

Djibouti : Cinquième revue au titre de l'accord triennal appuyé par la facilité élargie de crédit, demande d'augmentation d'accès et rééchelonnement, et demande de dérogations pour la non-observation de critères de réalisation — Rapport des services du FMI, communiqué de presse et déclaration de l'Administrateur pour Djibouti.

Dans le contexte de la cinquième revue de l'accord triennal appuyé par la facilité élargie de crédit, demande d'augmentation d'accès et rééchelonnement, et demande de dérogations pour la non-observation de critères de réalisation, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier.

- Le rapport des services du FMI pour la cinquième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit, demande d'augmentation d'accès et rééchelonnement, et demande de dérogations pour la non-observation de critères de réalisation, établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 24 octobre 2011 avec les autorités djiboutiennes sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 26 janvier 2012. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement au point de vue du Conseil d'administration du FMI.
- Un communiqué de presse résumant les points de vue du Conseil d'administration.
- La déclaration de l'Administrateur du FMI pour Djibouti.

Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément :

Lettre d'intention adressée par les autorités djiboutiennes au FMI*

Mémoire de politiques économiques et financières des autorités djiboutiennes*

Protocole d'accord technique*

*En annexe du rapport des services du FMI

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Des copies de ces documents peuvent être obtenues sur demande à l'adresse suivante

Fonds monétaire international • Service des publications
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 18 dollars EU l'exemplaire

**Fonds monétaire international
Washington, DC.**

FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

DJIBOUTI

Cinquième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, demande d'augmentation de l'accès et de rééchelonnement, et demande de dérogations pour non-respect de critères de réalisation

Préparé par le Département Moyen-Orient et Asie centrale
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Adnan Mazarei et Dhaneshwar Ghura

Le 26 janvier 2012

- **Cinquième revue de l'Accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) :** les entretiens se sont déroulés à Djibouti du 11 au 24 octobre 2011. La mission du FMI était composée de MM. Sdrlevich (chef de mission) et Davies et de M^{me} Gicquel (tous du Département MCD), ainsi que de M. Million (SPR). Elle a rencontré le Gouverneur de la Banque centrale de Djibouti (BCD), le Ministre des finances, de hauts responsables de l'Etat et des représentants des entreprises publiques, du secteur privé et de la communauté des donateurs. Des membres des services de la Banque mondiale ont assisté à certaines des réunions. M. Thiam (représentant résident) a prêté son concours à la mission.
- **Relations avec le FMI :** l'accord FEC (septembre 2008–juin 2012), d'un montant de 12,72 millions de DTS (80 % de la quote-part), a été approuvé en septembre 2008. La quatrième revue du programme a été achevée le 8 juillet 2011. Les résultats du programme étaient faibles et les autorités ont demandé des dérogations pour non-respect à fin juin de quatre critères de réalisation. Au 31 décembre 2011, l'encours des achats et des emprunts de Djibouti au FMI se chiffrait à 10,68 millions de DTS (67,15 % de la quote-part).
- **Augmentation de l'accès :** les autorités demandent 9,54 millions de DTS (60 % de la quote-part) pour répondre aux besoins supplémentaires de financement extérieur créés par le choc des cours mondiaux et la sécheresse.
- **Régime de change :** la BCD a un dispositif de caisse d'émission rattaché au dollar au taux de 177,721 francs de Djibouti pour un dollar. Djibouti a accepté les obligations de l'article VIII, sections 2, 3 et 4, et applique un régime de change exempt de restrictions aux paiements et aux transferts au titre des transactions internationales courantes.
- **Évaluation des sauvegardes :** une mission a eu lieu en juin-juillet 2008 et une mission de mise à jour en novembre 2011.
- **Programme d'évaluation du secteur financier :** le Conseil a examiné le rapport (SM/09/137) le 17 juin 2009.

Table des matières	Page
Résumé analytique	4
I. Contexte.....	6
II. Évolution récente de l'économie et résultats du programme.....	10
III. Discussions sur la politique économique.....	12
A. Secteur réel.....	13
B. Politiques budgétaires	13
C. Dette publique	15
D. Politiques du secteur financier	18
IV. Questions et risques relatifs au programme.....	19
V. Évaluation par les services du FMI.....	21
Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2008–16.....	25
2. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2008–12 (en millions de francs de Djibouti).....	26
3. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2008–12 (en pourcentage du PIB) ..	27
4. Balance des paiements, 2008–12	28
5. Situation monétaire et indicateurs du secteur bancaire, 2008–12.....	29
6. Indicateurs de solidité financière, 2000–10	30
7. Revues et décaissements, 2008–12.....	31
8. Indicateurs de capacité à rembourser le FMI Fund, 2007–22.....	32
Tableaux texte	
1. Financement additionnel nécessaire par rapport au programme.....	8
2. Principaux indicateurs macroéconomiques, 2008–12.....	11
3. Critères de réalisation quantitatifs à fin décembre 2011 et estimations préliminaires	21
Graphiques	
1. Secteur extérieur, 2005–11	6
2. Croissance du PIB réel, 2001–11.....	9
3. Prix alimentaires intérieurs et internationaux, 2005–11	9
4. Réserves de la banque centrale, 2005–11	9
5. Taux de change effectifs, 1999–11	9
6. Monnaie et crédit, 2005–11	10
7. Dépôts, 1994–2011	10
8. Recettes budgétaires, 2005–11.....	13
Encadrés	
1. Impact de la sécheresse dans la Corne de l'Afrique	8
2. Analyse de viabilité de la dette	16

Appendices

I. La lettre d'intention	33
II. Protocole d'accord technique	49
III. Analyse de soutenabilité de la dette : Graphiques et tableaux.....	54

RESUME ANALYTIQUE

Djibouti a été touché par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et la hausse des cours mondiaux des produits de base. La sécheresse a aggravé la pénurie d'eau, réduit la production agricole et la taille du cheptel et accéléré l'afflux de réfugiés. Sous l'effet conjugué de l'augmentation des importations qu'elle a entraînée et de la forte hausse des cours des produits alimentaires et énergétiques en 2011, le déficit courant est passé de 6 % du PIB en 2010 à 12 % en 2011.

Les autorités ont demandé une augmentation (de 60 % de la quote-part) de l'accès aux ressources de la FEC. Sous l'effet des chocs exogènes, on s'attend maintenant à ce que les besoins de financement pour 2011–12 dépassent les projections antérieures, malgré les engagements pris par la communauté internationale d'aider Djibouti à s'attaquer aux effets de la sécheresse. L'augmentation de l'accès, à décaisser en deux tranches, permettrait de combler ce dépassement qui, d'après les projections, sera de l'ordre de 15 millions de dollars.

La croissance reprend, mais l'inflation s'accélère. Les effets de la sécheresse devraient normalement être limités, l'activité portuaire et le commerce n'étant pas touchés. Selon les estimations, la croissance est passée de 3½ % en 2010 à près de 4½ % en 2011, grâce essentiellement à la reprise du transbordement et du commerce avec l'Éthiopie. Bien que la répercussion des cours internationaux des produits alimentaires et énergétiques soit incomplète, l'inflation a atteint, selon les estimations, 5 % en 2011, contre 4 % en 2010.

Les résultats du programme FEC ont été faibles. À cause des chocs exogènes et du recouvrement médiocre des impôts pendant la période électorale et la transition gouvernementale qui a suivi, le recouvrement des recettes du premier semestre de 2011 a été décevant. En conséquence, les critères de réalisation sur le crédit net à l'État et le solde budgétaire fixés pour la fin de juin n'ont pas été observés. En outre, la liquidité du Trésor étant tendue et les cours du pétrole élevés, le critère de réalisation continu sur les arriérés intérieurs et extérieurs et l'objectif indicatif chiffré sur les dépenses sociales n'ont pas été atteints. Les progrès accomplis dans la réalisation des repères structurels ont, dans l'ensemble, été satisfaisants.

Les priorités du programme des autorités pour 2011 et 2012 sont les suivantes :

- Parvenir à un déficit de 0,4 % du PIB en 2011 en intensifiant le recouvrement des impôts, en ne relâchant pas la discipline en matière de dépenses et en visant l'équilibre budgétaire en 2012 ;
- prendre des mesures de nature à corriger le non-respect des critères de réalisation, y compris en renforçant la gestion de la dette et le suivi du programme ;
- continuer de renforcer le contrôle bancaire et la gouvernance de la banque centrale.

Les services du FMI appuient les demandes des autorités. Ils soutiennent l'achèvement de la cinquième revue au titre de la FEC et les dérogations pour non-respect des critères de réalisation à fin juin sur le solde budgétaire et le crédit net à l'État et du critère de réalisation continu sur la non-accumulation d'arriérés intérieurs ou extérieurs, ainsi que de l'augmentation de l'accès et le rééchelonnement y afférent.

I. CONTEXTE

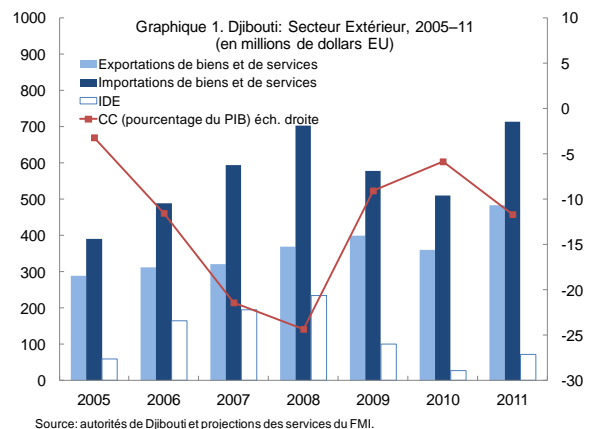
1. **Les risques en matière de sécurité s'aggravent avec l'engagement militaire de Djibouti en Somalie.** En décembre, le gouvernement a envoyé un bataillon en Somalie dans le cadre de la mission de l'Union africaine visant à soutenir le gouvernement fédéral de transition et à défaire les menaces des insurgés d'Al-Shabaab. Ce contingent est le troisième en importance après ceux de l'Ouganda et du Burundi.

2. **Djibouti a été gravement touché à la fois par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et le choc des cours mondiaux des produits de base :**

- **La sécheresse :** bien que ses répercussions soient surtout ressenties en Somalie, elle a aussi frappé une grande partie de la population djiboutienne, ainsi que les réfugiés en provenance de la région (encadré 1). Son impact sur la croissance devrait être faible, l'activité portuaire et le commerce avec l'Éthiopie n'étant pas directement touchés, mais elle a néanmoins un effet significatif sur l'économie en raison d'une baisse des recettes budgétaires et d'une hausse des dépenses, ainsi que d'une augmentation des importations de produits alimentaires et énergétiques.
- **Le choc des cours des produits de base :** la flambée des cours des produits alimentaires et énergétiques l'an dernier s'est traduite par une augmentation des prix effectifs moyens à l'importation estimée à 12 % en 2011 (et qui est plus ou moins comparable à celle de 14 % observée en 2008). En particulier, les projections font maintenant état d'une hausse cumulée des prix des denrées alimentaires de 32 % en 2011–12 par rapport à 2010, qui dépasse nettement celle de 19 % mentionnée dans le rapport de la quatrième revue du programme (Rapport du FMI n° 12/169). Ce choc a dopé les subventions au gazole mises en place pour réduire les frais de transport des pauvres et obligé le gouvernement à accroître les transferts à Electricité de Djibouti (EDD), société publique d'énergie qu'étranglait le niveau élevé des cours du pétrole.

Du fait de ces chocs, les projections font état d'une hausse du déficit courant d'environ 6 % du PIB en 2010 et 12 % en 2011 et en 2012.

3. **Les autorités ont demandé une augmentation de l'accès aux ressources de la FEC de 60 % de la quote-part (15 million de dollars) afin de combler les besoins supplémentaires de financement imputables aux chocs exogènes.** La communauté internationale s'est engagée à hauteur de 47 millions de dollars sur la période 2011–13 afin d'aider Djibouti à surmonter les répercussions de la sécheresse.



Sur ce montant, 45 millions devraient être décaissés en 2011–12 sous la forme de transferts courants ou en capital (30 et 15 millions de dollars, respectivement). Ces fonds ne seront toutefois pas suffisants pour répondre aux besoins supplémentaires de balance des paiements en 2011–12, qui, d'après les projections, devraient dépasser de 18 millions de dollars le montant prévu dans le rapport de la quatrième revue du programme (Rapport du FMI n°12/169) en raison d'une hausse du déficit courant et d'une baisse de l'excédent du compte de capital (tableau 1 du texte). Les projections font état d'une aggravation du déficit courant de 14 millions de dollars par rapport au scénario exposé dans le rapport de la quatrième revue du programme (Rapport du FMI n° 12/169), car l'augmentation en valeur des importations imputable à la hausse des cours et l'impact de la sécheresse ont plus qu'absorbé une baisse des importations liées aux IDE, des résultats à l'exportation meilleurs que prévu et les transferts officiels courants occasionnés par la sécheresse. Le solde du compte de capital devrait normalement régresser d'environ 4 millions de dollars à cause du volume moins élevé que prévu des IDE, malgré les transferts officiels en capital liés à la sécheresse. L'augmentation de l'accès à la FEC qui est demandée couvrirait les besoins de financement en 2011–12 à hauteur d'environ 15 millions de dollars, les 3 millions restants devant être mobilisés par une moindre accumulation de réserves internationales.

Tableau texte 1. Djibouti: Besoins de financement additionnels par rapport au programme
(Rapport du FMI n° 12/169)

(En millions de dollars, sauf indication contraire)

	2011-12		
	Rapport du		
	FMI		
	n° 12/269	Programme	Différence
Solde des transactions courantes	-292	-306	-14
dont: Exportations de biens et services	1,001	1,008	7
Importations de biens et services	-1,435	-1,482	-46
Compte de capital	285	281	-4
dont: IDE	273	164	-109
Solde	-7	-25	-18
<i>Besoins de financement additionnels</i>	-18
Financement	7	25	18
dont: variation des réserves de la BCD	-29	-26	3
Financement exceptionnel	36	51	15
dont: FEC	12	26	15
augmentation accès FEC	...	15	15
<i>Pour mémoire:</i>			
Importations de produits alimentaires	202	256	54
Imputable à augmentation de prix par rapport à 2010	14	24	10
Imputable à sécheresse	...	29	29
Imputable à d'autres causes 1/	...	15	15
Importations de produits énergétiques	332	356	24
Imputable à augmentation de prix par rapport à 2010	42	42	0
Imputable à sécheresse	...	12	12
Imputable à d'autres causes 1/	...	12	12
Besoins de financement additionnels hors financement officiel lié à la sécheresse	-62
Financement	62
Réserves et décaissements FMI	18
Financement officiel lié à la sécheresse	...	45	45
Transferts courants	...	30	30
Transferts en capital	...	15	15

Sources: autorités djiboutiennes; et estimations et projections des services du FMI.

1/ Comprend effets combinés prix et volumes.

Encadré 1. Répercussions de la sécheresse dans la Corne de l'Afrique

La sécheresse touche durement Djibouti. L'insécurité alimentaire causée par la sécheresse qui a commencé pendant l'hiver de 2011 frappe environ 120 000 Djiboutiens (sur 818 000), surtout dans les zones rurales, et 20 000 réfugiés somaliens et éthiopiens. Les répercussions globales de la sécheresse sont beaucoup plus graves :

- **Eau :** la sécheresse exacerbe la pénurie endémique d'eau, endommageant ou rendant inutilisables la plupart des puits. En outre, elle réduit le niveau des eaux souterraines.
- **Production agricole :** la production agricole intérieure a chuté d'environ 40 %, ce qui a dopé les importations de denrées alimentaires et accru la dépendance de la population à l'égard des organisations internationales et des ONG.
- **Bétail :** faisant suite à quatre années de temps sec, cette aggravation de la situation climatique s'est traduite par un taux particulièrement élevé de mortalité du bétail. Plus de la moitié du cheptel a maigri ou est malade. Cette mortalité et la chute de la valeur marchande du cheptel causent de graves pertes de revenu aux éleveurs.
- **Energie :** la demande d'énergie a augmenté, car il faut du carburant pour pomper l'eau dans des puits profonds, transporter les denrées alimentaires et l'eau et répondre à la hausse de la demande de climatisation et de réfrigération.
- **Réfugiés :** la sécheresse a accéléré l'afflux de réfugiés somaliens et éthiopiens, qui sont passés d'environ 15 000 avant l'été à plus de 20 000 en septembre, et accru en conséquence les dépenses au titre des denrées alimentaires et des services, qui sont en partie financées par le budget.
- **La contribution financière de la population :** les ménages et les entreprises contribuent aux initiatives publiques visant à aider les victimes de la sécheresse. En outre, de nombreuses familles ont accru les transferts à leurs membres habitant à la campagne ou à l'étranger (en Somalie et en Éthiopie essentiellement).

La communauté internationale a répondu généreusement à l'appel que les autorités ont lancé pour obtenir davantage d'aide extérieure au cours des trois prochaines années. Le gouvernement a augmenté les dépenses consacrées aux puits, l'extraction et le transport de l'eau et la distribution de denrées alimentaires, mais il ne peut répondre seul aux besoins créés par la sécheresse, aussi a-t-il demandé durant l'été l'aide de la communauté internationale. Jusqu'à présent, il a reçu des engagements de 47 millions de dollars de la part de donateurs bilatéraux ou multilatéraux. Il a l'intention d'utiliser ces fonds pour répondre immédiatement aux besoins urgents, mais aussi pour financer des projets à moyen terme dans les domaines suivants : accès à l'eau et aux denrées alimentaires, amélioration de l'agriculture et prévention des désastres¹.

^{1/} Les services du FMI ont évalué l'impact de la sécheresse en collaboration avec la mission conjointe d'évaluation des besoins de la Banque mondiale, de l'UE et du PNUD.

II. ÉVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE ET RESULTATS DU PROGRAMME

4. **La croissance estimée pour 2011 a été révisée à la baisse à cause d'une diminution des IDE et des chocs exogènes.** On s'attend toujours à ce que la croissance du PIB passe de 3,5 % en 2010 à 4,4 % en 2011 (chiffre révisé par rapport aux 4,8 % prévus dans le rapport de la quatrième revue du programme (Rapport du FMI n° 12/169), grâce à la reprise de l'activité du transbordement, deux compagnies ayant commencé leurs opérations au terminal à conteneurs de Doraleh, et au commerce de transit vers l'Éthiopie. Du fait essentiellement des subventions alimentaires et énergétiques versées par l'État, la répercussion des cours internationaux sur l'inflation a été limitée ; néanmoins, on estime que la hausse des prix intérieurs est passée de 4 % en 2010 à 5 % en 2011 et en 2012. A cause des importations élevées et des résultats budgétaires médiocres, les réserves internationales brutes sont tombées de 231 millions de dollars à la fin de 2010 à 224 millions en novembre. La compétitivité extérieure de Djibouti s'est améliorée en 2011 grâce à l'écart entre le taux d'inflation de ce pays et celui de l'Éthiopie, son principal partenaire commercial.

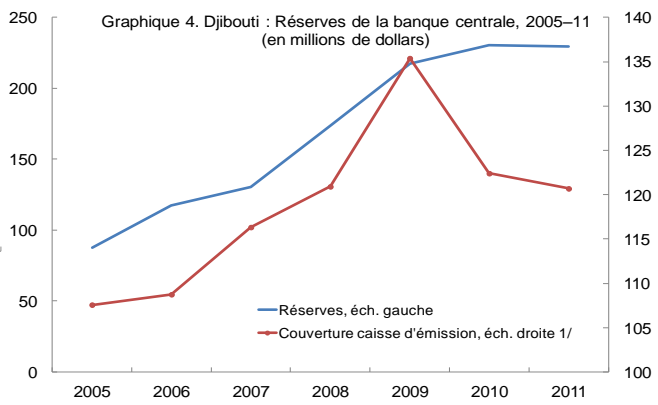
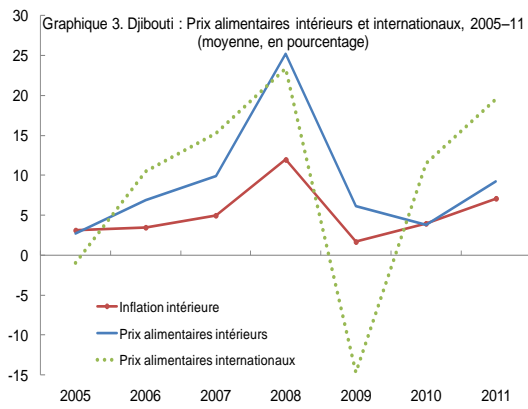
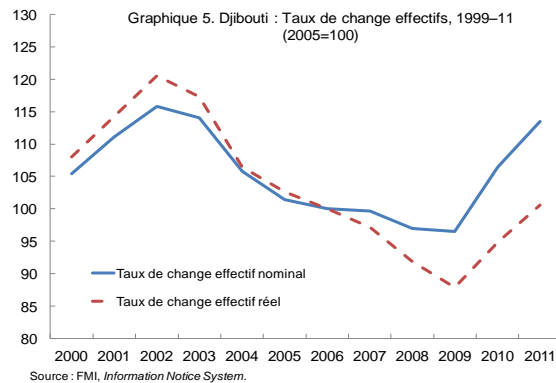
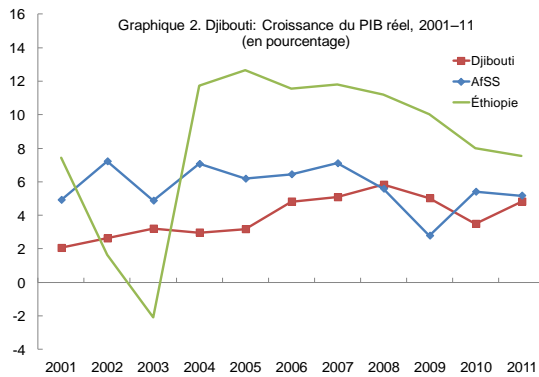
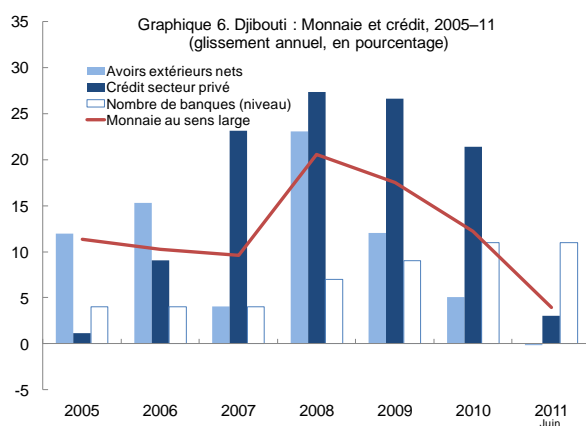


Tableau texte 2. Djibouti : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2008–12

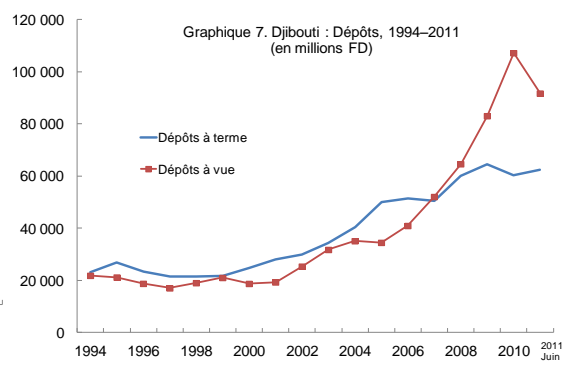
	2008	2009	2010	2011	2012
			Prél. eff.	Prél. est.	Proj.
Croissance du PIB réel	5,8	5,0	3,5	4,4	4,7
Inflation, moyenne	12,0	1,7	4,0	5,3	5,0
Solde transactions courantes (% du PIB)	-24,3	-9,1	-5,8	-11,7	-11,8
Réserves officielles brutes 1/	3,6	5,1	3,9	3,6	3,7
<i>Pour mémoire:</i>					
Éthiopie : Croissance PIB réel	11,2	10,0	8,0	7,5	5,5

Sources : autorités djiboutiennes; et estimations des services du FMI.

1/ En mois d'importations de l'année suivante.



Sources : autorités djiboutiennes; et estimations et projections des services du FMI.



Sources : autorités djiboutiennes; et estimations et projections des services du FMI.

5. Après des années de forte croissance, la monnaie et le crédit ont stagné pendant les neuf premiers mois de 2011. La masse monétaire au sens large a reculé durant les premiers mois de l'année sous l'effet d'une chute des dépôts en monnaie nationale imputable aux incertitudes liées aux élections et aux transferts à l'étranger effectués par quelques grands déposants lorsque, au début de 2011, le Crédit Agricole a vendu au groupe *Bank of Africa* la Banque Indosuez Mer Rouge (BIS-MR), la deuxième banque commerciale de Djibouti¹. Parallèlement, le crédit au secteur privé s'est contracté de 10 % pendant les trois premiers mois de l'année, avant d'amorcer une reprise graduelle. En septembre, la situation politique s'étant stabilisée et les retombées des facteurs ponctuels étant intégrées, la monnaie et le crédit se sont fortement redressés, aussi leur croissance devait-elle normalement être positive à la fin de l'année.

6. L'exécution du budget pendant le premier semestre de 2011 a été décevante à cause d'un recouvrement médiocre des impôts et des chocs exogènes. En ce qui concerne les recettes, le recouvrement des impôts a fléchi du fait des élections, de la longue transition

¹ À la fin de 2010, la BIS-MR et la Banque pour le commerce et l'industrie, la première banque du pays dont le capital est partiellement français, détenaient plus de 80 % des actifs du système bancaire.

gouvernementale et de l'impact de la sécheresse sur les contribuables qui ont souvent contribué aux initiatives visant à l'atténuer et soutenu les membres de leur famille. En outre, les recettes tirées des droits d'accises ont été plus faibles que prévu, car le coût des subventions au gazole versées pour contenir la hausse des frais de transport des pauvres a dépassé de 0,8 % du PIB le montant inscrit au programme². Le gouvernement n'a pas dans l'ensemble relâché la discipline en matière de dépenses, mais a dû néanmoins supporter des dépenses (de l'ordre de 0,2 % du PIB) liées à la sécheresse non prévues au programme.

7. **En conséquence, les résultats du programme ont été faibles.** Les autorités n'ont pas observé les critères de réalisation sur le crédit net à l'État et le solde budgétaire prévus pour la fin de juin (écarts de 0,6 % et de 0,2 % du PIB, respectivement), ainsi que les critères continus sur les arriérés intérieurs, à cause des retards dans le paiement des cotisations sociales, et sur les arriérés extérieurs qui se sont accumulés pendant le second semestre de 2011 (7 millions de dollars environ) à mesure que la liquidité de l'État se tarissait et que la hausse des cours du pétrole réduisait la capacité d'EDD d'assurer le service de sa dette. À cause de cette perte de recettes, les autorités ont dû réduire fortement les dépenses, notamment dans le domaine social, et n'ont pu respecter le plancher fixé à titre d'objectif indicatif chiffré pour la fin de juin. Des 13 repères structurels prévus pour la fin de décembre, sept ont été réalisés à temps et trois avec retard.

8. **Les autorités sont résolues à assurer régulièrement le service de la dette.** Elles ont lancé une série d'actions : (i) afin d'empêcher l'accumulation de nouveaux arriérés, la Division de la dette du Ministère des finances communiquera tous les mois aux services du FMI les obligations et remboursements au titre de la dette publique ou garantie par l'État ; (ii) les effectifs de cette Division seront étoffés grâce à un financement du PNUD ; (iii) si cela est nécessaire pour éviter l'accumulation d'arriérés extérieurs, le Trésor effectuera les paiements exigibles au titre du service des emprunts contractés par des entreprises publiques, dans le cadre d'accords entre ces entreprises et l'État ; (iv) le Ministère des finances créera une cellule macroéconomique pour contribuer au suivi de l'accord FEC (mesure préalable), en étroite collaboration avec la Division de la dette.

III. ENTRETIENS SUR LA POLITIQUE ECONOMIQUE

9. **Les entretiens ont surtout porté sur la situation économique, ainsi que sur l'impact de la sécheresse, les résultats du programme et les politiques à appliquer en 2011–12.** En ce qui concerne le secteur réel, les autorités sont surtout préoccupées par les répercussions sur les pauvres de la sécheresse et des cours élevés des produits alimentaires et énergétiques. Dans le secteur budgétaire, les défis à relever sont de rattraper le retard en matière de recouvrement des impôts et de ne pas relâcher la discipline budgétaire en dépit du coût des subventions, des dépenses liées à la sécheresse et des transferts à EDD. Le dossier

² La seule autre subvention aux combustibles (versée pour le pétrole lampant que les ménages les plus pauvres utilisent pour faire la cuisine) a un coût budgétaire très faible.

de la dette publique est surtout axé sur la prévention d'une nouvelle accumulation d'arriérés extérieurs et la reprise du remboursement régulier des arriérés intérieurs existants. Dans le secteur monétaire et financier, la priorité est de renforcer le contrôle bancaire.

A. Secteur réel

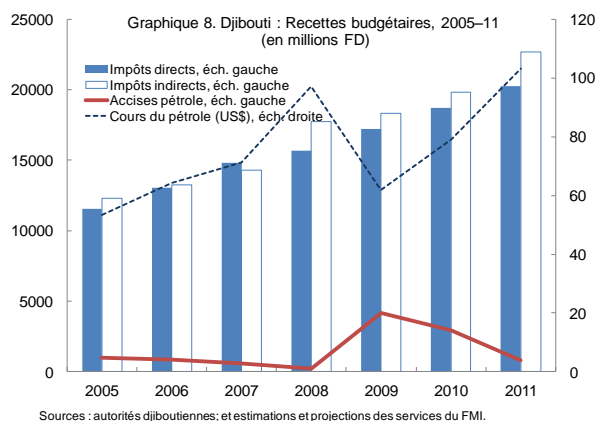
10. **Des progrès importants ont été réalisés pour réduire deux obstacles majeurs au développement de Djibouti, à savoir le coût de l'électricité et l'approvisionnement en eau :**

- **Interconnexion avec le réseau électrique éthiopien :** cette interconnexion permet de répondre à environ 50 % des besoins en électricité de Djibouti à un coût très faible, et aide ainsi EDD à absorber les pertes imputables au niveau élevé des cours du pétrole (les tarifs d'équilibre d'EDD sont de 70 dollars le baril). Ultérieurement, EDD devrait pouvoir abaisser ses tarifs, ce qui réduirait l'une des plus graves contraintes qui pèsent sur l'activité du secteur privé. Le projet d'EDD de construire une centrale thermique, à un coût estimé à 130 millions de dollars (9 % du PIB environ), pour remplacer des installations vieillissantes a été temporairement suspendu pendant l'évaluation, avec le concours des donateurs, de l'impact de l'interconnexion et du potentiel géothermique de Djibouti. Cependant, une réforme d'EDD est toujours nécessaire et les autorités s'emploient actuellement, en collaboration avec la Banque mondiale, l'Union européenne et d'autres donateurs, à réorganiser l'entreprise, à réviser le système d'achat des combustibles et à concevoir une stratégie à moyen terme pour le secteur de l'énergie.
- **Usine de dessalement de l'eau de mer:** un projet de dessalement de 100 millions de dollars, que finance l'Union européenne et qui doit être achevé en 2015, s'attaquera aux besoins en eau à moyen terme de Djibouti. Outre les effets de la sécheresse, Djibouti souffre d'une faible pluviosité et d'une nappe phréatique restreinte et très salée.

B. Politique budgétaire

Politique budgétaire

11. **L'objectif des autorités est de parvenir à un déficit de 0,4 % du PIB in 2011.** Cet objectif révisé prend en compte de façon réaliste la difficulté de combler intégralement le mauvais recouvrement des recettes fiscales pendant les premiers mois de l'exercice, le coût des subventions au gazole (qui dépasse de 1,2 % du PIB le montant prévu au programme) et les



dépenses non programmées dues à la sécheresse (0,4 % du PIB), ainsi que les transferts à EDD (0,2 % du PIB), que n'ont que partiellement compensés des dépenses d'équipement et d'investissement moins élevées. Cet objectif implique une détérioration de l'ordre de 0,8 % du PIB de la position budgétaire en 2011 par rapport au programme qui envisageait un excédent de 0,4 % du PIB. Ce déficit serait financé par une moindre amélioration de la position financière de l'État vis-à-vis de la BCD. Les autorités sont déterminées à s'opposer à toute nouvelle dépense d'équipement ou d'investissement pour respecter l'objectif fixé en matière de déficit.

12. Des mesures de recettes exceptionnelles ont soutenu l'effort budgétaire durant (le reste de) 2011. Les autorités ont intensifié le recouvrement des impôts en publiant une liste des retardataires et en faisant respecter plus rigoureusement les exonérations en vigueur grâce au logiciel douanier SYDONIA. Malgré le caractère sensible de cette décision sur le double plan politique et social, elles ont relevé les prix du gazole en octobre, novembre et décembre de 4 % au total (action préalable) pour diminuer dans une certaine mesure les subventions en réduisant l'écart entre les cours internationaux et les prix nationaux.

13. Les autorités ont l'intention de mettre au point un projet de réforme des subventions aux produits énergétiques. Même avec les hausses de prix prévues, les subventions au gazole seront très coûteuses. En outre, le subventionnement généralisé des prix est un outil de protection sociale peu efficace, étant donné qu'il profite surtout aux propriétaires, aisés, d'automobiles ou de camions à moteur diesel. Au cours des mois à venir, les autorités prévoient donc de concevoir, avec une assistance technique du FMI, une réforme qui permettrait d'ajuster les prix du gazole aux cours internationaux au moyen d'un mécanisme de lissage automatique (un tel mécanisme est actuellement utilisé pour tous les combustibles, exception faite du gazole et du pétrole lampant) et qui ciblerait plus efficacement les couches les plus vulnérables de la population.

14. Le budget de 2012 sera équilibré. Les autorités sont d'accord pour que la loi de finances (déjà approuvée par l'Assemblée nationale) continue d'assurer la viabilité de la dette, renforce la position financière vis-à-vis du système bancaire et permette de rembourser les arriérés intérieurs comme prévu. Sous l'effet des mesures actuellement en vigueur, les recettes fiscales augmenteront légèrement en pourcentage du PIB. Par ailleurs, les autorités sont résolues à continuer de maîtriser rigoureusement les dépenses courantes, notamment en maintenant le gel des recrutements dans le secteur public, sauf dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Elles continueront aussi de geler les traitements dans le secteur public, à l'exception du niveau le plus bas qui sera relevé en 2012 à titre de mesure pour lutter contre la pauvreté³.

³ Le Cabinet a décidé de faire passer de 96 dollars approximativement à 169 dollars par mois le niveau de traitement le plus bas du secteur public, ce qui représente un montant potentiel en année pleine de 419 millions de DJF (environ 0,2 % du PIB). Cependant, cette hausse sera progressive en 2012, de sorte que la masse

Réformes du secteur budgétaire

15. Avec la fin de la transition gouvernementale, les autorités se préoccupent davantage des réformes budgétaires structurelles :

- **Recettes fiscales** : les autorités ont déjà augmenté les effectifs de la cellule de la TVA et relevé le seuil de cette taxe dans la loi de finances de 2012 (repères structurels pour la fin de décembre 2011). Le Ministre des finances fera respecter l'obligation qu'ont les sociétés bénéficiant d'exonérations fiscales de remplir une déclaration de revenu (nouveau repère structurel pour la fin de mars 2012). Les autorités ont mis en application le logiciel SYDONIA pour tout le commerce extérieur en 2011 (repère structurel pour la fin de décembre 2011).
- **Gestion des finances publiques** : après les avoir suspendues pendant son réaménagement interne, le Ministère des finances organise de nouveau des réunions bimensuelles de planification de trésorerie. Les autorités ont obtenu un financement de la Banque africaine de développement pour acquérir le logiciel nécessaire permettant d'appliquer la nouvelle nomenclature budgétaire compatible avec le MFSP de 2001 (repère structurel pour la fin de décembre 2011). Elles suivront en outre le programme de subventions alimentaires basé sur l'exploitation de fermes éthiopiennes et soudanaises.
- **Suivi du programme** : durant les trois premiers trimestres de 2011, les informations budgétaires ont été communiquées au FMI systématiquement avec retard et les tableaux budgétaires ont continué d'être affichés en ligne avec un retard dépassant les deux mois convenus. Pour corriger cette situation, le Ministère des finances créera une cellule chargée de coordonner les mesures du programme et de communiquer les informations voulues, y compris les tableaux budgétaires, et procédera à une analyse macroéconomique à l'appui de la planification budgétaire (action préalable).

C. Dette publique

16. **La dette extérieure publique devrait diminuer légèrement et passer de 56 % à 55 % du PIB entre la fin de 2010 et de 2011, mais Djibouti continuera de faire face à un risque élevé de surendettement (encadré 2).** La viabilité de la dette subira l'impact de l'ambitieux plan d'investissement de l'État privilégiant les secteurs de l'énergie, de l'eau et des infrastructures, qui est actuellement révisé eu égard à la nouvelle stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (Initiative nationale de développement social, INDS)⁴.

salariale n'augmentera que de 137 millions de DJF (environ 0,5 % de la masse salariale totale et moins de 0,1 % du PIB).

⁴ La Banque mondiale aide les autorités à préparer cette stratégie qui doit remplacer l'INDS de 2007.

17. **Des arriérés extérieurs ont été enregistrés aux deuxième et troisième trimestres de 2011.** Les autorités ont accumulé des arriérés extérieurs inférieurs à 0,1 % du PIB envers les créanciers du Club de Paris au deuxième trimestre, de sorte que le critère de réalisation pertinent n'a pu être respecté, ce qui a fait l'objet d'une dérogation lors de l'approbation de la quatrième revue (Rapport du FMI n° 12/169). Cependant, à partir de mai et à cause de la situation de liquidité extrêmement tendue du Trésor et des difficultés financières d'EDD, elles ont également accumulé envers le Fonds arabe pour le développement économique et social, la Banque islamique de développement, le Fonds koweïtien de développement économique arabe, le Fonds de l'OPEP, la Banque mondiale et les créanciers du Club de Paris (Allemagne, Espagne et France) des arriérés qui ont atteint au second semestre de l'année un montant total de 7 millions de dollars (environ 0,6 % du PIB). Certains de ces arriérés ont été accumulés au titre du service de la dette pris en charge par des sociétés publiques (dont EDD) pour le compte desquelles l'État avait contracté les emprunts. Tous les arriérés extérieurs ont été apurés en octobre-décembre.

18. **Les autorités sont déterminées à ne plus accumuler d'arriérés extérieurs.** Après l'accumulation du premier trimestre de 2011, elles ont commencé à suivre de plus près le calendrier du service de la dette extérieure et à renforcer le suivi des paiements du service de la dette pour chaque créancier, y compris au titre des emprunts contractés pour financer des entreprises publiques. En outre, elles se sont engagées à lancer les mesures correctives supplémentaires suivantes: (i) afin d'empêcher l'accumulation de nouveaux arriérés, la Division de la dette du Ministère des finances communiquera tous les mois aux services du FMI les obligations et remboursements en matière de dette publique ou garantie par l'État, (ii) des effectifs supplémentaires financés par le PNUD viendront renforcer cette division et (iii) si cette mesure est nécessaire pour éviter l'accumulation de nouveaux arriérés, le Trésor prendra en charge le service de la dette qu'auraient dû acquitter les entreprises publiques en vertu d'accords avec l'État. La cellule macroéconomique améliorera aussi la coordination avec la Division de la dette. Enfin, une position budgétaire plus forte empêchera l'accumulation de nouveaux arriérés ; de même, l'interconnexion soutiendra la position financière d'EDD et permettra à cette entreprise de recommencer à assurer régulièrement le service de sa dette.

19. **Le rééchelonnement de la dette se poursuit et les autorités ne ménagent aucun effort pour conclure des accords avec les créanciers bilatéraux officiels.** Conformément à la clause de comparabilité de traitement de l'accord avec le Club de Paris, les autorités s'efforcent d'obtenir des conditions analogues de la part des créanciers non membres du Club. Des accords ont déjà été signés avec l'Arabie Saoudite et sont en cours de négociation avec le Koweït et les Émirats arabes unis.

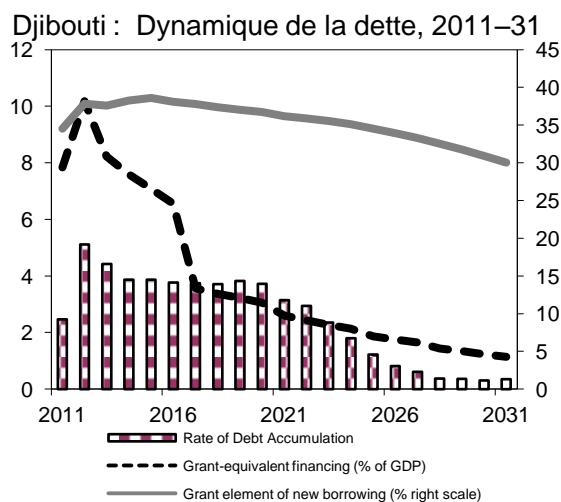
20. **Les autorités remboursent actuellement les arriérés intérieurs.** Elles se sont engagées à rembourser les arriérés au titre de 2011 (y compris ceux accumulés envers les entreprises d'utilité publique en 2009), le reliquat des arriérés intérieurs au titre de 2010 et l'avance sur dividendes de la Banque pour le commerce et l'industrie à l'État en 2009. Pour

Encadré 2. Analyse de viabilité de la dette

La version à jour de l'AVD confirme que les risques de surendettement sont encore très élevés pour Djibouti. Dans le scénario de référence, le ratio valeur actuelle (VA) de la dette/PIB tombe, selon les projections, de 51 % à 33 % entre 2011 et 2031 et reste au-dessus du seuil de 30 % jusqu'en 2013. Le ratio VA de la dette/exportations franchit lui aussi le seuil indicatif de 100 % jusqu'en 2025. Cependant, le ratio VA de la dette/recettes et les ratios concernant le service de la dette sont inférieurs à leurs seuils indicatifs.

D'après les tests de résistance, la viabilité de la dette extérieure est particulièrement sensible à une dévaluation de la monnaie. Le ratio VA de la dette/PIB et les ratios dette/recettes sont éminemment sensibles à une dévaluation ponctuelle de la monnaie (Djibouti a un dispositif de caisse d'émission rattaché au dollar). Par contre, les ratios service de la dette/exportations et dettes/exportations sont particulièrement vulnérables à un choc sur les exportations, ce qui montre la sensibilité de la viabilité de la dette aux services portuaires.

Les hypothèses macroéconomiques retenues pour 2011–31 restent dans l'ensemble les mêmes que dans la précédente AVD. Selon les projections, le taux de croissance à long terme du PIB réel est de 5,8 %, alors que l'inflation devrait rester à 2,5 %. On s'attend à ce que le déficit courant se stabilise à environ 12 % du PIB au cours des prochaines années, grâce essentiellement aux importants apports d'IDE pris par hypothèse, puis diminue progressivement pour s'établir à 5 % du PIB approximativement à long terme.



Les résultats de l'AVD pour le secteur public ressemblent à ceux obtenus pour la dette extérieure. Dans le scénario de référence, les projections font état d'une amélioration à moyen terme des indicateurs de la dette publique. Le ratio VA de la dette/PIB devrait normalement revenir de 61 % en 2011 à 34 % en 2031. Le ratio VA de la dette/recettes régresserait lui aussi et passerait de 174 % à 103 % en 2031, les recettes publiques étant relativement élevées et stables.

jeter les bases d'une actualisation régulière de la dette croisée avec les entreprises publiques, elles ont conclu des accords d'évaluation diagnostiques avec EDD et Djibouti Telecom en septembre et avec l'ONEAD (Office des eaux) en novembre (repère structurel pour la fin de septembre 2011).

D. Politiques du secteur financier

21. **Les indicateurs de la fin de 2010 montrent que le secteur bancaire reste dans l'ensemble robuste, bien que la qualité du crédit et certains problèmes de gouvernance imputables en partie à des lacunes réglementaires et prudentielles constituent des sujets de préoccupation.** D'après les indicateurs disponibles, la rentabilité est forte et les créances douteuses sont de l'ordre de 6 % du total des emprunts. Cependant, la progression rapide du crédit et l'augmentation sensible du nombre des banques ces dernières années, ainsi qu'une exposition croissante au secteur immobilier, font craindre une éventuelle dégradation de la qualité du crédit. Par ailleurs, le relèvement des fonds propres minimums envisagé dans la nouvelle législation bancaire peut exercer de fortes pressions sur les petites banques pour qu'elles trouvent des capitaux. Enfin, une crise bancaire en Europe pourrait avoir des répercussions sur les deux premières banques du pays qui continuent de placer une part importante de leurs actifs liquides auprès d'établissements homologues en France. Ces facteurs de vulnérabilité peuvent être intensifiés par d'éventuels problèmes de gouvernance dans le secteur bancaire, comme une concentration excessive des crédits, les prêts liés et des structures de gouvernance interne fragiles, que pourraient faire naître les lacunes subsistantes du cadre réglementaire et prudentiel, la taille relativement importante du secteur bancaire dans une économie de faible dimension et la présence de plusieurs petites banques.

22. **Les autorités renforcent actuellement le contrôle bancaire.** La BCD a créé une cellule dédiée au contrôle, y compris dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (repère structurel pour la fin de juin 2011), et recruté deux personnes supplémentaires pour cette cellule (repère structurel pour la fin de juin 2011). En juillet, elle a approuvé une feuille de route pour mettre en place la législation bancaire (nouveau repère structurel pour la fin de septembre 2011) et commencé à en appliquer les dispositions, dont le durcissement des règles d'agrément. En 2011, les autorités ont procédé à une inspection sur place de cinq banques et d'un établissement de micro-finance. Toutes les banques doivent maintenant présenter un état mensuel détaillé de leurs opérations de crédit, de leur liquidité et de leurs transactions de change.

23. **Des mesures ont été prises pour améliorer la gouvernance de la banque centrale.** En septembre 2011, le conseil d'administration de la BCD a adopté un calendrier officiel de réunions trimestrielles (repère structurel pour la fin de juin 2011). Dans le contexte de la mise à jour des sauvegardes (envisagée dans le cadre de l'augmentation de l'accès) actuellement en cours, la BCD a accepté de renforcer la transparence en publiant l'ensemble des états financiers de 2010, y compris la lettre d'opinion et les notes d'information (repère structurel modifié pour la fin de décembre 2011) et a l'intention d'adopter une charte pour le comité

d'audit. Une mise à jour de l'évaluation des sauvegardes, envisagée dans le contexte de l'augmentation de l'accès, est en cours.

IV. QUESTIONS ET RISQUES RELATIFS AU PROGRAMME

24. **A cause de retards dans la communication des données, les critères de réalisation de la fin de décembre 2011 révisés en fonction des nouveaux objectifs budgétaires des autorités pour l'exercice n'ont pu être soumis au Conseil.** Comme les données sur l'achat en 2010 d'un avion présidentiel ont été obtenues avec retard⁵, il a été impossible de publier le rapport des services du FMI avant la fin de décembre 2011. En conséquence, le Conseil ne peut plus modifier les critères de réalisation sur le solde budgétaire et le crédit net à l'État fixés pour la fin de décembre 2011. Étant donné que le solde budgétaire de 2011 à la base du cadre macroéconomique révisé suppose une dégradation d'environ 0,8 point de pourcentage du PIB par rapport à l'objectif fixé dans le rapport de la quatrième revue du programme (Rapport du FMI n° 12/169), les deux critères de réalisation en question ne seront sans doute pas observés (les données budgétaires et sur le financement de la fin de décembre 2011 ne sont pas encore disponibles). Le programme étant appuyé par un accord FEC, des dérogations pour les critères de réalisation de la fin de décembre ne sont pas nécessaires pour l'achèvement de la cinquième revue (par contre, des dérogations pour non-observation pourraient être indispensables à l'occasion de l'achèvement de la sixième revue). Cependant, étant donné le cadre macroéconomique révisé et les politiques d'accompagnement convenus avec les autorités, les services du FMI estiment que les grands objectifs du programme peuvent être atteints, à condition que les résultats de la fin de décembre 2011 cadrent avec les objectifs révisés (tableau 3 du texte).

25. **Les autorités demandent de réviser les repères structurels énoncés dans le rapport de la quatrième revue du programme (Rapport du FMI n° 12/169).** Étant donné que son profil temporel dépasse l'expiration de l'accord FEC au début de juin, les autorités demandent de remplacer le repère structurel sur la préparation d'une estimation des dépenses fiscales fixé pour la fin de juin 2012 par un repère structurel, à réaliser avant la fin de mars 2012, sur la préparation d'une liste des sociétés bénéficiaires d'exonérations ne respectant pas l'obligation de produire une déclaration de revenu. Cette mesure est cruciale sur le plan macroéconomique, car ces déclarations sont essentielles pour calculer le total des dépenses fiscales. Après des entretiens avec le Département FIN dans le contexte de la mise à jour des sauvegardes, des éclaircissements ont en outre été apportés sur le repère structurel sur la publication des comptes vérifiés de la BCD pour 2010 prévu pour la fin de décembre. Le programme envisage des mesures préalables visant à relever le prix du gazole à la pompe et à

⁵ Le Président de Djibouti a reçu l'avion à titre de don personnel à la fin de 2010. D'après les informations données par les autorités, aucune créance n'est née de cette opération qui n'a eu aucune incidence sur la conditionnalité du programme. Suite aux renseignements demandés par les services du FMI pendant la mission d'octobre 2011, les autorités ont révisé la balance des paiements de 2010 de façon à refléter exactement cette importation et le transfert en capital privé généré par l'opération.

créer une cellule macroéconomique responsable de la coordination du programme au Ministère des finances.

Tableau texte 3 : Critères de réalisation quantitatifs à fin décembre 2011 et estimations préliminaires

(en millions FD, sauf indication contraire)

	Critères de réalisation à fin 2011	
	Programme	Est. pré.
<i>Critères de réalisation</i>		
Plafond du crédit net du système bancaire à l'État	-2 600	-779
Plancher du solde budgétaire (ordonnancement)	883	-938
<i>Objectif indicatif</i>		
Plancher des dépenses sociales	14 451	12 829
<i>Pour mémoire 1/ :</i>		
Ajusteur #1 Paiement projetés base militaire France, États-Unis, Japon	12 736	12 736
Ajusteur #2 Prêts et dons budgétaires extérieurs	3 228	3 337
Ajusteur #3 Prêts investissement public extérieurs (PIP)	6 815	6 815

Sources : autorités djiboutiennes; et estimations et projections des services du FMI.

1/ Voir définitions et calcul des facteurs d'ajustement (ajusteurs) dans le Protocole d'accord technique.

26. **Les autorités demandent quatre dérogations pour le non-respect de critères de réalisation.** Les dérogations relatives aux critères de réalisation sur le crédit net à l'État et le solde budgétaire fixés pour la fin de juin se justifient par la nature temporaire de leur inobservation et par les mesures correctives visant à renforcer l'administration des impôts et à relever les prix du gazole. La dérogation concernant le critère continu sur la non-accumulation d'arriérés intérieurs est fondée étant donné le caractère temporaire et mineur de l'inobservation, les arriérés, d'un montant maximum de 0,2 % du PIB, n'ayant été accumulés que pendant trois mois et ayant été apurés au troisième trimestre. La dérogation relative au critère continu sur la non-accumulation d'arriérés extérieurs est justifiée par la nature temporaire de l'inobservation et les mesures correctives prises pour améliorer l'information sur le service de la dette, la gestion de la dette et la coordination entre le Trésor, la Division de la dette et les entreprises publiques.

27. **L'augmentation de l'accès permettra de financer intégralement le programme.** On s'attend à ce que les autorités mobilisent, à des conditions concessionnelles, un financement exceptionnel suffisant, couvrant aussi les dépenses liées à la sécheresse, auprès des créanciers bilatéraux et multilatéraux. Les donateurs continueront de prêter leur concours

à Djibouti par le financement de projets sous forme de dons et de prêts, alors que l'aide budgétaire anticipée est relativement limitée⁶.

28. **L'augmentation sera décaissée à l'occasion des cinquième et sixième revues.** Pour concilier la nécessité de répondre aux besoins de financement de Djibouti avec les risques liés à l'exécution du programme, il sera effectué des décaissements égaux lors des cinquième et sixième revues de l'accord FEC. L'augmentation de l'accès ne devrait pas normalement modifier la capacité de Djibouti à rembourser le FMI. Les obligations moyennes envers le FMI sur la période 2012-22 devraient passer à 0,5 % des recettes publiques (contre 0,3 % sans l'augmentation) et à 0,5 % des exportations (contre 0,3 %). Les actions correctives prises par les autorités pour s'attaquer à la faiblesse des résultats du programme renforceront l'exécution de l'accord FEC et appuient la demande d'augmentation de l'accès.

29. **Le programme est vulnérable à un certain nombre de risques :**

- *Un fléchissement de l'engagement politique*, par suite, entre autres, des pressions exercées par des groupes d'intérêt ou de troubles sociaux intérieurs ;
- *des contraintes sur les capacités administratives* qui, conjuguées à une assistance technique insuffisante de la part des donateurs, pourraient éventuellement limiter la capacité des autorités à appliquer les réformes ;
- *des tensions insoutenables sur les dépenses* résultant : a) d'une hausse des transferts à EDD en raison des pertes financières continues, b) de dépenses non maîtrisées au titre du programme de subventions alimentaires et énergétiques et c) du coût plus élevé que prévu de la mission en Somalie ;
- *un recul des réserves internationales à des niveaux non viables* — menaçant la couverture de la caisse d'émission —, dans les cas où les apports de capitaux et les financements officiels sont insuffisants pour combler la hausse du déficit courant ;
- *des actes de terrorisme* à la suite de l'intensification de l'engagement en Somalie, qui pourraient éroder la confiance et faire déraiser la croissance.

V. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

30. **Malgré les faibles résultats enregistrés pendant le premier semestre de 2011, le programme est dans l'ensemble sur la bonne voie.** Les résultats ont souffert du choc des cours des produits de base et de la sécheresse, mais aussi d'un fléchissement de la vigilance des autorités à l'occasion des élections et pendant la longue période de transition gouvernementale. Cependant, les autorités n'ont pas relâché la discipline en matière de

⁶ La conférence des donateurs prévue antérieurement pour le début de 2011 a été provisoirement reportée à 2012.

dépenses, ont accompli des progrès suffisants dans l'exécution de leur programme de réformes structurelles et se sont engagées à appliquer de bonnes politiques en 2011 et 2012. Les services du FMI s'attendent à ce que les critères de réalisation sur le solde budgétaire et le crédit net à l'État fixés pour la fin de décembre de 2011 ne soient pas respectés (Rapport du FMI n° 12/169). Ils sont toutefois d'avis que, si les résultats macroéconomiques étaient conformes au cadre macroéconomique révisé, les grands objectifs du programme continueraient d'être atteints. Ils appuient donc la demande des autorités d'achever la cinquième revue, d'accorder les dérogations voulues pour l'inobservation des critères de réalisation sur le solde budgétaire et le crédit net à l'État prévus pour la fin de juin et des critères de réalisation continus sur la non-accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs, compte tenu des écarts mineurs par rapport aux objectifs du programme et des mesures correctives prises par les autorités.

31. La hausse des cours internationaux et la sécheresse ont eu des retombées fortement négatives sur l'économie djiboutienne. La flambée des cours des produits de base, surtout des produits alimentaires et énergétiques, ont gonflé la facture des importations, réduit l'espace budgétaire et eu des répercussions disproportionnées sur les ménages les plus pauvres. La sécheresse a intensifié les pressions sur l'économie, accroissant fortement la dépendance de la population à l'égard des denrées alimentaires et des services fournis par l'État et la communauté internationale. Les services du FMI appuient la demande d'augmentation de l'accès de 60 % de la quote-part pour combler les besoins supplémentaires de financement extérieur imputables à ces chocs exogènes, ainsi que le rééchelonnement des décaissements y afférents.

32. Dans le cadre du régime de la caisse d'émission, qui sert bien le pays, la stabilité macroéconomique dépend de l'application d'une politique budgétaire saine. Les services du FMI accueillent avec satisfaction l'engagement pris par les autorités de viser un déficit budgétaire de 0,4 % du PIB pour 2011 et l'équilibre des finances publiques en 2012. Pour atteindre ces objectifs, elles doivent intensifier leurs efforts en matière de recouvrement des impôts, mais aussi rester vigilantes à l'égard des pressions sur les dépenses. À cet effet, elles devraient continuer de maîtriser rigoureusement les conséquences financières de la hausse du traitement de base. Si des compressions de dépenses s'imposent en 2012 face à des recettes inférieures aux prévisions du programme, elles devraient en outre privilégier la qualité de l'ajustement budgétaire et s'abstenir de réduire de façon disproportionnée (comme en 2011) les dépenses sociales et en capital.

33. Le succès du programme dépend donc fondamentalement de l'application immédiate par les autorités des mesures correctives convenues. Elles devraient s'attacher en priorité à rattraper le retard en matière de recouvrement des impôts pour atteindre les objectifs budgétaires ambitieux fixés pour 2011 et 2012, effectuer régulièrement les paiements au titre du service de la dette extérieure, dont ceux pris en charge par les sociétés publiques en vertu d'accords avec l'État, ne pas relâcher la discipline budgétaire et établir et

publier rigoureusement les données budgétaires et sur la dette. La création d'une cellule macroéconomique au Ministère des finances sera utile à cet égard.

34. **Par ailleurs, la réforme du secteur budgétaire est cruciale pour améliorer la gestion des finances publiques.** Il est nécessaire d'approfondir les réformes sur les recettes fiscales, notamment en ce qui concerne l'administration de la TVA et la réduction des exonérations fiscales, pour accroître le potentiel de recettes. Les progrès observés dans le domaine de la gestion des finances publiques sont encourageants, mais davantage reste à faire, en particulier pour renforcer le processus budgétaire (et, notamment, améliorer la transparence de la planification et de l'exécution du budget) et suivre les arriérés intérieurs et la dette croisée du secteur public.

35. **La réforme des subventions énergétiques aidera à en contenir le coût budgétaire et à mieux cibler les besoins des pauvres.** Les services du FMI saluent les récentes hausses des prix du gazole, ainsi que l'intention des autorités de mettre au point, avec le concours du FMI, une réforme visant à éliminer les subventions généralisées au gazole et à rétablir le mécanisme de lissage automatique.

36. **Pour abaisser le coût de l'énergie, une stratégie à moyen terme axée sur la réforme d'EDD s'impose.** La hausse des cours du pétrole a fait ressortir les difficultés financières d'EDD, mais les problèmes du secteur de l'énergie existent depuis longtemps. Seule la mise au point d'une stratégie cohérente en matière d'énergie, y compris la réforme de cette entreprise, peut empêcher de nouveaux transferts publics à EDD et permettre de répercuter sur le consommateur le faible coût de l'électricité importée d'Éthiopie.

37. **La BCD devrait continuer de centrer son attention sur l'application de la législation bancaire et sur les éventuelles questions de gouvernance du secteur bancaire.** Elle devrait maintenant concevoir un cadre de mise en application solide et former adéquatement ses services. Le système financier semble sain, mais, étant donné la forte croissance du crédit, l'augmentation du nombre des banques ces dernières années et les chocs que pourrait provoquer une crise financière en Europe, les autorités devraient suivre attentivement l'évolution du secteur bancaire et faire preuve de vigilance à l'égard de l'augmentation des risques, tant systémiques que pour chaque banque. La BCD devrait aussi prêter attention aux éventuels problèmes de gouvernance du secteur bancaire. Le durcissement de l'agrément bancaire est une importante mesure prise en ce sens.

Tableau 1. Djibouti : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2008-16

(Quote-part: 15,9 millions de DTS)
 (Population: 0,818 million; 2009)
 (PIB nominal par habitant: 1.383 dollars EU; 2010)
 (Taux de pauvreté: 42 %; 2002)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Effectif	Effectif	Effectif pré.	Prov.					
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)									
Comptes nationaux									
PIB réel (variation annuelle en %)	5,8	5,0	3,5	4,4	4,7	5,0	5,5	5,8	5,8
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	12,0	1,7	4,0	5,3	5,0	2,5	2,5	2,5	2,5
Prix à la consommation (fin de période)	9,2	2,2	2,8	9,2	0,4	2,4	2,3	2,3	2,3
(En pourcentage du PIB)									
Investissements et épargne									
Total investissements fixes	46,7	35,5	20,8	23,6	26,1	32,6	32,8	33,3	34,8
Privé	32,9	18,3	9,0	12,5	14,1	19,7	19,4	19,6	20,7
Public	13,8	17,2	11,7	11,1	12,0	12,9	13,4	13,6	14,1
Épargne nationale brute	22,4	26,4	14,9	11,9	14,3	20,7	21,1	20,8	22,5
Solde épargne/investissements	-24,3	-9,1	-5,8	-11,7	-11,8	-11,9	-11,7	-12,5	-12,3
Finances publiques									
Total recettes et dons	41,9	37,0	35,5	35,1	35,6	35,6	35,7	35,8	35,8
Dont: Recettes fiscales	20,0	20,1	20,2	20,6	20,7	21,9	22,6	23,1	23,3
Dépenses et prêts nets 1/	40,6	41,6	36,0	35,5	35,6	35,6	35,7	35,7	35,7
Dépenses courantes	26,8	24,3	24,3	24,4	23,6	22,7	22,3	22,1	21,7
Dépenses d'investissement	13,8	17,2	11,7	11,1	12,0	12,9	13,4	13,6	14,1
Solde global (base engagements, dons compris) 1/	1,3	-4,6	-0,5	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement intérieur	-0,6	-0,2	0,1	-0,4	-0,5	-2,1	-1,8	-1,8	-1,6
Financement extérieur	2,6	5,9	1,3	2,1	1,4	2,1	1,8	1,8	1,6
Variation des arriérés intérieurs (baisse -) 2/	-3,2	-1,2	-0,8	-1,3	-0,9	0,0	0,0	0,0	0,0
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)									
Secteur monétaire									
Avoirs extérieurs nets	23,1	12,1	5,1	3,1	6,7	6,9	7,0	6,9	7,0
Avoirs intérieurs nets	10,0	43,1	38,6	6,6	18,9	9,0	10,7	11,9	11,5
Créances sur le secteur privé	27,3	26,6	21,4	4,8	10,3	15,2	14,6	14,7	13,7
Monnaie au sens large	20,6	17,5	12,2	4,0	9,9	7,5	8,1	8,4	8,4
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (ratio)	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Taux d'intérêt moyen prêts commerciaux (en %)	11,4	11,7	10,1
(En millions de dollars, sauf indication contraire)									
Secteur extérieur									
Exportations de biens et de services	369	399	359	483	525	577	616	657	728
Importations de biens et de services	-704	-578	-509	-713	-769	-824	-870	-909	-980
Solde des transactions courantes (en % du PIB)	-24,3	-9,1	-5,8	-11,7	-11,8	-11,9	-11,7	-12,5	-12,3
IDE en % du PIB	23,8	9,5	2,4	5,8	6,7	12,3	12,0	12,2	12,3
Stock de dette extérieure contractée ou garantie par l'État (en % du PIB)	60,2	59,8	56,1	54,6	53,4	53,1	52,4	51,5	50,8
Réerves officielles brutes 3/	173,7	217,5	230,6	229,7	253,8	276,7	301,6	328,7	358,3
(en mois d'importations de biens et de services de l'année suivante)	3,6	5,1	3,9	3,6	3,7	3,8	4,0	4,0	3,8
Pour mémoire:									
PIB nominal (en millions de francs de Djibouti)	174 617	186 447	200 578	220 440	242 370	260 628	281 650	305 411	331 119
Taux de couverture de la caisse d'émission (en %) 4/	120,9	135,4	122,4	120,7	114,5	112,8	111,3	109,6	108,9
Taux de change (FD/\$EU) fin de période	177,7	177,7	177,7
Taux de change effectif réel (moyenne annuelle, 2005=100)	106,5	102,6	100,0
(Variation en %; dépréciation -)	-9,3	-3,6	-2,6

Sources : autorités de Djibouti et estimations et projections des services du FMI.

1/ En 2009 comprend les projets des entreprises publiques financés sur ressources extérieures garantis par l'État et totalisant 3,7% du PIB.

2/ Ne comprend pas les arriérés intérieurs aux entreprises publiques accumulés en 2009, dont le remboursement est inclus dans les dépenses courantes en 2010-12.

3/ En 2009, comprend l'allocation spéciale et générale de 14 millions de DTS.

4/ Avoirs extérieurs bruts de la BCD en pourcentage des engagements monétaires (base monétaire et dépôts de l'État à la BCD).

Tableau 2. Djibouti : Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2008-12
(en millions de Francs de Djibouti)

	2008	2009	2010	2011						2012
	Eff.	Eff.	Eff.prél.	Eff. pré.	Rapport du FMI	Prog. rév.	Rapport du FMI	Eff. pré.	Prog.	
					n° 12/169		n° 12/169			
				T1	Q2		Q4			
Recettes et dons	73,092	68,953	71,124	16,254	32,982	33,329	81,299	77,295	86,251	
Recettes fiscales	35,005	37,449	40,582	10,216	20,804	19,840	46,001	45,392	50,143	
Impôts directs 1/	15,673	17,229	18,726	4,879	9,700	9,485	20,603	20,258	22,211	
Impôts indirects et autres	19,331	20,220	21,857	5,337	11,105	10,355	25,398	25,134	27,932	
Impôts indirects	17,721	18,330	19,828	4,602	9,984	9,223	22,947	22,683	24,906	
Autres impôts	1,610	1,890	2,029	735	1,121	1,132	2,451	2,451	3,026	
Recettes intérieures non fiscales	4,618	9,010	8,872	1,136	4,819	4,054	9,621	5,817	8,550	
Recettes extérieures non fiscales 2/	10,631	10,546	10,965	3,657	4,024	6,373	12,736	12,736	11,692	
Dons	22,838	11,948	10,705	1,245	3,335	3,062	12,941	13,050	15,866	
Projets de développement	13,105	9,798	9,831	1,035	2,830	2,646	9,713	9,713	12,394	
Budget	9,733	2,150	874	210	504	416	3,228	3,337	3,472	
Total dépenses 3/	70,903	77,483	72,140	16,373	35,610	33,707	80,416	78,233	86,245	
Dépenses courantes	46,738	45,362	48,649	13,261	26,754	24,682	53,864	53,705	57,168	
Salaires et autres dépenses	19,857	24,058	25,464	6,767	13,610	13,584	27,231	27,231	29,009	
Salaires et contributions	19,857	21,634	22,911	6,128	12,276	12,239	24,555	24,555	26,178	
Subventions au logement	0	2,424	2,553	639	1,333	1,345	2,676	2,676	2,831	
Biens et services	16,467	13,122	14,359	4,206	7,900	6,439	15,684	15,384	16,148	
dont paiement des arriérés aux entreprises publiques 4/	0	0	500	0	0	0	1,300	1,300	1,000	
Dépenses civiles	12,044	10,700	11,349	3,956	6,900	5,896	12,657	12,657	13,416	
dont : dépenses extrabudgétaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dépenses militaires 5/	4,424	2,422	3,010	250	1,000	543	3,027	2,727	2,732	
Maintenance	660	650	1,152	198	574	258	1,354	1,354	1,474	
Transferts 6/	5,503	5,528	6,055	1,572	3,667	3,600	7,139	7,139	7,556	
Intérêts	558	803	745	248	499	385	1,005	1,037	1,286	
Dépenses courantes financées sur l'extérieur	1,374	1,201	874	210	504	416	1,451	1,560	1,695	
Dépenses d'investissement	24,164	32,121	23,491	3,112	8,856	9,025	26,552	24,528	29,077	
Financées sur l'intérieur	5,709	10,181	10,068	666	2,798	3,375	10,024	8,000	10,000	
dont : dépenses extrabudgétaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Financées sur l'extérieur	18,455	21,940	13,423	2,446	6,058	5,650	16,528	16,528	19,077	
Dons	13,105	9,798	9,831	1,035	2,830	2,646	9,713	9,713	12,394	
Prêts	5,350	12,142	3,592	1,411	3,228	3,004	6,815	6,815	6,683	
Solde global (base ordonnancements, dons inclus) 3/	2,189	-8,530	-1,016	-119	-2,628	-378	883	-938	6	
Solde global (base ordonnancements, dons exclus)	-20,649	-20,478	-11,721	0	-5,963	-3,440	-12,058	-13,988	-15,860	
Variations des arriérés (paiements en liquide = -)	-5,591	-2,154	-1,626	342	0	-734	-2,800	-2,800	-2,200	
Solde global (base caisse)	-3,402	-10,684	-2,642	223	-2,628	-1,112	-1,917	-3,738	-2,194	
Financement	3,360	10,666	2,698	-233	2,628	1,269	1,917	3,738	2,194	
Financement intérieur (net)	-1,103	-424	158	-985	440	-597	-2,696	-875	-1,135	
Financement bancaire	-1,007	-328	254	-937	488	-549	-2,600	-779	-1,039	
Banque centrale	-1,267	-1,594	842	-944	488	305	-1,600	75	-655	
Banques commerciales	260	1,266	-588	7	0	-854	-1,000	-854	-384	
Financement non bancaire	-96	-96	-96	-48	-48	-48	-96	-96	-96	
Financement extérieur (net)	4,463	11,090	2,540	752	2,188	1,866	4,613	4,613	3,329	
Décaissements	5,616	12,142	3,592	1,411	3,228	3,004	6,815	6,815	6,683	
Paiements d'amortissement	-1,153	-1,052	-1,052	-659	-1,040	-1,138	-2,202	-2,202	-3,354	
Financement résiduel	0	-18	56	-10	0	157	0	0	0	
Pour mémoire:										
Dépenses courantes de nature sociale 7/	16,058	25,864	4,361	3,296	6,541	6,541	14,451	14,451	29,671	
Solde budgétaire de base 8/	-10,451	-7,883	-8,389	-2,365	-2,449	-2,772	-5,515	-7,636	-5,480	
Recettes intérieures	39,623	46,459	49,454	11,352	25,623	23,894	55,622	51,209	58,693	
Dépenses financées sur l'intérieur	50,073	54,342	57,843	13,717	28,072	26,666	61,137	58,845	64,173	

Sources : Autorités de Djibouti et estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris €7,5 millions de l'ITS, l'impôt des particuliers, des militaires français, comme par crédit-bail.

2/ Frais de location annuelle de € 30 millions et de 30 millions de dollars des bases militaires française et américaine, qui comprennent le paiement des TIC pour le compte des soldats français. En Q3 2010 et après inclus 3 millions de dollars pour la base militaire japonaise.

3/ Pour l'année 2009 comprend les prêts et les subventions des entreprises publiques.

4/ En 2010 inclus le paiement des arriérés intérieurs aux entreprises publiques accumulés en 2009.

5/ Comprend € 5 millions (sur un total de € 30 millions) des financements étrangère qui représentent les dépenses actuelles de militaires français comme par crédit-bail. Le budget classe ces dépenses comme des investissements domestiques.

6/ Ne comprend pas les subventions au logement.

7/ Révisées à partir de 2010 ne comprend pas les salaires. En 2011, inclus seulement les dépenses sociales telles que définies dans PAT et les dépenses courantes financées par l'étranger et les dépenses courantes financées par l'étranger.

8/ Défini comme recettes intérieures moins les dépenses financées par des ressources intérieures.

Tableau 3. Djibouti : Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2009-11

(en % du PIB)

	2008	2009	2010	2011			2012	
	Eff.	Eff.	Eff.prél.	Rapport du FMI n° 12/169	Rapport du FMI n° 12/169	Eff.prél.	Prog. rév	
			Q2		Q4			
Recettes et dons	41.9	37.0	35.5	14.5	15.1	35.6	35.1	35.6
Recettes fiscales	20.0	20.1	20.2	9.1	9.0	20.2	20.6	20.7
Impôts directs 1/	9.0	9.2	9.3	4.3	4.3	9.0	9.2	9.2
Impôts indirects et autres	11.1	10.8	10.9	4.9	4.7	11.1	11.4	11.5
Impôts indirects	10.1	9.8	9.9	4.4	4.2	10.1	10.3	10.3
Autres impôts	0.9	1.0	1.0	0.5	0.5	1.1	1.1	1.2
Recettes intérieures non fiscales	2.6	4.8	4.4	2.1	1.8	4.2	2.6	3.5
Recettes extérieures non fiscales 2/	6.1	5.7	5.5	1.8	2.9	5.6	5.8	4.8
Dons	13.1	6.4	5.3	1.5	1.4	5.7	5.9	6.5
Projets de développement	7.5	5.3	4.9	1.2	1.2	4.3	4.4	5.1
Budget	5.6	1.2	0.4	0.2	0.2	1.4	1.5	1.4
Total dépenses 3/	40.6	41.6	36.0	15.6	15.3	35.3	35.5	35.6
Dépenses courantes	26.8	24.3	24.3	11.7	11.2	23.6	24.4	23.6
Salaires et autres dépenses	11.4	12.9	12.7	6.0	6.2	11.9	12.4	12.0
Salaires et contributions	11.4	11.6	11.4	5.4	5.6	10.8	11.1	10.8
Subventions au logement	0.0	1.3	1.3	0.6	0.6	1.2	1.2	1.2
Biens et services	9.4	7.0	7.2	3.5	2.9	6.9	7.0	6.7
<i>dont</i> : paiement des arriérés aux entreprises publiques 4/			0.2	0.0	0.0	0.6	0.6	0.4
Dépenses civiles	6.9	5.7	5.7	3.0	2.7	5.5	5.7	5.5
<i>dont</i> : dépenses extrabudgétaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses militaires 5/	2.5	1.3	1.5	0.4	0.2	1.3	1.2	1.1
Maintenance	0.4	0.3	0.6	0.3	0.1	0.6	0.6	0.6
Transferts 6/	3.2	3.0	3.0	1.6	1.6	3.1	3.2	3.1
Intérêts	0.3	0.4	0.4	0.2	0.2	0.4	0.5	0.5
Dépenses courants financées sur l'extérieur	0.8	0.6	0.4	0.2	0.2	0.6	0.7	0.7
Dépenses d'investissement	13.8	17.2	11.7	3.9	4.1	11.6	11.1	12.0
Financées sur l'intérieur	3.3	5.5	5.0	1.2	1.5	4.4	3.6	4.1
<i>dont</i> : dépenses extrabudgétaire		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financées sur l'extérieur	10.6	11.8	6.7	2.7	2.6	7.2	7.5	7.9
Dons	7.5	5.3	4.9	1.2	1.2	4.3	4.4	5.1
Prêts	3.1	6.5	1.8	1.4	1.4	3.0	3.1	2.8
Solde global (base engagements, dons inclus) 3/	1.3	-4.6	-0.5	-1.2	-0.2	0.4	-0.4	0.0
Solde global (base engagements, dons exclus) 3/	-11.8	-11.0	-5.8	-2.6	-1.6	-5.3	-6.3	-6.5
Variations des arriérés (paiements en liquide = -)	-3.2	-1.2	-0.8	0.0	-0.3	-1.2	-1.3	-0.9
Solde global (base caisse)	-1.9	-5.7	-1.3	-1.2	-0.5	-0.8	-1.7	-0.9
Financement	1.9	5.7	1.3	1.2	0.6	0.8	1.7	0.9
Financement intérieur (net)	-0.6	-0.2	0.1	0.2	-0.3	-1.2	-0.4	-0.5
Financement bancaire	-0.6	-0.2	0.1	0.2	-0.2	-1.1	-0.4	-0.4
Banque centrale	-0.7	-0.9	0.4	0.2	0.1	-0.7	0.0	-0.3
Banques commerciales	0.1	0.7	-0.3	0.0	-0.4	-0.4	-0.4	-0.2
Financement non bancaire	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement extérieur (net)	2.6	5.9	1.3	1.0	0.8	2.0	2.1	1.4
Décaissements	3.2	6.5	1.8	1.4	1.4	3.0	3.1	2.8
Paiements d'amortissement	-0.7	-0.6	-0.5	-0.5	-0.5	-1.0	-1.0	-1.4
Financement résiduel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire:								
PIB 7/	174,617	186,447	200,578	228,098	220,440	228,098	220,440	242,370
Solde budgétaire de base 8/	-6.0	-4.2	-4.2	-1.1	-1.3	-2.4	-3.5	-2.3
Recettes intérieures	22.7	24.9	24.7	11.2	10.8	24.4	23.2	24.2
Dépenses financées sur l'intérieur	28.7	29.1	28.8	12.3	12.1	26.8	26.7	26.5

Sources : autorités de Djibouti et estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris €7,5 millions de l'ITS, l'impôt des particuliers, des militaires français, comme par crédit-bail.

2/ Frais de location annuelle de € 30 millions et de 30 millions de dollars des bases militaires française et américaine, qui comprennent le paiement des TIC pour le compte des soldats français. En Q3 2010 et après inclus 3 millions de dollars pour la base militaire japonaise.

3/ Pour l'année 2009 comprend les prêts et les subventions des entreprises publiques.

4/ En 2010 inclus le paiement des arriérés intérieurs aux entreprises publiques accumulés en 2009.

5/ Comprend € 5 millions (sur un total de € 30 millions) des financements étrangère qui représentent les dépenses actuelles de militaires français comme par crédit-bail. Le budget classe ces dépenses comme des investissements domestiques.

6/ Ne comprend pas les subventions au logement.

7/ En 2010, montre révisés du PIB sont comparés au programme.

8/ Défini comme recettes intérieures moins les dépenses financées par des sources domestiques.

Tableau 4. Djibouti : Balance des paiements, 2008-12

(en millions de dollars EU, sauf indication contraire)

	2008	2009		2010		2011		2012
	Eff.	Eff.	Eff. pré.	Prog.	Eff. pré.	Prog.	Prog.	
Compte courant (dons inclus) 1/ (En % du PIB)	-239 -24.3	-95 -9.1	-66 -5.8	-133 -10	-145 -12	-161 -11.8		
Crédit	369	399	359	472	483	525		
Exportations de biens, f.à.b.	69	77	81	120	127	117		
Exportations de services	300	322	278	353	356	409		
Dont: Services aux bases militaires étrangères	166	180	187	218	216	224		
transport maritime	65	66	35	52	52	67		
Débit	-704	-578	-509	-679	-713	-769		
Importations de biens, f.à.b.	-574	-451	-376	-520	-554	-597		
Dont: biens d'investissement	-284	-198	-75	-95	-94	-112		
pétrole brut et produits pétroliers	-161	-86	-155	-161	-171	-185		
liée à sécheresse	26	43		
Importations de services	-130	-128	-134	-159	-159	-172		
Revenu net de l'étranger 2/ Dont: revenu lié à la location des bases militaires	93 60	81 59	84 62	71 72	70 72	59 66		
Transferts courants nets de l'étranger	3	3	0	3	15	23		
Privé (net)	-8	-8	-9	-9	-9	-9		
Officiel (net)	11	11	9	12	24	32		
liée à sécheresse	12	18		
Compte de capital et compte financier 3, 4/	314	131	106	121	124	157		
Transferts nets de capital 1/	45	58	98	21	40	65		
Investissements directs étrangers	234	100	27	92	72	92		
Secteur public (net)	118	30	2	41	42	48		
Décaissements	133	49	21	68	70	83		
Remboursements	-15	-19	-20	-27	-27	-36		
Dont: admissible au rééchelonnement du Club de Paris	-60	-7	-5	-2	-2	0		
banques commerciales (= augmentation des AEN)	-82	-56	-21	-33	-30	-47		
DTS	0	21	0	0	0	0		
Erreurs et omissions	-88	-47	-51	0	0	0		
Solde global (déficit -)	-13	9	9	-11	-21	-4		
Financement	13	-9	-9	11	21	4		
Banque centrale	-49	-27	-17	-13	0	-26		
Actifs	-43	-44	-13	-12	1	-24		
Passifs	-6	17	-4	-1	-1	-1		
DTS	...	-21		
Financement exceptionnel	14	13	8	23	21	20		
Soutien budgétaire des donateurs (dons et prêts)	0	0	0	10	10	0		
Variations des obligations impayées (diminution-)	-60	0	0	0	0	0		
Allègement attendu de la dette	66	9	8	4	4	0		
Club de Paris	61	7	5	2	2	0		
Hors Club de Paris	5	3	3	2	2	0		
Financement de programme	8	4	0	9	7	20		
FMI (FCE)	6	2	0	9	7	20		
dont: augmentation niveau d'accès FEC	0	15		
<i>Pour mémoire:</i>								
Avoirs extérieurs bruts de la banque centrale 3/	173.7	217.5	230.6	242	230	254		
En nombre de mois d'importations	3.6	5.1	3.9	4	4	3.7		
Taux de couverture de la caisse d'émission	120.9	135.4	122.4	116	121	114.5		
IDE en % du PIB	23.8	9.5	2.4	7.2	5.8	6.7		
Aide Extérieure liée à la sécheresse					19.0	25.6		
Dette extérieure officielle (y compris entreprises publiques)								
En millions de dollars EU	591	627	634	680	678	729		
En % du PIB	60.2	59.8	56.1	53.0	54.6	53		
En % des exportations de biens et de services	160	157	176	144	140	139		
Service de la dette								
En millions de dollars EU	26	25	24	34	35	53		
En % du PIB	2.6	2.4	2.1	2.6	2.8	3.9		
En % des exportations de biens et de services	6.9	6.3	6.6	7.2	7.2	10.1		

Sources : autorités de Djibouti et estimations et projections des services du FMI.

1/ Révisées en raison des nouvelles estimations des transferts sortants.

2/ Frais de location annuelle des € 30 millions et des 30 millions de dollars les bases militaires français et américain et l'intérêt due au Club de Paris et autre creditors.

3/ Exclu financement exceptionnel.

4/ En 2009, l'allocation special and general de 14 millions de DTS.

Tableau 5. Djibouti : Situation monétaire et indicateurs du secteur bancaire, 2008–11

(Fin de période, en millions de francs de Djibouti, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010	2011		2012
	Eff.	Act.	Eff. pré.	Rapport du FMI n° 12/169	Eff. pré.	Prog.
Monnaie au sens large	142,310	167,191	187,589	201,857	195,079	214,487
Monnaie en circulation	17,624	19,629	20,084	21,612	19,886	24,314
Dépôts	124,686	147,562	167,505	180,245	175,194	190,172
Dépôts à vue	64,612	83,049	107,207	115,361	112,128	121,715
Francs de Djibouti	40,296	62,511	72,251	77,746	75,567	82,028
Monnaie étrangère	24,316	20,538	34,956	37,615	36,560	39,686
Dépôts à terme	60,074	64,513	60,298	64,884	63,066	68,458
Francs de Djibouti	38,238	23,497	18,657	20,076	19,513	21,182
Monnaie étrangère	21,836	41,016	41,641	44,808	43,552	47,276
Avoirs extérieurs nets	117,498	131,673	138,351	144,778	142,579	152,078
Banque centrale	27,093	35,182	38,149	34,893	33,089	34,162
Actifs 1/	30,873	38,658	40,979	43,034	40,819	45,114
Passifs 1/	3,780	7,372	6,726	8,141	7,730	10,952
Banques commerciales	90,405	100,381	104,092	109,884	109,490	117,916
Actifs	102,308	119,169	132,369	140,311	139,064	150,017
Passifs	11,903	18,788	28,277	30,427	29,574	32,101
Avoirs intérieurs nets	24,812	35,518	49,238	57,079	52,500	62,409
Créances sur l'État (net)	3,236	2,908	3,161	561	2,382	1,343
Banque centrale	1,459	-135	706	-894	781	126
Banques commerciales	1,777	3,043	2,455	1,455	1,601	1,217
Créances sur le secteur non public	44,730	57,342	69,058	77,294	72,297	79,513
Entreprises publiques	1,519	2,625	2,646	2,665	2,665	2,683
Secteur privé	43,211	54,717	66,412	74,629	69,633	76,829
Comptes de capital	-9,786	-10,697	14,476	-11,912	15,179	16,747
Autres postes (net)	-13,368	-14,035	-11,187	-8,864	-11,912	-12,653
	(Variation par rapport à l'année précédente, en % de la monnaie au sens large)					
Monnaie au sens large	20.6	17.5	12.2	7.6	4.0	9.9
Monnaie en circulation	1.8	1.4	0.3	0.8	-0.1	2.3
Avoirs extérieurs nets	18.7	10.0	4.0	3.4	2.3	4.9
Banque centrale	6.3	5.7	1.8	-1.7	-2.7	0.5
Banques commerciales	12.3	7.0	2.2	3.1	2.9	4.3
Avoirs intérieurs nets	1.9	7.5	8.2	4.2	1.7	5.1
<i>Dont</i> : créances sur l'État (net)	-0.8	-0.2	0.2	-2.2	-0.4	-0.5
créances sur le secteur non public	7.7	8.9	7.0	4.4	1.7	3.7
Pour mémoire:						
Autorités monétaires						
Réserves internationales nettes (en millions de \$EU) 1/	30.0	56.9	42.2	32.7	39.4	32.2
Avoirs extérieurs bruts (AEB) (en millions de \$EU) 1/	173.7	217.5	230.6	242.1	229.7	253.8
AEB en % des dépôts en devises des banques	66.9	62.8	53.5	52.2	51.0	51.9
AEB en % du total des dépôts du système bancaire	24.8	26.2	24.5	23.9	23.3	23.7
Système bancaire:						
Crédit au secteur privé, variation en % sur 12 mois	27.3	26.6	21.4	12.4	4.8	10.3
Vitesse de circulation de la monnaie	1.2	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1

Sources : autorités de Djibouti et estimations et projections des services du FMI.

1/ En 2009, l'allocation de 14 millions de DTS.

Tableau 6. Djibouti: Indicateurs de solidité financière, 2000–10

(En pourcentage, sauf indication contraire)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Fonds propres											
Fonds propres de base (Tier 1)/actifs pondérés par risques	17,3	18,5	21,7	19,1	15,0	15,7	17,4	8,1	8,5	9,5	10,1
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés par risques	2,3	2,6	2,5	2,7	2,1	2,0	4,2	3,7	3,5	3,2	3,6
Total fonds propres déclarés/actifs pondérés par les risques (K1-1)	114,2	99,5	96,5	104,5	101,5	106,2	102,7	80,9	85,4	86,4	112,3
Qualité des actifs 1/											
Prêts improductifs/prêts bruts	19,7	26,9	30,6	29,2	28,8	27,8	15,6	10,9	8,6	6,7	6,1
Prêts improductifs (net de provisions)/fonds propres	49,6	50,4	59,0	60,5	67,0	73,7	23,5	20,8	17,2	14,9	17,4
Provisions/prêts improductifs	54,7	55,5	52,3	52,5	55,1	56,6	74,9	75,5	77,4	76,6	73,5
Banques dépassant le plafond d'emprunts à un seul emprunteur 2/	1	0	0	2	1	0	1	1	1	2	5
Produit et rentabilité											
Rendement déclaré de l'actif	4,8	4,2	2,1	2,8	2,1	1,9	1,8	1,8	1,6	1,4	3,3
Rendement déclaré des fonds propres 3/	13,1	11,7	7,9	8,5	21,1	28,2	43,9	49,4	53,0	55,1	44,3
Marge d'intérêt/produit brut	33,5	31,7	26,3	22,3	22,7	40,5	49,9	47,1	43,1	45,7	71,6
Dépenses hors intérêts/produit brut	59,0	60,0	64,7	71,2	72,2	59,1	47,6	51,8	55,7	44,2	51,8
Dépenses salariales/dépenses hors intérêts	60,9	62,9	61,8	60,7	54,0	56,6	56,4	50,4	41,4	53,8	45,2
Liquidité											
Actifs liquides/total des actifs	47,5	58,5	64,9	70,5	74,3	76,6	75,4	72,1	65,7	67,5	64,0
Actifs liquides/passifs à court terme	285,6	455,1	494,0	726,0	710,5	736,2	670,3	660,5	626,8	596,4	490,6
Actifs liquides/dépôts à vue et épargne	164,0	180,1	188,7	175,8	209,1	226,6	597,9	615,3	491,3	647,0	746,5
Actifs liquides/total des dépôts	61,4	72,0	78,8	81,4	85,4	87,7	87,1	82,9	75,2	78,1	76,6

Source: Banque centrale de Djibouti et estimations des services du FMI.

1/ Les prêts improductifs comprennent trois catégories : à surveiller, douteuses et perte. Révisés depuis 2006 pour exclure les créances d'une banque liquidée.

2/ Plafond fixé à 25% des fonds propres (K3-1).

3/ Basé sur fonds propres minima.

Tableau 7. Djibouti : Revues et décaissements, 2008–12

Date	Mesure/état d'avancement	Décaissement	En pourcentage quote-part /1
Septembre 2008	Approbation de l'accord FEC par le Conseil	3,864 millions de DTS	24,00
Juin 2009	Première revue achevée (juin 2009) sur la base des critères de réalisation de fin déc. 2008	1,476 million de DTS	9,28
Décembre 2010	Deuxième et troisième revues achevées (janvier 2011) sur la base des critères de réalisation à fin juin et déc. 2009.	2,952 millions de DTS	18,56
Juin 2011	Quatrième revue achevée (juillet 2011) sur la base des critères de réalisation de fin déc. 2010	1,476 million de DTS	9,28
Novembre 2011	Cinquième revue achevée sur la base des critères de réalisation de fin juin 2011	6,246 millions de DTS 2/	39,28
Mai 2012	Sixième revue achevée sur la base des critères de réalisation de fin déc. 2011	6,246 millions de DTS 2/	39,28
	Total	22,260 millions de DTS	140,00

Source : estimations et projections des services du FMI.

1/ La quote-part de Djibouti est équivalente à 15,9 millions de DTS.

2/ Comprend une augmentation du niveau d'accès de 9,54 millions DTS soit 60% de la quote-part.

Tableau 8. Djibouti: Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2007–22

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
											Projections					
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants (millions DTS)																
Principal	1.82	2.73	2.73	2.18	1.64	0.91	-	0.92	1.07	1.36	1.95	1.95	1.03	0.89	0.59	-
Commissions et intérêts	0.09	0.08	0.06	0.01	-	0.01	0.01	0.03	0.03	0.02	0.02	0.02	0.01	0.01	0.01	0.01
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants et prospectifs (en millions de DTS)																
Principal	1.82	2.73	2.73	2.18	1.64	0.91	-	0.92	1.07	1.36	3.20	4.45	3.53	3.38	3.09	1.25
Commissions et intérêts	0.09	0.08	0.06	0.01	-	0.01	0.01	0.06	0.06	0.06	0.05	0.04	0.03	0.02	0.01	0.01
Total des obligations sur la base des crédits existants et prospectifs																
En millions de DTS	1.9	2.8	2.8	2.2	1.6	0.9	0.0	1.0	1.1	1.4	3.3	4.5	3.6	3.40	3.10	1.26
En milliards de FD	0.5	0.8	0.8	0.6	0.5	0.3	0.0	0.3	0.3	0.4	0.9	1.3	1.0	1.0	0.9	0.4
En pourcentage des recettes publiques	1.0	1.1	1.1	0.8	0.6	0.3	0.0	0.3	0.3	0.3	0.8	1.0	0.7	0.7	0.6	0.2
En pourcentage des exportations de biens et de services	0.9	1.2	1.1	0.9	0.5	0.3	0.0	0.3	0.3	0.3	0.7	0.8	0.6	0.5	0.4	0.2
En pourcentage du service de la dette ^{1/}	10.4	13.8	12.3	10.5	6.7	2.9	0.0	3.0	3.6	4.6	7.9	11.8	9.7	9.6	9.1	3.8
En pourcentage du PIB	0.3	0.5	0.4	0.3	0.2	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1
En pourcentage la quote-part	12.0	17.6	17.5	13.8	10.3	5.8	0.1	6.2	7.1	8.9	20.4	28.2	22.4	21.38	19.50	7.92
Encours total des crédits du FMI																
En millions de DTS	10.18	11.32	10.07	7.88	10.68	22.26	22.26	21.34	20.27	18.91	15.71	11.25	7.72	4.34	1.25	0.00
En milliards de FD	2.77	3.18	2.76	2.14	3.02	6.30	6.29	6.02	5.70	5.31	4.41	3.16	2.17	1.22	0.35	0.00
En pourcentage des recettes publiques	5.22	4.35	4.00	3.01	3.90	7.31	6.77	5.98	5.22	4.48	3.65	2.49	1.60	0.84	0.23	0.00
En pourcentage des exportations de biens et de services	4.85	4.85	3.89	3.35	3.51	6.75	6.13	5.49	4.89	4.11	3.15	2.09	1.32	0.67	0.18	0.00
En pourcentage du service de la dette ^{1/}	55.23	55.55	44.55	37.89	43.80	71.20	71.19	64.48	63.72	60.84
En pourcentage du PIB	1.84	1.82	1.48	1.07	1.37	2.60	2.41	2.14	1.87	1.60	1.23	0.84	0.54	0.28	0.08	0.00
En pourcentage la quote-part	64.01	71.16	63.30	49.59	67.17	140.00	140.00	134.21	127.48	118.93	98.81	70.75	48.55	27.30	7.86	0.00
Utilisation nette des crédits du FMI (en millions de DTS)																
Décaissements	0.00	3.86	1.48	2.95	2.95	13.97	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-	-	-
Remboursements et rachats	1.82	2.73	2.73	2.18	1.64	0.91	0.00	0.92	1.07	1.36	3.20	4.45	3.53	3.38	3.09	1.25
Pour mémoire :																
PIB nominal (en milliards de FD)	151	175	186	201	220	242	261	282	305	331	359	376	404	432	462	495
Exportations de biens et de services (en milliards de FD)	57	66	71	64	86	93	103	110	117	129	140	151	164	181	199	220
Recettes publiques (en milliards de FD)	53	73	69	71	77	86	93	101	109	118	121	127	136	145	155	166
Service de la dette (en milliards de FD) 1/	5	6	6	6	7	9	9	9	9	9	12	11	10	10	10	9
FD/DTS (moyenne de la période)	272	281	274	271	282	283	282	282	281	281	281	281	281	281	281	281

Source: Estimations et projections des services du FMI.

1/ Le total du service de la dette comprend les rachats et les remboursements au FMI.

**LETTRE D'INTENTION
ET MÉMORANDUM DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES**

Djibouti, le 25 janvier 2012

Madame Christine Lagarde
Directrice générale
Fonds monétaire international
Washington D.C. 20431

Madame la Directrice générale,

1. La présente lettre d'intention a pour objet de vous informer des progrès accomplis par Djibouti en 2011 dans le cadre de l'accord sur la Facilité élargie de crédit (FEC) et décrit les intentions du gouvernement en ce qui concerne les politiques économiques et les réformes envisagées pour l'année 2012.

2. Les objectifs du programme soutenu par la FEC et approuvé en 2008 sont maintenus. Ces objectifs sont cohérents avec notre volonté de faire de Djibouti une plaque tournante des échanges commerciaux, de la logistique et services connexes ainsi que des services financiers. Le programme soutenu par la FEC continuera d'être aligné sur l'Initiative Nationale de Développement Social (INDS) qui traduit la stratégie de notre pays en matière de développement économique et de lutte contre la pauvreté.

3. L'exécution du programme a été fortement perturbée à partir du deuxième trimestre du 2011 par une situation exceptionnelle de sécheresse. Plus de 12 millions de personnes (11% de la population) dans la Corne de l'Afrique ont été touchées par l'une des pires sécheresses depuis 60 ans, résultant en pertes de récoltes et de bétail. Djibouti est parmi les pays les plus touchés, de même que l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie. La sécheresse actuelle, la quatrième année consécutive sans précipitations, a gravement affecté environ 120.000 personnes dans les zones rurales (50% de la population rurale, et 15% du total), et environ 20,000 réfugiés, et a fortement été réduit le bétail. De plus, la sécheresse a aggravé une situation de la sécurité alimentaire structurellement critique, avec 14.5% de la population urbaine (Djibouti ville et les cinq chefs-lieux) en insécurité alimentaire, et une malnutrition qui touche encore plus de 12.000 enfants de moins de cinq ans dans l'ensemble du pays, selon la dernière enquête nutritionnelle nationale de mars 2011. Selon les données disponibles, environ 33% des Djiboutiens vivent dans des zones à haut risque, et 35,3% de l'économie est vulnérable aux risques naturels.

4. Dans ce cadre, nous avons lancé un appel à l'aide d'urgence auprès de nos partenaires. Suite à cet appel, les partenaires se sont engagés à nous fournir une aide pour un montant total de 47 millions de dollar EU (sur la base des sommes confirmées à fin

octobre 2011). A cet effet, nous avons mis en place un comité interministériel de crise pour la sécheresse présidé par le ministre de l'intérieur assisté du ministre des finances et du secrétariat à la solidarité en coordination avec les bailleurs de fonds dont le FMI. Ces engagements ont déjà donné lieu à des versements partiels depuis juillet 2011 et le reliquat devrait être versé sur les deux prochaines années (avec 2012 concentrant la majorité des décaissements). Il est prévu que la plupart de cette aide se manifeste sous la forme de dons en nature, notamment par l'intermédiaire du PAM (Programme Alimentaire Mondial).

5. Les effets négatifs de la sécheresse se sont ajoutés à la forte remontée des prix internationaux des produits pétroliers et surtout des produits alimentaires, qui ont frappé durement la population. Pour faire face aux besoins de financement additionnels de la balance des paiements en 2011-12 dérivés de la sécheresse et de la hausse des prix des produits importés, nous demandons une augmentation de l'accès aux ressources de la FEC de 60 pourcent de notre quote-part (9.54 millions de DTS), avec un décaissement sur deux tranches, à l'occasion de l'approbation des cinquième et sixième revues.

6. Le programme est sur la bonne trajectoire, malgré des déviations temporaires des cibles à fin juin 2011 (Tableau 1). En dépit d'un contrôle rigoureux des dépenses dans le premier semestre de 2011, la performance budgétaire a souffert de la faiblesse du recouvrement des recettes fiscales et non fiscales. Le recouvrement des impôts directs et indirects a été ralenti par la période électorale, la mise en place du nouveau gouvernement et la réorganisation des administrations fiscales, mais aussi par l'impact indirect de la sécheresse sur les familles, y compris à travers les transferts interfamiliaux souvent dans les pays voisins, notamment la Somalie, et de la contribution des opérateurs privés à l'élan de solidarité. De plus, la forte remontée des prix internationaux nous a obligé à enregistrer des pertes au niveau de la redevance pétrolière sur le diesel, nécessaire pour assouplir l'impact de l'augmentation du prix du pétrole sur la tranche de population la plus vulnérable.

7. Cette performance mitigée a causé le non-respect des critères de performance sur le solde budgétaire et sur le crédit net du système bancaire à l'État. En outre, en raison de la situation tendue de trésorerie, le critère de performance continu sur la non-accumulation des arriérés extérieurs n'a pas été respecté durant le deuxième semestre et le critère de performance continu sur l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs (liée aux retards dans le paiement de salaires et pensions) n'a pas été respecté durant le troisième trimestre. Les autres critères de performance et objectifs quantitatifs indicatifs pour la fin juin 2011 ont été respectés à l'exception des dépenses sociales, qui étaient légèrement en deçà de la cible. Par ailleurs, nous n'avons contracté aucune dette non concessionnelle au cours de 2010, ni au cours de 2011.

8. La plupart des repères structurels pour 2011 sont maintenant respectés (Tableau 2), à l'exception de : (i) la production régulière et la publication sur le site

internet du Ministère des finances des TOFE (*repère structurel continu*) jusqu'à août 2011, à cause de retards répétés dans la préparation des données fiscales; (ii) l'adoption par le cabinet d'un nouveau code des douanes avant fin mars 2011 (*repère structurel pour fin mars 2011*), qui a été réalisé en juin; (iii) l'adoption par le Conseil de la BCD d'un calendrier officiel de réunions trimestrielles (*repère structurel pour fin juin 2011*), qui a été réalisé en septembre; et (iv) la conclusion des conventions de dettes croisées avec l'Électricité de Djibouti (EDD) et Djibouti Telecom qui ont été finalisées en septembre et avec l'Office Nationale d'Eau et d'Assainissement de Djibouti (ONEAD) qui a été finalisée en novembre; (v) l'acquisition du logiciel pour la nomenclature budgétaire (*repère structurel pour fin décembre 2011*), dont le financement a été engagé par la Banque Africaine de Développement; et (vi) la publication des états financiers audités de l'année 2010 de la BCD, y compris la lettre d'opinion et les notes de vulgarisation (*repère structurel pour fin décembre 2011*; alors que les états financiers audités de l'année 2010 ont été affichés sur le site web de la BCD, l'ensemble des états financiers seront bientôt affichés).

9. Pour atteindre les objectifs de la FEC, notre programme pour 2011 reste axé sur: (i) la poursuite d'une politique budgétaire prudente et cohérente avec la protection des dépenses sociales; (ii) le renforcement de la gestion budgétaire; (iii) le maintien de la viabilité de la dette; (iv) la modernisation du secteur financier et (v) le renforcement de la compétitivité de l'économie par l'approfondissement des réformes structurelles.

I. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES EN 2011 ET 2012

10. La croissance de l'économie djiboutienne est estimée avoir augmentée à 4.4% en 2011, comparé à 3.5% l'année passée, grâce à la reprise de l'activité de transbordement, la stabilisation de la situation en Éthiopie et l'intensification du secteur des services, notamment bancaires et des télécommunications (téléphonie mobile et internet). En 2011, l'inflation est censée avoir atteint 5.3% à cause de la hausse importante des prix des produits alimentaires mondiaux et ceux des carburants. La compétitivité, mesurée par le taux de change effectif, s'est détériorée de 2008 à 2010 en raison de l'appréciation du franc Djibouti par rapport à l'euro, mais cette tendance s'est inversée en 2011, à cause du différentiel positif entre l'inflation locale et celle en Éthiopie, le principal partenaire commercial de Djibouti.

11. Nous estimons que le déficit du compte courant devrait augmenter en 2011 jusqu'à 11.7% du PIB, d'un niveau de 5.8% du PIB en 2010, en raison d'une hausse des importations liée à l'impact de la sécheresse et de la remonté des prix alimentaires et pétroliers mondiaux. Les réserves internationales ont atteint un niveau de 231 millions de dollars EU à fin 2010, mais ont été mises récemment sous pression par les importations, la faible performance budgétaire et une reprise toutefois moins forte des IDE qu'estimée. Le niveau des réserves à fin 2011 est censé être resté inchangé, ce qui permettrait de garantir la couverture adéquate de la caisse d'émission et des importations. L'encours de

la dette extérieure est estimée avoir continué à diminuer de 56% du PIB à la fin de 2010 jusqu'à 55% à la fin de 2011.

12. La croissance devrait augmenter à 4.7% en 2012 grâce, principalement, à l'accélération de l'activité portuaire et au secteur des services. Cependant, comme en 2011, les IDE resteront à un niveau modéré reflétant le contexte mondial de crise économique et financière. L'inflation est prévue de se stabiliser à 5% en suivant le cycle des prix alimentaires mondiaux qui devraient finalement s'affaiblir. Le déficit du compte courant est prévu de se stabiliser au niveau élevé de 11.8% du PIB. Malgré une légère relance des exportations de biens et services, les importations poursuivront leur tendance à la hausse amorcée en 2011 en raison de la répercussion des effets de la sécheresse et de la croissance des flux d'IDE.

II. FINANCES PUBLIQUES

A. Politique budgétaire

13. Notre politique budgétaire reste concentrée sur trois axes principaux, à savoir: le rééquilibrage des finances publiques afin de maintenir la viabilité de la dette et le financement non monétaire des déficits budgétaires; la préservation de l'espace budgétaire pour les dépenses sociales; et le renforcement et la modernisation de la gestion budgétaire.

Politique budgétaire en 2011

14. Tenant compte des pressions sur le budget, nous avons révisé notre objectif de solde budgétaire pour 2011 et devons achever un déficit de 0,4% du PIB pour l'année. Cet objectif permettrait néanmoins de rattraper le retard des paiements des arriérés intérieurs déjà prévus en 2010. Nous avons visé à combler notre retard en matière de recouvrement de recettes directes et indirectes dans le dernier trimestre 2011 à travers plusieurs mesures d'urgence (décrite ci-dessous). En ce qui concerne les dépenses, nous avons continué à geler les recrutements et les salaires publics. Les nouveaux programmes d'emploi dans le secteur public seront gérés par des redéploiements des effectifs. Les dépenses de biens et services incluent le remboursement, déjà effectué, des arriérés intérieurs accumulés vis-à-vis de l'EDD et de l'ONEAD en 2009. Les dépenses sociales et les investissements ont été programmés d'augmenter en cohérence avec les objectifs de réduction de la pauvreté dans le cadre de l'INDS. Cependant, pour achever l'objectif d'un déficit de 0,4% du PIB, nous avons dû reporter des dépenses d'investissement pour un montant d'environ 1% du PIB. En 2011, nous n'avons pas effectué de dépenses extrabudgétaires et nous nous engageons à ne pas en effectuer dans le futur.

15. Le financement sera assuré essentiellement sur ressources extérieures, ce qui permettra à l'État de reconstituer ses dépôts au niveau du système bancaire intérieur,

notamment auprès de la BCD, qui ont fortement baissé au cours des premiers mois de 2011.

Politique de subventions

16. Pour faire face à la hausse des prix des matières premières, nous nous sommes appuyés sur une politique de subventions énergétiques et des prix alimentaires afin d'en atténuer les effets sur les tranches de population les plus faibles. En ce qui concerne le secteur de l'énergie, nous avons stabilisé, à partir de janvier 2011, le prix du diesel à travers la réduction de la redevance, pour une perte totale de recettes fiscales d'environ 2800 millions de FD comparé à la Loi de finances. Conscients que les contraintes budgétaires ne permettent pas au gouvernement de continuer à absorber une perte d'une telle dimension, nous allons entamer une étude (avec l'assistance du FMI) sur le système de protection sociale des filières vulnérables (transport en commun, taxis, boulangeries) tout en augmentant graduellement les prix du diesel à la pompe reflétant les niveaux ciblés des redevances dans la structure des prix par produit. Dans ce sens, nous avons déjà augmenté les prix du diesel à la pompe de 3 FD en octobre et d'un montant total de 8 FD en novembre et décembre (*action préalable avant le passage au conseil d'administration*) malgré une baisse des prix FOB. Au cas où la contrainte sociale dans le pays ne permette pas une augmentation du prix du diesel suffisante à achever l'objectif de redevances pétrolières de 800 millions de FD en 2012, nous nous engageons à reporter les investissements financés sur ressources intérieures pour un montant équivalent au manque à gagner. Nous avons également fixé le prix du pétrole lampant à un niveau supportable pour la population la plus vulnérable au moyen d'une subvention d'environ 60 millions de FD pour 2011.

17. La production de céréales (d'environ 8000 tonnes en 2010 et de 9000 tonnes en 2011) réalisée en Éthiopie et au Soudan et gérée par la Société Djiboutienne de sécurité alimentaire, est vendue sur le marché local à des prix subventionnés avec l'objectif de stabiliser les prix alimentaires locaux, pour un coût budgétaire d'environ 103 millions de FD. Afin de renforcer la transparence des subventions, nous allons préparer un bilan synthétique de l'exercice 2010 du programme de sécurité alimentaire pour fin 2011. Nous communiquerons régulièrement les comptes d'exploitation de la société de sécurité alimentaire.

Loi de finances pour 2012

18. En décembre 2011, le conseil des ministres a approuvé la Loi de finances pour 2012, conforme aux conclusions de nos discussions. Les principaux axes de la Loi de finances restent conformes aux objectifs de l'INSD, notamment la poursuite des programmes engagés dans le cadre des objectifs du millénaire en dépit d'un contexte international plus morose. En ce qui concerne les recettes, nous comptons garder les recettes fiscales constantes en termes de PIB par rapport à 2011, grâce notamment aux

réformes engagées sur la TVA et sur les exonérations ainsi qu'à nos efforts de recouvrement des impôts. Du côté des dépenses, nous entendons augmenter nos dépenses d'investissement dans les secteurs porteurs de croissance tout en respectant la rigueur budgétaire qui nous est imposée par la contrainte du niveau de nos recettes. Dans ce cadre, nous maintiendrons le gel des recrutements dans l'administration publique, à l'exception des secteurs sociaux, notamment de l'éducation et de la santé. Nous nous engageons à maintenir le gel des salaires dans l'administration publique, mais, nous avons l'intention d'augmenter des bas salaires de l'administration publique pour lutter contre la pauvreté en rattrapant la perte cumulée du pouvoir d'achat des employés les moins payés de l'administration publique.

19. L'un des défis majeurs auquel nous devons faire face reste le chômage, qui touche une part importante de notre population active, et en particulier, les jeunes. En vue d'assurer une meilleure adéquation entre formation et besoins des employeurs, nous avons réorganisé le dispositif institutionnel à l'occasion de la mise en place du nouveau gouvernement, notamment en rattachant le volet de la formation professionnelle au Ministère de l'éducation nationale. Nous avons également ouvert un centre de formation à la logistique pour encourager la formation dans des emplois qualifiés pour répondre aux besoins de secteurs à haute technologie comme le port, les transports et l'énergie. Afin de faciliter l'emploi des jeunes diplômés hors de la fonction publique, nous avons établi un fonds d'insertion et nous finançons à travers le budget de l'État une initiative de crédit pour favoriser la création d'entreprises (d'ores et déjà sept projets d'entreprise ont été agréés et ont effectivement démarré). En outre, nous avons mis en place un fonds de garantie pour les prêts qui seront accordés dans ce cadre.

B. Réformes budgétaires

20. En 2011 et 2012, nous avons l'intention de faire avancer les mesures en matière de réformes budgétaires, avec l'objectif de renforcer la capacité de recouvrement des recettes fiscales particulièrement au regard des retards enregistrés au cours des deux premiers trimestres, le contrôle des dépenses ainsi que la planification et la gestion budgétaires. En fait, pour faire face urgemment à la faiblesse des recettes budgétaires, nous avons entrepris la mise en œuvre de mesures urgentes telles que : (i) le renforcement du contrôle par les régies financières, notamment les contrôles sur pièces (douanes et impôts) et par échantillonnage, que nous comptons continuer en 2012, surtout au niveau des importations faisant l'objet d'exonérations fiscales (code des investissements) ; (ii) la publication de la liste des propriétaires en défaut d'acquiescement de l'impôt foncier, avec en cas de défaut de règlement persistant, la possibilité de saisie et de vente des biens immobiliers ; (iii) la relance et l'application de mesures coercitives pour les sociétés en défaut de paiement ; (iv) la relance continue des contribuables, la saisie des comptes pour les récalcitrants ; (v) la multiplication des campagnes de contrôle fiscal auprès des sociétés de la place, notamment celles ayant obtenu des marchés dans le cadre de projets exonérés ou avec des bases militaires étrangères ; et (vi) le recouvrement des créances

fiscales pour les exercices antérieurs et l'exercice courant auprès des établissements publics. Finalement, pour l'exercice 2012, une Commission a été créée pour initier et proposer de nouvelles mesures fiscales visant aussi bien à renforcer le niveau des recettes budgétaires et des mesures de simplification tendant à améliorer l'environnement des affaires (facilitation des procédures pour la création d'entreprises, allègement pour formaliser les activités informelles).

Impôts directs et indirects

21. Dans le cadre des engagements existants du programme, nous avons adopté en juin le code des douanes visant à sa modernisation dans le sens d'une cohérence avec celui de la zone COMESA (*repère structurel pour mars 2011*). Nous avons inclus dans le budget 2012 la baisse du seuil d'assujettissement à la TVA de 80 millions de FD à 50 millions de FD (*repère structurel pour décembre 2011*) dont une campagne de sensibilisation a été lancée envers les opérateurs et nous avons déjà renforcé l'unité en charge de la TVA en ressources humaines idoines (*repère structurel pour décembre 2011*). Nous avons mis en place de manière globale le logiciel de gestion des recettes douanières SYDONIA (*repère structurel pour fin décembre 2011*). Nous comptons également : (i) sur la base de l'extension, déjà opérationnelle, du numéro d'identifiant fiscal unique (NIF) aux entreprises assujetties à la déclaration des impôts directs et aux autres contribuables, renforcer la coordination des services en charge de la gestion de la TVA et des impôts directs, et (ii) renforcer l'opérationnalité du centre des impôts ouvert en 2011 dans la commune de Balbala conformément à une politique de proximité visant à doter chaque grande région du pays de centres similaires (2 trésoreries régionales : Ali Sabieh, Tadjourah seront bientôt opérationnelles) dans le contexte de la décentralisation. Le système SYDONIA intégrera le NIF via une interface avec la DG des impôts pour une meilleure identification des contribuables.

22. Pour ce qui concerne les exonérations, nous avons l'intention de : (i) reprendre les travaux de la commission incluant les services des impôts, des douanes et de l'ANPI, qui devra examiner les conditions d'octroi des exonérations pour les investissements nouveaux, sans pour autant modifier les incitations déjà concédées, et produire une liste des bénéficiaires; (ii) soumettre les entreprises bénéficiaires d'exonérations à l'obligation de déclaration sous peine de ne pas renouveler leurs exonérations (une campagne d'information a été lancée dans le journal à l'intention d'entreprises bénéficiaires d'exonérations), allouer le personnel nécessaire chargé d'estimer les dépenses fiscales de l'État et rédiger un rapport sur les dépenses fiscales qui sera annexé à la LFR 2012. Nous publierons la liste des entreprises pour lesquelles les exonérations ont été révoquées pour cause de la non soumission de déclarations (*repère structurel pour fin mars 2012*); et (iii) ne renouveler pas les exonérations des entreprises qui ne se conformeront pas aux dispositions du code.

Contrôle des dépenses et gestion des finances publiques

23. Les dérapages budgétaires à la fin de 2009 nous ont incités à renforcer le contrôle des dépenses et la gestion des finances publiques. Pour ce qui concerne le contrôle des dépenses, nous avons (i) renforcé en 2010 la coordination entre les principales structures du Ministère des finances à travers une sous-direction chargée de l'audit et du suivi des comptes des établissements publics au sein de la Direction du trésor et une agence comptable centralisée pour les structures hospitalières, ainsi que le renforcement du statut des agents comptables de l'État dans les établissements publics; (ii) mis en œuvre des mesures préventives de maîtrise des dépenses telles que des contrôles inopinés continus dans cinq ministères au cours de 2011 pour actualiser et suivre le fichier unique des fonctionnaires publics, et le recensement physique du patrimoine de l'État. En matière de gestion et de transparence financière, nous avons (i) procédé à la préparation des exercices bimensuels de programmation de trésorerie sur la base des engagements, élargis aux Ministères de l'éducation et de la santé, sauf pour une brève période pendant l'été; (ii) récemment remanié la Direction du Trésor par la création d'une direction séparée de la comptabilité publique pour une meilleure transparence dans l'exécution des opérations de trésorerie; (iii) procédé au remplacement de la plupart des agents comptables publics au sein des ministères et des entreprises publiques afin d'assurer une plus grande transparence et rigueur dans la gestion des biens publics; et (iv) annexé les budgets du Fonds de l'eau et de la jeunesse à la Loi de finances 2011.

24. En 2011 et 2012, nous comptons continuer ces efforts par la poursuite de (i) une politique de transfert des soldes des comptes publics et des projets financés par les bailleurs de fonds sur le compte unique du Trésor; (ii) la préparation pour l'introduction d'un cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) pour la Loi de finances 2013 grâce au recrutement de cadres qualifiés pour la Direction du budget (*repère structurel pour fin juin 2011*) et modifiant si nécessaire les lois organique et budgétaire pour le budget 2013, grâce à l'appui de nos partenaires, notamment le FMI et le PNUD; (iii) la publication du TOFE mensuel sur le site internet du Ministère des finances dans un délai maximum de deux mois (*repère structurel continu*); et (iv) les efforts pour l'application de la nouvelle nomenclature budgétaire, à introduire dans le cadre du budget 2013, avec l'aide d'un logiciel adéquat dont le financement a été engagé par la Banque Africaine de Développement, et que nous comptons acquérir avant juin 2012 (*repère structurel pour fin décembre 2011*).

Arriérés et dette croisée

25. Nous restons déterminés à réduire l'encours des arriérés intérieurs, y compris ceux accumulés en 1995-2001, avec l'appui éventuel des bailleurs de fonds, et à prévenir de nouvelles accumulations. Nous allons : (i) renforcer les contrôles sur la chaîne des dépenses publiques afin de ne pas accumuler de nouveaux impayés, à l'exception de ceux imputables au retard d'un mois de paiement des salaires aux fonctionnaires de l'État et

trois mois de cotisations à la caisse de retraite, que nous avons l'intention de réduire dans la mesure de la disponibilité des ressources; (ii) surveiller régulièrement la situation des arriérés intérieurs et l'exécution des paiements aux entreprises d'utilité publique (qui seront reportés aux services du FMI sur base trimestrielle) dans le cadre des exercices bimensuels de programmation de trésorerie; et (iii) continuer à rester prudents dans la programmation des dotations budgétaires en matière de dépenses courantes et dépenses sociales, et des financements extérieurs qui n'ont pas encore fait l'objet d'une convention.

26. Nous avons élaboré en novembre 2011, en léger retard sur la programmation initiale, un tableau synthétique sur la situation des dettes croisées des entreprises publiques et poursuivi le processus de consolidation des dites dettes avec les entreprises publiques concernées en signant l'ensemble des conventions y afférentes (*repère structurel pour fin septembre 2011*). Nous avons l'intention de rembourser sur la période 2011-2012 le reliquat des arriérés de paiements accumulés au cours de 2009, en utilisant des lignes budgétaires spécifiques dans les dépenses de biens et services.

III. DETTE EXTÉRIEURE

27. Le progrès dans les relations avec les créanciers du Club de Paris a permis la finalisation des accords bilatéraux et la mise en vigueur de la deuxième phase de l'accord conclu en octobre 2008. Conformément à la clause de comparabilité de traitement au titre de l'accord avec le Club de Paris, nous avons signé des accords bilatéraux avec l'Arabie Saoudite et nous avons contacté les Émirats Arabes Unis et le Koweït pour entamer des négociations afin d'obtenir un traitement comparable à celui du Club de Paris.

28. Cependant, en raison de la situation de trésorerie tendue au cours du premier semestre, d'autres arriérés extérieurs ont été accumulés depuis mai 2011, par l'État et certaines entreprises publiques (EDD et Société Immobilière) vis-à-vis de créanciers multilatéraux et bilatéraux, y compris du Club de Paris. Ces arriérés ont fait l'objet de règlements au cours des mois d'octobre, novembre et décembre 2011. À l'avenir, nous nous engageons à éviter toute accumulation d'arriérés extérieurs, y compris sur les entreprises publiques, et, à cet effet, nous renforcerons le suivi des paiements du service de la dette, notamment en vérifiant systématiquement l'exécution de ces paiements avec les créanciers et nous allons transmettre régulièrement les rapports mensuels sur le service de la dette aux services du FMI.

29. Afin de préserver la soutenabilité de la dette, nous continuerons à contracter uniquement des prêts concessionnels et à établir des priorités parmi les projets à financer dans le contexte de l'INDS. Dans ce cadre, nous allons renforcer, sous l'égide du Ministère des finances, la coordination entre les différents départements ministériels dans le cadre des programmes de financement du gouvernement, ainsi que les politiques et actions afférentes. Nous allons aussi étendre aux entreprises publiques l'engagement de

ne pas contracter des dettes non concessionnelles, tout en gardant l'option d'exclure certaines entreprises qui opèrent en matière de gestion sur une base purement commerciale.

IV. POLITIQUES MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE

30. Notre politique monétaire continuera à s'appuyer sur le régime de la Caisse d'émission, qui est en adéquation avec notre économie en garantissant la stabilité des prix. Nous nous engageons à continuer la couverture de toutes nos obligations libellées en devises étrangères et à maintenir un taux de couverture supérieur à 105% de la monnaie de réserve et des dépôts de l'État auprès de la BCD. Notre position extérieure est rendue solide par l'absence de grèves sur les réserves de changes, et nous nous engageons à continuer cette politique prudente.

31. La croissance du crédit et des dépôts dans les dernières années a été élevée en raison de l'arrivée de nouvelles banques et d'une demande continue de crédit par le secteur privé. Cependant ces tendances se sont inversées au premier trimestre 2011 à cause d'une diminution des découverts sur les comptes courants, qui représentent 57% des crédits au secteur privé, liée en partie à l'incertitude dans la période électorale et à la situation d'une banque en transition d'actionnariat. Le crédit au secteur privé s'est relevé au cours du deuxième trimestre de 2011, cependant les dépôts ont continué à baisser. Malgré la forte croissance du secteur bancaire ces dernières années, le secteur financier est resté sain, avec un niveau relativement bas de créances douteuses et litigieuses dont la plupart sont des créances historiques. Le secteur bancaire a connu une expansion marquée des produits financiers et des transactions bancaires numériques.

A. Supervision bancaire

32. Conscients que la croissance du système bancaire accroît les pressions qui s'exercent sur la supervision et la réglementation bancaires, nous appliquons notre programme de réforme conformément aux grandes lignes du Programme d'évaluation du système financier. Nous avons entrepris le renforcement de la supervision par le biais de la réorganisation de la structure en charge de la supervision et la création d'une cellule dédiée à la supervision, selon les recommandations des missions d'assistance technique du Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI et la Banque de France (*repère structurel pour fin juin 2011*). Nous avons aussi recruté deux cadres (*repère structurel pour fin juin 2011*), en plus du cadre supérieur déjà recruté pour la cellule, et lancé la formation des cadres aux techniques indispensables à une supervision effective sur pièces et sur place. Nous avons également effectué l'inspection sur place de cinq banques et d'une institution de micro finance au cours de 2011 et comptons inspecter une autre banque avant la fin de l'année. Nous comptons poursuivre le contrôle continu des banques sur pièces. Nous sommes en train de réviser le statut des bureaux de change dans le but de le mettre en conformité avec la nouvelle loi bancaire.

33. Pour relever les défis soulevés par la mise en œuvre des différentes lois dans le domaine bancaire approuvées au cours du premier semestre du 2011, nous avons développé une feuille de route sur la base d'un calendrier précis afin de rendre ces lois effectives (*repère structurel pour septembre 2011*). Dans ce sens, l'élaboration des textes d'application de la loi bancaire et des outils pour la supervision est achevée et les nouvelles instructions ont été adoptées courant décembre 2011.

34. En ce qui concerne le renforcement des réglementations du système bancaire, l'Assemblée nationale a adopté les lois relatives à la finance islamique et aux coopératives financières en janvier 2011. Par ailleurs, toutes les banques soumettent maintenant des états financiers mensuels permettant l'identification des risques tels que ceux liés au crédit, à la liquidité et aux opérations de change, ainsi que leurs rapports d'audit interne. Les données fournies régulièrement par les banques nous permettront de préparer des indicateurs de stabilité financière sur base semestrielle. L'imposition de pénalités aux banques qui ne satisfont pas aux conditions de divulgation de leurs états financiers de façon régulière a été resserrée. Nous avons aussi amélioré la réglementation relative au système bancaire. L'Assemblée Nationale a adopté en janvier 2011 la loi bancaire qui prévoit l'augmentation du capital minimum requis qui sera triplé et porté à 1 milliard de FD sur une période maximale de trois ans. Compte tenu du contexte bancaire actuel, nous avons décidé de renforcer les conditions d'octroi de nouvelles licences en appliquant strictement les textes de loi récemment entrés en vigueur. Par ailleurs, nous préparons la prochaine introduction des réserves obligatoires, qui vont constituer un nouvel outil important pour la gestion de la liquidité par la BCD. De même, nous avons mis en place en novembre un outil de prévision de la trésorerie en devises de la banque centrale, en vue d'un suivi efficace de l'évolution de ses réserves de change.

B. Développement du secteur financier

35. Nous allons poursuivre nos efforts en vue du développement du secteur financier et de l'accès à la finance. Avec l'aide de nos partenaires au développement (Banque Mondiale, Banque africaine de développement, Banque islamique de développement et PNUD), nous continuons de travailler pour (i) améliorer l'accès à la micro-finance pour les particuliers et les petites et moyennes entreprises (PME) en établissant une cellule dédiée au sein de la BCD; (ii) améliorer la gestion de différentes structures existantes, telle que la centrale des risques, et évoluer vers la mise en place d'un bureau de crédit; (iii) faciliter les opérations du « mobile-banking »; et (iv) renforcer le système de paiement. L'assistance technique du FMI permettra la mise en œuvre des dispositions de la Loi bancaire.

C. Gouvernance de la BCD

36. Pour garantir l'intégrité des opérations de la BCD, nous mettons en œuvre les recommandations de la mission sur l'évaluation des sauvegardes, et avons reçu une autre

mission de cette nature en novembre dans le cadre de l'augmentation de l'accès de la FEC. A partir de l'année financière 2011, les rapports financiers seront complétés dans un délai de six mois après la fin de l'exercice de même que la lettre d'opinion. La publication des états financiers complets pour 2010, y compris la lettre d'opinion ainsi que les notes de vulgarisation sur le site internet de la BCD est en cours et sera achevée bientôt (*repère structurel pour fin décembre 2011*). Nous avons renforcé le contrôle interne par la mise à jour des procédures en vigueur. En septembre 2011, le conseil d'administration a adopté un calendrier officiel de réunions trimestrielles du Conseil d'administration conformément à nos engagements et étendu les prérogatives du conseil d'administration de la BCD (*repère structurel pour fin juin 2011*). Au regard de ce dernier point, le conseil d'administration a décidé de considérer la prochaine création d'un comité d'audit en son sein pour le suivi du contrôle interne, et une charte d'audit est en cours de préparation.

D. Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

37. Nous sommes en train de pallier les faiblesses dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. L'Assemblée nationale a adopté en mai 2011 un amendement de la loi relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et deux projets de lois distincts relatifs respectivement à la répression du terrorisme et au financement du terrorisme, soumis par la BCD en collaboration avec le Ministère de la justice. La BCD est en train de considérer une assistance technique à long terme dans ce cadre financée par les bailleurs de fonds.

V. COMPÉTITIVITÉ ET RÉFORMES STRUCTURELLES

38. En raison du régime de caisse d'émission, l'attractivité de Djibouti pour les investissements dépend crucialement de la compétitivité de l'économie, qui reste encore handicapée par les coûts élevés des principaux facteurs de production et les faiblesses liées au climat des affaires. C'est pourquoi nous sommes fortement engagés à poursuivre notre programme de réformes structurelles, qui visent notamment la réduction des coûts de l'énergie et de l'eau et l'amélioration du cadre juridique et réglementaire.

39. Nous avons accompli des progrès importants en matière de réformes structurelles notamment en ce qui concerne les Codes des investissements et du commerce et la loi sur la propriété industrielle. L'application du Code du travail est désormais effective, y compris les conventions collectives pour les différentes branches et entreprises. Les dernières composantes du nouveau Code de commerce, à savoir les textes de loi sur les sociétés et la faillite, ont été finalisées à la fin de 2010. Le Code de commerce dans son intégralité a été adopté par l'Assemblée nationale en octobre 2011.

40. Nous poursuivons les réformes dans les secteurs de l'énergie et l'eau. L'interconnexion avec le réseau électrique de l'Éthiopie est désormais achevée, et couvre

en moyenne plus de 50% de la consommation courante de Djibouti à des tarifs négociés très favorables qui devraient permettre à Djibouti de réduire ses coûts de l'énergie. Nous allons actualiser le schéma directeur de l'énergie avec les bailleurs de fonds. Avec l'appui de la Banque mondiale, une étude, qui permettra d'évaluer les différentes options du potentiel thermique a été lancée en novembre 2011. Nous continuons la mise en œuvre des recommandations validées par l'étude finale sur la réorganisation et l'ajustement des ressources humaines pour l'EDD préparé par le cabinet IDEA Consulting. Enfin, dans le secteur de l'eau, l'ONEAD envisage un programme d'investissements important sur financement des bailleurs de fonds (avec un appui important de l'UE) dans le dessalement de l'eau de mer.

VI. DONNÉES

41. La qualité encore faible de notre base de données statistiques continue à affecter nos efforts d'élaboration et de suivi des politiques économiques. Avec le concours de nos partenaires au développement, nous entendons améliorer la qualité, la couverture et la ponctualité des données économiques, notamment en matière de comptabilité nationale, de balance des paiements et de finances publiques. L'Assemblée nationale a approuvé en juin 2011 le cadre juridique en entérinant le projet de loi relatif à l'organisation de l'activité statistique et à l'organisation du système statistique national. En ce qui concerne la base statistique, nous avons achevé en 2009 le recensement général de la population. Avec l'appui des partenaires au développement, le recensement des activités économiques pour intégrer les données dans les estimations des comptes nationaux devrait être complété en 2012. Un indice harmonisé des prix à la consommation est en cours de finalisation au niveau du COMESA et sera mis en vigueur dès janvier 2012 après l'enquête budget-consommation qui est prévue de démarrer en janvier 2012.

VII. SUIVI DU PROGRAMME

42. En raison du retard dans la conclusion du programme, nous ne serons plus en mesure de demander une modification des critères de performance de fin décembre 2011 sur le solde budgétaire et sur le crédit net à l'État (relatif à la sixième revue) pour refléter les révisions du cadre macroéconomique. Par conséquent, les critères de performance de fin décembre actuels sont retenus (Tableau 1 et Protocole d'Accord Technique ci-dessous). Cependant, en cohérence avec les accords avec les services du FMI, nous nous attendons à l'évaluation de la politique budgétaire sur la base de l'objectif budgétaire révisé d'un déficit de 0,4% du PIB en 2011. Certaines des réformes du programme feront l'objet de repères structurels (tableaux 2 et 3 ci-dessous). Pour compenser la perte sur les redevances pétrolières, nous avons augmenté les prix du diesel en octobre, novembre et décembre (*action préalable*). A la lumière de la réorganisation du ministère des finances au champs d'action étendu et pour mieux coordonner les actions nécessaires à la mise en œuvre du programme de la FEC, nous allons créer, sous la direction du Secrétaire Général, une unité macroéconomique qui reprendra les fonctions du comité de suivi du

programme et sera chargée d'analyse macroéconomique. Cette unité sera chargée de poursuivre la préparation des documents promis dans les délais agréés, de faire le suivi des variables ciblées dans le programme et d'élaborer un cadrage macroéconomique de référence pour les services du Ministère des Finances (*action préalable*). Pour cette dernière tâche, chaque direction désignera une personne de contact qui sera chargée d'élaborer et de communiquer les réalisations et projections des recettes et dépenses.

VIII. CONCLUSION

43. À la lumière de la performance globale du programme et sur la base des politiques énoncées dans cette lettre, nous demandons les dérogations relatives au non-respect des critères à fin juin 2011 sur le non-respect des plafonds sur le crédit net à l'État du système bancaire, du plancher sur le solde budgétaire, et des critères continus sur la non-accumulation de nouveaux arriérés extérieurs et l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs. Sur cette base, nous sollicitons la conclusion de la cinquième revue de la FEC, avec le décaissement d'un montant de 1.476 millions de DTS et la première tranche de l'augmentation de l'accès de la FEC, pour un montant de 4.77 millions de DTS, l'augmentation de l'accès aux ressources de la FEC de 9.54 millions de DTS et la modification du calendrier des déboursements.

44. Le gouvernement estime que les politiques et mesures énoncées dans cette lettre sont suffisantes pour atteindre les objectifs du programme FEC. Nous prendrons rapidement toutes les mesures supplémentaires nécessaires pour la réalisation des objectifs du programme. Nous consulterons les services du FMI de notre propre initiative ou de celle du FMI avant d'adopter de telles mesures ou des changements aux politiques décrites dans le MPEF ci-joint. Nous fournirons au FMI les informations qu'il souhaite sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ses politiques de développement économiques et financières et dans le cadre de la réalisation des objectifs du programme.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale, l'assurance de notre haute considération.

/s/

Ilyas Moussa Dawaleh

Ministre de l'Économie et des Finances,
chargé de l'Industrie et de la Planification

/s/

Djama M. Haïd

Gouverneur
Banque Centrale de Djibouti

Tableau 1. Djibouti: Critères de réalisation et repères quantitatifs, 2011-12 1/

(en millions de Franc Djibouti, sauf indication contraire)

(Flux cumulatifs)

	Mar. 31		2011						2012			
			Jun. 30			Sept. 30		Dec. 31	Mar. 31			
	Repères Indicatifs				Critères de Performance			Repères Indicatifs	CP	RI		
	Prog.	Adj. Prog.	Act. Prel.	Prog.	Aju. Prog.	Act. Prel.	Prog.	Act. Prel.	Prog.			
<i>Critères de réalisation</i>												
I. Plafond sur l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs 2, 3/	2,079		2,340	2,260		2,629	2,135	...	2,279	2,279		
II. Plafond sur l'accumulation de nouveaux arriérés extérieurs 3, 4/	0		0	0		176	0	430	0	0		
III. Plafond sur le crédit net à l'Etat du système bancaire	-3,459	-2,448	-937	488	-1,817	-549	-2,015	...	-2,600	-1,845		
IV. Plancher sur le solde budgétaire de l'État sur base ordonnancement 3/	1,255	944	-119	-2,628	-99	-378	-1,903	...	883	6		
V. Plafond sur les nouveaux prêts non concessionnels à moyen et long terme contractés ou garantis par l'État et par la CBD 3/	0		0	0		0	0	0	0	0		
VI. Plancher sur la couverture de la caisse d'émission 3, 5/	105		115	105		116	105	147	105	105		
<i>Repères quantitatifs</i>												
I. Plancher sur les dépenses sociales	2,232		3,296	6,541		5,570	10,024	8,210	14,451	...		
<i>Pour mémoire 1/:</i>												
Ajusteur #1	Versements de la France, des États-Unis d'Amérique et du Japon		4,646		3,657	4,024		6,373	7,154	7,154	12,736	5,954
Ajusteur #2	Dons et prêts budgétaires extérieurs		255		210	504		416	2,548	771	3,228	868
Ajusteur #3	Prêts publics financés sur l'extérieur (PIP)		2,111		1,411	3,228		3,004	4,466	5,043	6,815	1,384

1/ Voir Protocole d'Accord Technique pour les définitions et les calculs des facteurs d'ajustement.

2/ Arriérés sur la masse salariale et envers les fournisseurs privés, les entreprises publiques et les fonds de retraite.

3/ Critère à respecter de façon permanente.

4/ Inclut les arriérés au titre de la dette directe et garantie; critère à respecter de façon permanente.

5/ Les avoirs extérieurs bruts de la BCD en pourcentage des passifs monétaires (base monétaire plus dépôts de l'État auprès de la BCD).

Tableau 2. Djibouti: Repères Structurels sous la Facilité Elargie de Crédit (FEC)

Mesures	Date	Motivation	Statut
Actions préalables			
1. Augmenter le prix du diesel à la pompe	5 jours avant la réunion du conseil	Renforcement des recettes fiscales	Réalisé. Le prix du diesel à la pompe a été augmenté de 8 FD.
2. Créer une unité macroéconomique chargée du suivi du programme	5 jours avant la réunion du conseil	Renforcement du suivi du programme	
Budget et gestion des recettes			
1. Renforcer la transparence budgétaire par la publication du TOFE mensuel sur le site web du Ministère des Finances dans un délai de deux mois aux maximum	Continue	Transparence fiscale	Non réalisé: les données de décembre 2010 jusque-qu'à août 2011 ont été publiées avec retard.
2. Adoption par le Cabinet d'un code des douanes dans le sens d'une cohérence avec celui de la zone COMESA	Mars 2011	Intégration commerciale régionale	Non réalisé. Le projet de code a été adopté en juin 2011.
3. Recrutement de cadres qualifiés dans la Direction du budget pour la préparation du CBMT	Juin 2011	Gestion de finances publiques	Réalisé. Un juriste et trois économistes ont été recrutés en juin 2011 et ont commencé à travailler en juillet 2011.
4. Signer les conventions de dettes croisées avec EDD, ONEAD, Djibouti Télécom.	Septembre 2011	Gestion financière	Non réalisé. Finalisé avec EDD et Djibouti Télécom en septembre et avec ONEAD en novembre.
5. Acquisition du logiciel pour l'introduction de la nouvelle nomenclature	Décembre 2011	Gestion de finances publiques	Non réalisé. La BAD s'est engagée à financer l'acquisition du logiciel. Les autorités ont entamé des discussions avec des pays de l'Afrique du Nord pour l'acquisition du logiciel.
6. Inclusion dans le budget 2012 de la baisse du seuil d'assujettissement à la TVA de 80 millions de FD à 50 millions FD	Décembre 2011	Renforcement des recettes fiscales	Réalisé. La baisse du seuil d'assujettissement a été incluse dans le budget 2012.
7. Augmentation des ressources humaines dans l'unité en charge	Décembre 2011	Renforcement des recettes fiscales	Réalisé. Les effectifs prévus pour appuyer l'Unité ont été recrutés depuis juin 2011.
8. Mettre en place le logiciel de gestion des recettes douanières SYDONIA pour l'ensemble du commerce extérieur de Djibouti.	Décembre 2011	Renforcement des recettes fiscales	Réalisé. Le logiciel a été mis en place pour l'ensemble du commerce extérieur.
9. Publier une liste des entreprises pour lesquelles les exonérations ont été révoquées pour cause de la non soumission de déclaration.	Mars 2012	Renforcement des recettes fiscales	
10. Rédiger un rapport estimant les dépenses fiscales dues aux exonérations.	Juin 2012	Renforcement des recettes fiscales	Supprimé.
Renforcement de la supervision et de la réglementation			
11. Création d'une cellule dédiée à la supervision y compris la L	Juin 2011	Renforcement de la supervision bancaire et LBC/FT	Réalisé. La cellule a été créée en mai 2011 dans le cadre de la réorganisation de la BCD.
12. Recrutement de deux fonctionnaires pour la cellule dédiée à la supervision.	Juin 2011	Renforcement de la supervision bancaire et LBC/FT	Réalisé. Les deux cadres ont été recrutés en mai 2011 et trois autres cadres ont été affectés à la cellule.
13. Développer une feuille de route sur la base d'un calendrier précis visant à mettre en application les lois bancaires.	Septembre 2011	Renforcement de la supervision bancaire	Réalisé.
Renforcement du cadre de sauvegarde			
14. Adopter un calendrier officiel de réunions trimestrielles du Conseil d'administration et étendre ses prérogatives au contrôle interne.	Juin 2011	Renforcement de la gouvernance de la banque centrale	Non réalisé. Le calendrier a été approuvé avec un retard en septembre 2011.
15. Publication de l'ensemble des états financiers audités de l'année 2010 de la BCD sur le site web de la BCD y compris la lettre d'opinion et les notes de vulgarisation (changé de "Approuver les rapports d'audit et publier la lettre d'opinion sur le site web de la BCD" avec un délai de six mois après la fin de l'année fiscale).	Décembre 2011	Renforcement de la gouvernance de la banque centrale	Non réalisé. Seulement une partie des états financiers audités de 2010 ont été publiés sur le site web de la banque centrale.

ANNEXE
PROTOCOLE D'ACCORD TECHNIQUE

I. INTRODUCTION

1. Le présent protocole définit : (a) les critères de réalisation quantitatifs, les facteurs d'ajustement et les repères structurels élaborés dans le cadre du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) qui figurent dans Lettre d'intention et les tableaux associés et (b) la teneur et la fréquence des données à fournir aux fins du suivi du programme.

II. INDICATEURS QUANTITATIFS

A. Définitions et concepts

2. **Dates d'évaluation** : les critères de réalisation quantitatifs sont fixés pour le 30 juin 2011 et le 31 décembre 2011 et doivent être respectés à la fin de chaque période, sauf indication contraire.

3. **État** : aux fins du programme, on entend par « État » uniquement l'administration centrale, à l'exclusion du système de sécurité sociale.

B. Critères de réalisation et objectif indicatifs

Critère de réalisation quantitatif n°1 : Plafond continu sur l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs

4. Définition : on entend par *nouveaux arriérés intérieurs* les impayés (base ordonnancement) sur la masse salariale et les fournisseurs privés, les entreprises publiques et les caisses de retraite au 1^{er} janvier de l'année et jusqu'à la fin de la période complémentaire. La masse salariale inclut tous les salaires, traitements, prestations, avantages et paiements bruts, y compris l'aide au logement, que l'État convient de payer aux fonctionnaires, au personnel militaire et de sécurité (permanent ou temporaire) et à tous les autres employés de l'État, quels que soient le moyen de paiement (liquide, chèques ou autres instruments) ou l'agent de paiement (le Trésor ou autre organe agissant au nom de l'État). Le plafond sur les arriérés domestiques s'applique au montant total soumis au décalage technique (comptabilisé dans le TOFE comme « nouveaux arriérés »), qui ne doit pas dépasser le montant d'un mois de salaires et de trois mois de cotisations à la caisse de retraite. Le plafond doit être respecté en permanence et sera vérifié sur base mensuelle.

Critère de réalisation quantitatif n°2 : Plafond permanent sur l'accumulation de nouveaux arriérés extérieurs.

5. On entend par *arriérés extérieurs* les impayés (du principal et des intérêts) sur la dette extérieure contractée ou garantie par l'administration centrale ou la Banque centrale de Djibouti (BCD), à l'exclusion de la dette soumise à rééchelonnement ou annulation. Les arriérés techniques (tels que définis dans le contrat de prêt) ne sont pas considérés comme des arriérés extérieurs aux fins du suivi du programme. Le plafond doit être respecté en permanence.

Critère de réalisation n° 3 : Plafond sur le crédit net du système bancaire à l'État

6. On entend par *crédit net du système bancaire à l'État* la somme des financements bancaires nets, à savoir les créances sur l'État moins les dépôts de l'État auprès du système financier.

Critère de réalisation no 4 : Plancher sur le solde budgétaire de l'État sur base ordonnancements

7. On entend par *solde budgétaire de l'État sur base ordonnancements* le solde global (base ordonnancements, dons inclus) qui apparaît dans le tableau des opérations budgétaires de l'État (TOFE) et qui représente la différence entre les recettes totales (dons inclus) et les dépenses totales, y compris les dépenses hors budget.

Critère de réalisation n° 5 : Plafond permanent sur la nouvelle dette extérieure non concessionnelle à moyen et long terme octroyée ou garantie par l'État, la BCD, et les entreprises publiques

8. On entend par dette extérieure non concessionnelle à moyen et long terme contractée ou garantie par l'État, la BCD, et les entreprises publiques la dette extérieure telle que définie par le lieu de résidence du créancier, avec une échéance d'au moins un an contractée ou garantie par l'État ou la BCD, avec un élément don (valeur actuelle nette —VAN— par rapport à la valeur nominale) d'au moins 35%, sur la base des taux d'escompte spécifiques à la monnaie et à l'échéance communiqués par l'OCDE (taux d'intérêt commerciaux de référence — TICR). Le TICR sur dix ans s'applique à la dette qui arrive à échéance dans 15 ans au minimum; le TICR sur six mois s'applique à la dette qui arrive à échéance dans moins de 15 ans. Aux fins du programme, la définition de la dette est celle qui figure au point no 9 de la Décision No 12274 du Conseil d'administration, telle que révisée le 31 août 2009 (Décision No 14416-(09-91). Le plafond doit être respecté en permanence.

Critère de réalisation quantitatif no 6 : Plancher permanent portant sur la couverture de la caisse d'émission

9. On entend par *couverture de la caisse d'émission* les avoirs extérieurs bruts de la BCD divisés par la somme des dépôts de l'État à la BCD et de la base monétaire. Les avoirs extérieurs bruts de la BCD sont égaux à la valeur des avoirs extérieurs de la BCD qui incluent (a) l'or monétaire; (b) les avoirs en DTS; (c) la position de réserve au FMI; (d) les avoirs en devises et (e) les créances sur les non-résidents, tels que les dépôts à l'étranger. Les avoirs extérieurs de la BCD excluent les actifs engagés ou autrement grevés, y compris, sans pour autant y être limités, les avoirs utilisés comme nantissement ou garantie des passifs extérieurs de tiers (actifs non immédiatement disponibles). Le plancher doit être respecté en permanence.

Objectif indicatif n°1 : Plancher sur les dépenses sociales

10. On entend par *dépenses sociales* les subventions et les transferts aux entités publiques, y compris les organisations de santé, les sportifs, les entités sans but lucratif et les transferts aux ménages sous la forme des bourses d'études.

III. FACTEURS D'AJUSTEMENT DU PROGRAMME

11. Les critères de réalisation quantitatifs peuvent être ajustés comme suit :

Facteur d'ajustement no 1 : Versements de la France, des États-Unis et du Japon au titre de l'utilisation des bases militaires

12. Définition : le *plafond sur les créances nettes sur l'État* sera ajusté à la baisse (à la hausse) du montant de tout écart positif (négatif) par rapport aux versements projetés pour 2011 de la France, des États-Unis et du Japon au titre de l'utilisation des bases militaires (comme indiqué dans le Tableau 1 de la Lettre d'Intention). Le *plancher sur le solde budgétaire sur une base ordonnancements* sera ajusté à la baisse (à la hausse) du montant de tout écart négatif (positif) par rapport aux versements attendus pour 2011 de la France, des États-Unis et du Japon au titre de l'utilisation des bases militaires (comme indiqué au Tableau 1 de la Lettre d'Intention).

Facteur d'ajustement no 2 : Dons et prêts budgétaires extérieurs

13. Définition : le *plafond des créances nettes sur l'État* sera ajusté à la baisse (à la hausse) de la moitié de tout écart positif (négatif) entre le montant global des dons et prêts budgétaires extérieurs effectivement décaissé par rapport aux projections du programme (comme indiqué dans le Tableau 1 de la Lettre d'Intention). Le *plancher sur le solde budgétaire sur base ordonnancements* sera ajusté à la baisse (à la hausse) de la moitié de tout écart négatif (positif) entre le montant global des dons budgétaires

extérieurs effectivement décaissés par rapport aux projections pertinentes du programme (comme indiqué dans le Tableau 1 de la Lettre d'Intention).

Facteur d'ajustement no 3 : Prêts-projets extérieurs

14. Définition : le *plancher du solde budgétaire de l'État sur base ordonnancements* sera ajusté à la baisse (à la hausse) de tout écart positif (négatif) entre le montant global des prêts-projets extérieurs effectivement décaissé par rapport aux projections pertinentes du programme (comme indiqué dans le Tableau 1 de la Lettre d'Intention).

IV. INFORMATIONS À COMMUNIQUER

15. Les autorités fourniront au FMI toutes les données nécessaires pour suivre l'évolution économique et les résultats du programme y compris, sans pour autant y être limitées, les informations spécifiques reprises ci-dessous. Toute révision aux données précédemment communiquées sera rapidement transmise aux services du FMI assortie d'explications adéquates.

Secteurs réel, monétaire et financier :

16. Le bilan de la banque centrale, le bilan consolidé des banques commerciales et la situation monétaire, dans les quatre semaines qui suivent la fin de la période de communication des données (la fin de chaque mois).

17. L'indice des prix à la consommation dans les quatre semaines suivant la fin de chaque mois.

Finances publiques, y compris les dépenses sociales :

18.

- Les données mensuelles du TOFE sur les opérations, recettes, dépenses et postes de financement du budget, y compris les données sur l'exécution du budget d'investissement avec des détails sur la partie financée sur ressources extérieures et les fonds de contrepartie de l'administration centrale pour lesquels les conditions du donateur s'appliquent;
- Les dépenses hors budget enregistrées sur base au moins trimestrielle dans le TOFE;
- Exécution des dépenses du FSN, sur base au moins trimestrielle, à une ligne séparée du TOFE;
- Remboursement des arriérés intérieurs accumulés en 2009, sur base au moins trimestrielle, à une ligne séparée du TOFE;

- Dépenses engagées mais non ordonnancées (à la fin du trimestre, sur base trimestrielle);
- Paiements totaux aux entreprises d'utilité publique pour services rendus dans l'année courante, en FD et en pourcentage du total budgétisé, sur base trimestrielle.

Ces données seront fournies dans les 30 jours suivant la fin de chaque mois.

Arriérés

19. Les données sur les arriérés de paiements intérieurs (base ordonnancements) qui ont trait : (1) à l'année en cours (flux mensuels d'accumulation de nouveaux arriérés de toutes catégories) et (2) à l'encours à la fin de l'année précédente. Les données consolidées de (1) et (2) seront communiquées tous les mois dans un délai maximum de quatre semaines.

20. Les données sur les arriérés de paiements extérieurs qui ont trait : (1) à l'année en cours et (2) à l'encours à la fin de l'année précédente; les données consolidées de (1) et (2) seront communiquées tous les mois dans un délai maximum de quatre semaines.

Secteur extérieur, assistance et dette extérieures :

21. Les statistiques trimestrielles de la balance des paiements à la fin de chaque trimestre dans un délai de deux trimestres.

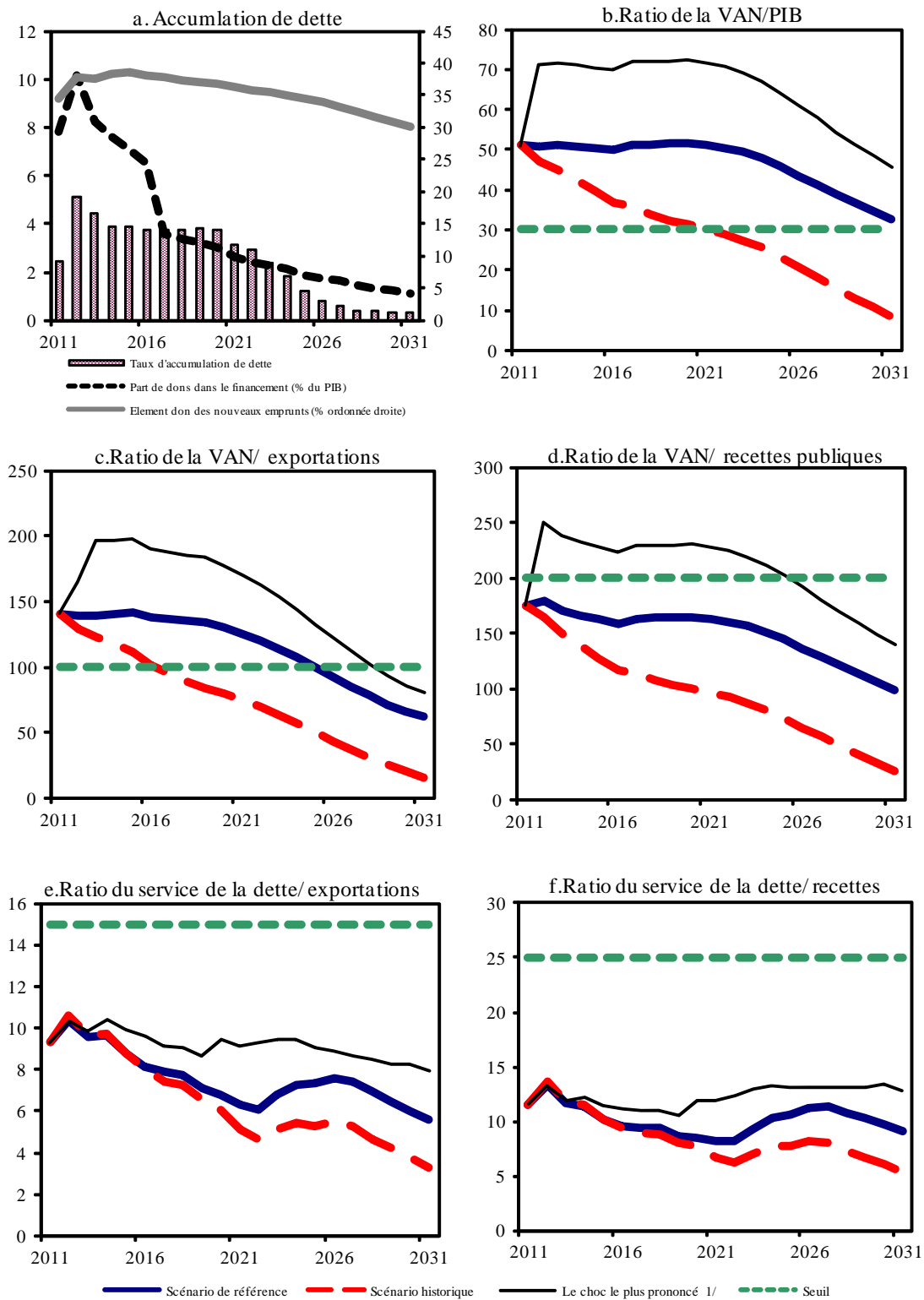
22. Les données mensuelles sur les dons et prêts étrangers reçus par l'État et par les entreprises publiques, ventilées par créancier et par monnaie de décaissement, dans un délai de quatre semaines suivant la fin de chaque mois.

23. Les données mensuelles sur l'évolution de la dette extérieure, y compris les arriérés et les opérations de rééchelonnement dans les six semaines suivant la fin de chaque mois.

24. La liste mensuelle des prêts extérieurs à moyen et long terme contractés et garantis par l'État pour chaque mois, identifiant pour chaque prêt : le créancier, l'emprunteur, le montant et la monnaie, l'échéance et la période de grâce et les arrangements de taux d'intérêt. Ces données devront être communiquées dans les quatre semaines suivant la fin de chaque mois.

25. Les données trimestrielles sur l'encours du stock de la dette extérieure, ventilées par créancier, débiteur et monnaie, dans les six semaines suivant la fin de chaque trimestre.

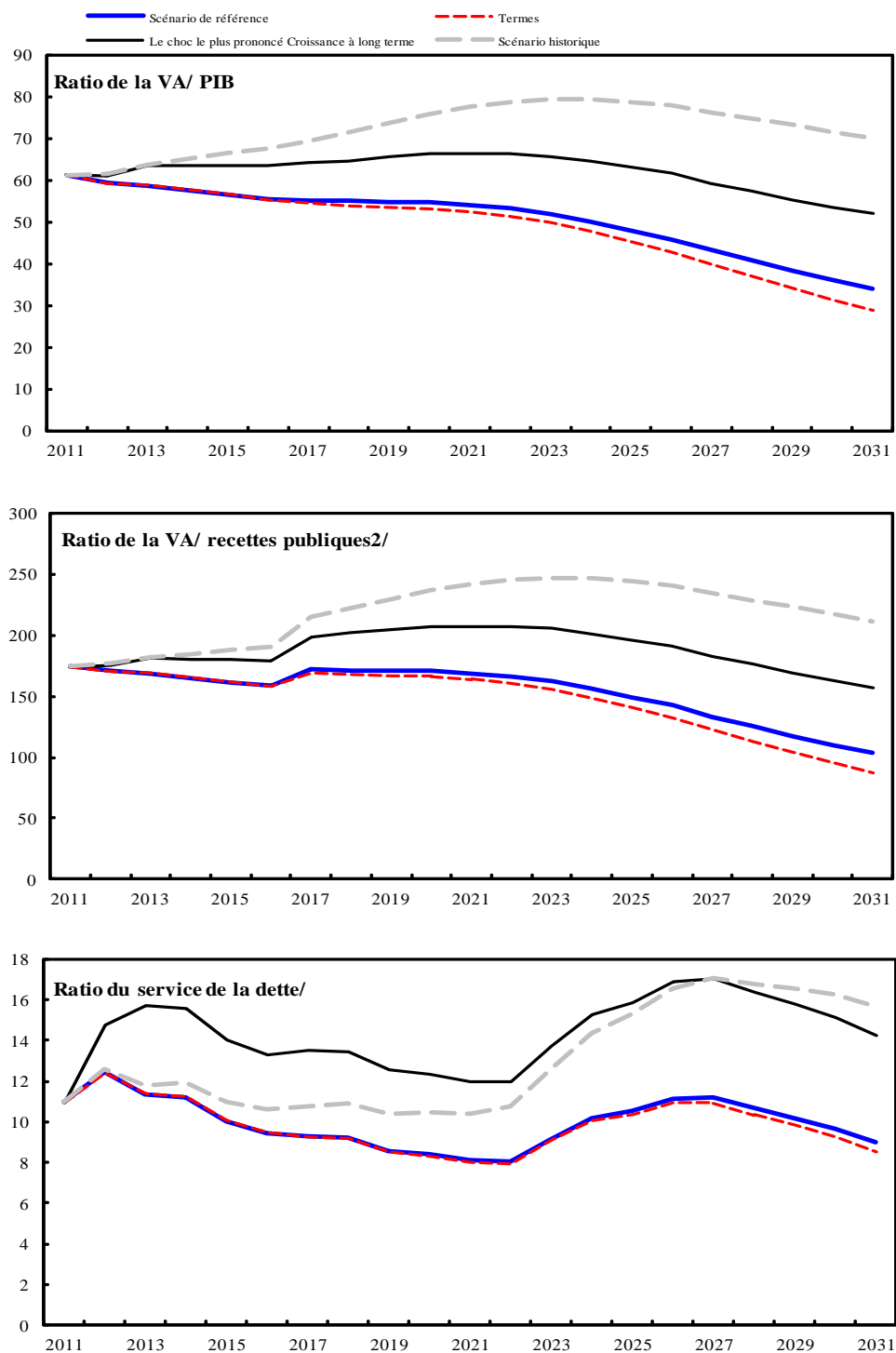
Graphique 1. Djibouti: Indicateurs d'Endettement Extérieur Générés par les Scénarios Alternatifs, 2011-2031 1/



Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

test dans le graphique a. reflète celui du choc Une dépréciation survenant une fois; dans le graphique b., celui du choc Exportations; dans le graphique c., celui du choc Une dépréciation survenant une fois; dans le graphique d., celui du choc Termes et dans le graphique e., celui du choc Termes

Graphique 2. Djibouti: Indicateurs d'Endettement Public Générés par les Scénarios Alternatifs, 2011-2031 1/



Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2021.

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

Tableau 1a.: Cadre d'Analyse de la Viabilité de la Dette du Secteur Public, Scenario de Base, 2005-2031
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne historique ^{5/}	Ecart type ^{5/}	Estimation						Projections		
	2008	2009	2010			2011	2012	2013	2014	2015	2016	2011-16 Moyenne	2021	2031
Dette du secteur public 1/	76.5	73.7	68.8			64.9	65.9	67.6	68.4	68.8	68.7		71.0	46.6
dont la part libellée en devises	60.2	59.8	56.1			54.9	57.7	60.2	61.6	62.5	63.0		68.1	45.2
Variation de la dette du secteur public	-9.4	-2.8	-5.0			-3.9	1.0	1.7	0.8	0.3	-0.1		-0.5	-2.8
Flux créateurs de dette identifiés	-13.0	-0.3	-4.7			-5.8	-6.1	-5.1	-5.2	-5.3	-5.3		-4.7	-3.3
Déficit primaire	-2.4	3.3	-0.6	0.7	1.7	-1.6	-1.7	-1.8	-1.6	-1.4	-1.3	-1.6	-1.2	-0.6
Recettes et dons	41.9	37.0	35.5			35.1	34.6	34.8	34.9	35.0	35.1		31.9	33.0
dont : dons	13.1	6.4	5.3			5.9	6.2	4.8	4.4	4.0	3.7		0.6	0.3
Dépenses primaires (hors intérêt)	39.5	40.3	34.9			33.4	32.9	33.1	33.3	33.6	33.8		30.7	32.5
Dynamiques endogènes de la dette	-10.6	-3.6	-4.1			-4.1	-4.4	-3.3	-3.6	-3.9	-4.1		-3.5	-2.7
Contribution des différentiels entre taux d'intérêt et croissance	-7.3	-4.4	-3.3			-2.2	-2.8	-3.0	-3.3	-3.6	-3.7		-4.0	-3.0
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-2.5	-0.8	-0.9			0.7	0.3	0.6	0.4	0.2	0.0		0.0	-0.3
dont : contribution du taux de croissance réel du PIB	-4.7	-3.7	-2.5			-2.9	-3.2	-3.6	-3.7	-3.8	-3.8		-3.9	-2.7
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-3.4	0.8	-0.8			-1.9	-1.6	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	
Autres flux créateurs de dette identifiés	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Recettes de privatisation (négatives)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Reconnaissance de passifs éventuels ou implicites	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Allègement de dette (PPTE et autres allègement)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Autres (spécifier, ex recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Résiduel, incluant des variations d'actif	3.6	-2.5	-0.3			1.9	7.1	6.8	6.1	5.7	5.2		4.2	0.4
Autres Indicateurs de Soutenabilité														
VAN de la dette du secteur public	66.3			61.2	59.1	58.5	57.6	56.6	55.5		54.0	34.1
dont : la part libellée en devises	53.7			51.1	50.9	51.1	50.7	50.3	49.9		51.1	32.6
dont : la dette extérieure	53.7			51.1	50.9	51.1	50.7	50.3	49.9		51.1	32.6
VAN des passifs éventuels (exclus de la dette du secteur public)
Besoin de financement brut 2/	0.3	6.4	2.3			2.2	2.6	2.2	2.3	2.1	2.1		1.4	2.4
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons	187.1			174.4	170.7	168.1	164.8	161.5	158.4		169.1	103.1
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dons	220.2			209.9	207.7	194.9	188.5	182.6	177.2		172.1	104.0
dont : la dette extérieure 3/	178.3			175.4	179.0	170.1	166.0	162.5	159.2		162.9	99.6
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons	6.4	8.3	8.0			11.0	12.4	11.4	11.2	10.1	9.5		8.1	9.0
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dons	9.3	10.0	9.5			13.2	15.1	13.2	12.8	11.4	10.6		8.3	9.1
Déficit primaire stabilisant la dette en point de PIB	7.1	6.1	4.4			2.2	-2.7	-3.5	-2.4	-1.7	-1.2		-0.8	2.3
Hypothèses clés macroéconomiques et budgétaires														
Croissance du PIB réel (en pourcent)	5.8	5.0	3.5	3.8	1.3	4.4	5.1	5.8	5.8	5.8	5.8	5.5	5.8	5.8
Taux d'intérêt nominal moyen de la dette publique intérieure (en pourcent)	1.5	1.4	1.3	1.4	0.1	3.1	2.4	2.4	2.1	1.8	1.6	2.2	1.9	1.2
Taux d'intérêt réel moyen de la dette intérieure (en pourcent)	-7.2	1.1	-1.0	-1.6	2.3	-1.1	0.7	3.7	3.8	3.7	3.5	2.4	-0.6	-0.3
Dépréciation du taux de change réelle (en pourcent, + = dépréciation)	-5.7	1.5	-1.3	-1.1	2.0	-3.5
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcent)	9.5	1.7	4.0	3.4	2.5	5.3	5.0	2.5	2.5	2.5	2.5	3.4	1.2	1.2
Croissance des dépenses primaires réelles (application du déflateur du PIB,	0.1	0.1	-0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1
Elément don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcent)	34.5	37.8	37.6	38.3	38.6	38.1	37.5	36.2	30.0

Sources: Les autorités des pays; et estimations et projections des fonctionnaires du FMI.

1/ Indiquer le champ d'application des données sur le secteur public (si les données couvrent par exemple l'ensemble des administrations publiques ou le secteur public non financier). Préciser aussi s'il s'agit de la dette publique nette ou brute.

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Recettes budgétaires hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des paiements d'intérêts et d'amortissements de la dette à moyen et long terme.

5/ Moyennes historiques et écarts-type sont normalement calculés sur les 10 dernières années en fonction de la disponibilité des données.

Tableau 2a.: Analyse de Sensibilité des Principaux Indicateurs de la Dette Publique 2008-2031

	Projections							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	2031
Ratio de la VA/ PIB								
Scénario de Référence	61	59	59	58	57	56	54	34
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	61	61	63	65	66	68	77	70
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	61	59	59	58	57	55	52	29
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	61	59	59	58	58	57	58	45
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	61	61	63	63	63	63	66	52
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	61	62	64	63	61	60	58	36
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	61	62	65	65	65	64	66	49
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	61	78	75	72	69	66	59	36
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	61	66	65	63	62	61	59	37
Ratio de la VA/ recettes publiques2/								
Scénario de Référence	174	171	168	165	162	158	169	103
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	174	177	181	185	188	191	241	211
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	174	171	168	165	161	158	164	87
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	174	171	169	167	164	162	182	136
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	174	175	181	180	180	179	207	157
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	174	178	183	179	175	171	181	110
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	174	179	186	185	183	182	206	149
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	174	225	215	205	196	188	186	109
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	174	189	186	181	177	173	183	111
Ratio du service de la dette/ recettes publiques 2/								
Scénario de Référence	11	12	11	11	10	9	8	9
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	11	13	12	12	11	11	10	16
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	11	12	11	11	10	9	8	9
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	11	12	11	11	10	10	8	10
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	11	13	12	12	11	10	9	11
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	11	12	12	12	10	10	8	10
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	11	13	12	12	11	10	9	11
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	11	15	16	16	14	13	12	14
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	11	12	12	12	10	10	8	10

Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel correspond au scénario de référence moins un écart-type divisé par la racine carrée de 20 (soit le nombre d'années de projection).

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

Tableau 3a.: Cadre de la Viabilité de la Dette Extérieure, Scénario de base, 2005–28 1/
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne Historique	Ecart-type 0	Projections						2011-2016			2017-203 Moyenne	
	2008	2009	2010			2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne	2021	2031		
Dette extérieure (nominale) 1/	60.2	59.8	56.2			54.9	57.7	60.2	61.6	62.5	63.0				68.1	45.2
dont : dette publique et publiquement garantie (PPG)	60.2	59.8	56.1			54.9	57.7	60.2	61.6	62.5	63.0				68.1	45.2
Variation de la dette extérieure	-3.5	-0.4	-3.6			-1.3	2.8	2.5	1.4	0.9	0.5				-0.3	-2.7
Flux créateurs de dette identifiés	-8.2	-4.3	-1.8			3.4	3.1	-1.0	-1.6	-1.0	-1.3				-3.9	-2.9
Déficit du compte courant hors intérêts	23.5	8.3	4.1	6.1	9.7	9.8	11.1	12.9	12.2	13.3	13.3				3.4	4.2
Déficit de la balance des biens et services	34.1	17.1	12.2			18.8	20.6	19.3	17.7	16.5	15.5				17.2	5.2
Exportations	37.6	38.1	31.8			36.3	36.5	36.6	36.0	35.5	36.3				40.7	52.7
Importations	71.6	55.1	44.1			55.0	57.2	55.8	53.7	52.0	51.8				57.9	57.9
Transferts courants nets (négatifs = entrée)	-0.3	-0.3	0.0	-2.1	2.4	-1.7	-4.0	-1.1	-0.7	-0.6	-0.5				-0.3	-0.1
dont : transferts officiels	-1.1	-1.0	-0.8			-2.0	-3.3	-1.6	-1.3	-1.2	-1.1				-0.9	-0.5
Autres flux du compte courant (négatifs = entrée nette)	-10.2	-8.5	-8.2			-7.2	-5.5	-5.3	-4.8	-2.6	-1.6				-13.4	-0.9
Investissements directs étrangers, net (négatifs = entrée de capital)	-23.8	-9.5	-2.4	-9.8	9.5	-5.8	-6.7	-12.1	-11.8	-12.0	-12.2				-4.9	-5.1
Dynamiques endogènes de la dette 2/	-7.9	-3.0	-3.5			-0.7	-1.3	-1.8	-2.0	-2.3	-2.4				-2.5	-2.1
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.8	0.8	0.7			1.6	1.2	1.3	1.2	1.0	0.9				1.2	0.5
Contribution de la croissance du PIB réel	-3.2	-2.8	-1.9			-2.3	-2.5	-3.1	-3.2	-3.3	-3.3				-3.7	-2.6
Contribution des variations de prix et des taux de change	-5.5	-1.0	-2.3		
Résiduel (3-4) 3/	4.7	3.9	-1.8			-4.7	-0.2	3.5	3.0	2.0	1.8				3.7	0.2
dont: financement exceptionnel	-6.3	-1.8	-0.7			-2.5	-1.4	0.0	0.0	0.0	0.0				0.0	0.0
VA de la dette extérieure 4/	53.7			51.1	50.9	51.1	50.7	50.3	49.9				51.1	32.6
En pourcentage des exportations	168.8			141.0	139.5	139.7	140.8	141.8	137.3				125.6	61.9
VA de la dette extérieure PPG	53.7			51.1	50.9	51.1	50.7	50.3	49.9				51.1	32.6
En pourcentage des exportations	168.8			141.0	139.5	139.7	140.8	141.8	137.3				125.6	61.9
En pourcentage des recettes budgétaires	178.3			175.4	179.0	170.1	166.0	162.5	159.2				162.9	99.6
Ratio du service de la dette/ exportations (en pourcentage)	6.3	6.9	7.8			9.3	10.3	9.5	9.7	8.8	8.2				6.3	5.6
Ratio du service de la dette PPG/ exportations (en pourcentage)	6.3	6.9	7.8			9.3	10.3	9.5	9.7	8.8	8.2				6.3	5.6
Ratio du service de la dette PPG/ recettes budgétaires (en pourcentage)	8.2	8.6	8.2			11.6	13.3	11.6	11.4	10.1	9.5				8.2	9.0
Besoins de financement brut (en Millions de dollars EU)	20.4	14.6	47.1			91.7	111.9	62.7	62.7	77.2	78.2				30.3	106.9
Déficit du compte courant hors intérêt stabilisant la dette en point de PIB	27.0	8.7	7.7			11.1	8.3	10.4	10.8	12.4	12.8				3.7	6.9
Hypothèses clés macroéconomiques																
Taux de croissance du PIB réel (en pourcent)	5.8	5.0	3.5	3.8	1.3	4.4	5.1	5.8	5.8	5.8	5.8	5.5	5.8	5.8	5.8	5.8
Variation du déflateur du PIB exprimée en dollar EU (en pourcent)	9.5	1.7	4.0	3.4	2.5	5.3	5.0	2.5	2.5	2.5	2.5	3.4	1.2	1.2	1.0	1.0
Taux d'intérêt effectif (en pourcent) 5/	1.5	1.4	1.3	1.4	0.1	3.1	2.4	2.4	2.1	1.8	1.6	2.2	1.9	1.2	1.7	1.7
Croissance des exportations de biens et services exprimées en dollar EU (en pourcent)	14.9	8.2	-10.1	6.7	7.8	25.2	11.2	8.5	6.8	6.9	11.0	11.6	10.3	7.0	9.6	9.6
Croissance des importations de biens et services exprimées en dollar EU (en pourcent)	18.5	-17.8	-14.0	7.2	15.7	37.2	14.7	5.9	4.2	5.0	8.1	12.5	6.9	6.6	7.7	7.7
Éléments des nouveaux emprunts du secteur public (en pourcent)	34.5	37.8	37.6	38.3	38.6	38.1	37.5	36.2	30.0	34.6	34.6
Recettes publiques (à l'exclusion des dons, en pourcentage du PIB)	28.8	30.6	30.1	29.1	28.5	30.0	30.5	31.0	31.3				31.4	32.8
Recettes publiques (à l'exclusion des dons, en pourcentage du PIB)	28.8	30.6	30.1	29.1	28.5	30.0	30.5	31.0	31.3				31.4	32.8
Apports d'aide (en Millions de dollars EU) 7/	246.4	116.4	81.7			99.4	156.5	137.5	141.2	145.0	144.5				86.0	69.3
dont : les dons	128.5	67.2	60.2			73.4	84.7	71.2	70.6	70.6	70.6				14.6	14.6
dont : les prêts concessionnels	117.9	49.2	21.5			26.0	71.8	66.4	70.6	74.4	73.9				71.4	54.7
Financement équivalent en don (en pourcentage du PIB) 8/			7.8	10.2	8.2	7.6	7.1	6.6				2.6	1.1
Financement équivalent en don (en pourcentage du financement extérieur) 8			68.3	60.8	59.1	59.5	59.5	58.8				42.0	36.4
Pour mémoire :																
PIB nominal (en Millions de dollars EU)	982.5	1049.1	1128.6			1240.4	1369.4	1484.3	1608.8	1744.9	1891.3				2601.5	5136.5
Croissance du PIB nominal en dollars EU	15.9	6.8	7.6			9.9	10.4	8.4	8.4	8.5	8.4	9.0	7.0	7.0	6.9	6.9
VA de la dette extérieure PPG (en Millions de dollars EU)	606.2			634.1	697.6	758.2	815.6	878.0	943.8				1330.0	1675.2
(VA _t -VA _{t-1})/PIB _{t-1} (en pourcent)	606.2			2.5	5.1	4.4	3.9	3.9	3.8	3.9	3.1	0.3	2.0	2.0
Remises de fonds des travailleurs expatriés (en Millions de dollars EU)	-6.0	-6.0	-6.6			-6.9	-7.1	-7.4	-7.7	-8.0	-8.4				-10.2	-15.0
PV of PPG external debt (in percent of GDP + remittances)	54.0			51.4	51.2	51.3	50.9	50.6	50.1				51.3	32.7
PV of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	171.9			143.2	141.5	141.7	142.7	143.7	139.0				126.8	62.2
Debt service of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	7.9			9.4	10.5	9.7	9.8	8.9	8.3				6.4	5.6

Source: Simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Comprend la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Dérivé de $[r - g - r(1+g)] / (1+g+r+gr)$ multiplié par les ratios de dette antérieurs, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et r = taux de croissance du déflateur du PIB (exprimé en dollars EU).

3/ Inclut les financements exceptionnels (tels que les variations d'arriérés et d'allègement de la dette); variation des avoirs extérieurs bruts; et ajustements de valeur. Pour les projections,

la contribution des variations de prix et des taux de change est aussi incluse.

4/ La VA de la dette du secteur privée est supposée être égale à sa valeur nominale.

5/ Paiement d'intérêts de l'année courante divisés par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ Moyennes historiques et écarts-types sont le plus souvent déterminés sur une période de 10 ans en fonction de la disponibilité des données.

7/ Définis comme dons, prêts concessionnels et allègement de dette

8/ Le financement équivalent en don inclut les dons accordés directement aux gouvernements et au travers des nouveaux emprunts (c'est à dire la différence entre la valeur nominale et la VA).

Tableau 3b.: Analyse de Sensibilité pour les indicateurs fondamentaux de la dette publique et publiquement garantie, 2008-2031
(En pourcentage)

	Projections							2031
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	
Ratio de la VAN/PIB								
Scénario de Référence	51	51	51	51	50	50	51	33
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	51	47	45	42	40	37	30	9
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	51	54	56	58	59	60	68	54
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	51	52	54	54	53	53	54	34
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	51	54	58	57	57	56	56	34
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	51	53	54	54	53	53	54	34
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	51	58	66	65	64	63	62	36
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	51	59	69	68	67	66	65	39
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	51	71	72	71	70	70	72	46
Ratio de la VAN/ exportations								
Scénario de Référence	141	139	140	141	142	137	126	62
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	141	129	123	118	112	101	74	16
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	141	147	153	160	167	166	168	102
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	141	139	140	141	142	137	126	62
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	141	165	196	197	197	190	171	80
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	141	139	140	141	142	137	126	62
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	141	159	182	181	181	174	153	69
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	141	166	200	200	200	192	170	78
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	141	139	140	141	142	137	126	62
Ratio de la VAN/ recettes publiques								
Scénario de Référence	175	179	170	166	162	159	163	100
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	175	165	149	139	128	117	97	26
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	175	189	187	189	191	192	217	164
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	175	183	180	175	172	168	172	105
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	175	188	194	188	183	179	179	105
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	175	186	180	175	172	168	172	105
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	175	203	221	214	207	201	198	111
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	175	206	229	222	215	210	207	118
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	175	251	238	232	227	223	228	139

Table 3b.: Analyse de Sensibilité pour les indicateurs fondamentaux de la dette publique et publiquement garantie, 2008-9(suite)
(En pourcentage)

Ratio du service de la dette/ exportations								
Scénario de Référence	9	10	10	10	9	8	6	6
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	9	11	10	10	9	8	5	3
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	9	10	10	10	10	10	9	8
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	9	10	10	10	9	8	6	6
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	9	12	12	12	11	10	8	7
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	9	10	10	10	9	8	6	6
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	9	10	10	10	10	9	7	6
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	9	11	11	12	11	10	8	7
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	9	10	10	10	9	8	6	6
Ratio du service de la dette/ recettes publiques								
Scénario de Référence	12	13	12	11	10	9	8	9
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	12	14	12	11	10	9	7	5
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	12	13	12	12	11	11	12	13
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	12	14	12	12	11	10	9	10
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	12	13	12	12	10	10	9	10
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	12	14	12	12	11	10	9	10
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	12	13	12	12	11	10	10	10
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	12	14	13	13	12	11	10	11
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	12	19	16	16	14	13	12	13
<i>Pour mémoire :</i>								
Élément don projeté de financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	35	35	35	35	35	35	35	35

Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Les variables sont la croissance du PIB réel, du déflateur du PIB exprimé en dollar américain, le compte-courant hors intérêt (en pourcentage du PIB) et les flux non-créditeurs de dette.

2/ On suppose le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est supérieur de 2 points à celui du scénario de référence; le délai de grâce et la maturité restant identiques.

3/ On suppose que les exportations demeurent définitivement à leur niveau le plus bas, mais le compte courant revient à son niveau initial après le choc

(ce qui implique un ajustement automatique compensatoire sur les importations).

4/ Inclut les transferts officiels et privés, et les investissements directs étrangers.

5/ La dépréciation est définie comme la diminution en pourcentage de la valeur de la monnaie locale par rapport au dollar américain, et cette diminution ne peut excéder 100 pourcent.

6/ S'applique aux scénarios de sensibilité, sauf pour le scénario A2 (financement sous termes moins favorable) dans lequel les termes des nouveaux financements sont ceux mentionnés à la note en bas de la page 2.

FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

DJIBOUTI

Cinquième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, demande d'augmentation de l'accès et de rééchelonnement, demande de dérogations pour non-observation de critères de réalisation et demande de dérogation pour non-observation d'un critère de réalisation entraînant un décaissement non conforme

Annexe d'information

Rédigée par le Département Moyen-Orient et Asie centrale
(en consultation avec d'autres départements)

Le 26 janvier 2012

- **Relations avec le FMI.** Cette partie décrit l'assistance technique et financière apportée par le FMI et présente des informations sur l'évaluation des sauvegardes et le régime de change. Les encours d'achats s'élevaient à 10,68 millions de DTS (67,15 % de la quote-part) au 31 décembre 2011.
- **Plan d'action conjoint Banque mondiale - FMI — Juin 2011-mai 2012.** Cette partie décrit les programmes d'action conjoints du FMI et de la Banque mondiale.
- **Questions d'ordre statistique.** Cette partie évalue la qualité des données statistiques. Les données communiquées au FMI sont globalement suffisantes pour assurer la surveillance et le suivi du programme mais d'importantes lacunes demeurent.
- **Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance.** Informations sur les données statistiques nécessaires à l'exercice de la surveillance.

Table des matières

Page

I.	Relations avec le FMI	3
II.	Plan d'action conjoint Banque mondiale - FMI.....	7
III.	Questions d'ordre statistique.....	8
IV.	Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance.....	10

ANNEXE I. DJIBOUTI: RELATIONS AVEC LE FMI

Au 31 décembre 2010

I. Date d'admission: 29 décembre 1978

[Article VIII](#)

II. Compte des ressources générales:	Millions de DTS	%Quote-part
Quote-part	15,90	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	14,80	93,08
Position dans la tranche de réserve	1,10	6,92
Crédits au FMI		
Émission d'obligations		
Taux de change appliqué aux avoirs		

III. Département des DTS:	Millions de DTS	% allocation
Allocation cumulative nette	15,16	100,00
Participations	9,21	60,78

IV. Encours des achats et des prêts:	Millions de DTS	%Quote-part
Accords au titre de la FEC	10,68	67,15

V. Derniers accords financiers en date:

<u>Type</u>	<u>Date de l'accord</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (millions DTS)</u>	<u>Montant tiré (millions DTS)</u>
FEC 1/	17 septembre 2008	16 juin 2012	12,72	9,77
FEC 1/	18 octobre 1999	17 janvier 2003	19,08	13,63
Accord de confirmation 1/ Anciennement FRPC.	15 avril 1996	31 mars 1999	8,25	7,27

VI. Projections des paiements au FMI 2/

(millions de DTS; sur la base des ressources utilisées et des avoirs actuels en DTS):

	Échéances				
	2012	2013	2014	2015	2016
Principal	0,91		0,92	1,07	1,36
Commissions/Intérêts	0,01	0,01	0,03	0,03	0,02
Total	0,92	0,01	0,95	1,10	1,39

2/ Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

VII. Mise en œuvre de l'initiative PPTE : Non applicable

VIII. Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : Non applicable

IX. Mise en œuvre de l'allègement de la dette après une catastrophe (ADAC): Non applicable

X. Évaluation des sauvegardes

Une mission d'évaluation des sauvegardes de la Banque centrale de Djibouti (BCD), qui s'est terminée en 2009 dans le cadre de l'accord FEC, a constaté la présence de risques graves dans la plupart des domaines. Ces risques sont en partie atténués par le régime de caisse d'émission et la nature relativement simple des opérations de la banque. Les mesures prioritaires recommandées par l'évaluation sont essentiellement de formaliser le contrôle par le Conseil, de renforcer les mécanismes d'audit interne et externe, et d'améliorer la transparence des informations financières en les publiant et en assurant une adoption par étapes des normes internationales d'information financière (IFRS). L'application de la plupart de ces recommandations a pris du retard. Cependant, les autorités de la BCD ont récemment commencé à mettre en œuvre certaines réformes. Une mise à jour de l'évaluation a été déclenchée en 2011 lorsque Djibouti a sollicité une augmentation de son accès aux ressources au titre de la FEC de 60 % de sa quote-part afin de satisfaire les besoins de financement supplémentaires qui résultent pour la période 2011–14 de la sécheresse et de la hausse des prix internationaux.

XI. Régime de change

Djibouti a un régime de caisse d'émission. Le franc Djibouti est rattaché au dollar EU par une parité fixe de 177,721 francs Djibouti pour 1 dollar EU. Djibouti maintient un régime de change libre de restrictions aux paiements et transferts au titre des transactions internationales courantes.

XII. Consultations au titre de l'article IV

Le rapport des services du FMI pour les consultations de 2010 au titre de l'article IV (Rapport du FMI No. 10/235) a été examiné par le Conseil d'administration le 7 janvier 2011.

XIII. Participation au PESF

L'évaluation au titre du PESF, notamment l'évaluation du dispositif de lutte contre le BC/FT (blanchiment de capitaux/financement du terrorisme), a été approuvée par le Conseil d'administration en juin 2009. Ses principaux constats ont été les suivants : i) le secteur bancaire ne semble pas poser de menace systémique immédiate mais est vulnérable à une détérioration de la qualité du crédit et à l'évolution des taux d'intérêts; ii) les structures de réglementation et de contrôle de la BCD sont rudimentaires et mal adaptées pour gérer l'entrée de nouvelles banques; iii) la BCD doit instaurer des réserves obligatoires et renforcer sa capacité à apporter un soutien d'urgence en liquidité, iv) la BCD doit, en coopération avec le secteur bancaire, mettre en place une stratégie complète de modernisation du régime de paiements nationaux qui réponde aux besoins d'une économie en croissance; v) l'évaluation de la lutte contre le BC/FT a révélé à la fois la faiblesse de capacité du dispositif et une

multiplicité de facteurs de vulnérabilité. La BCD a commencé à mettre en place certaines de ces recommandations.

XIV. Assistance technique

FAD—Contrôle budgétaire et gestion de la liquidité du Trésor	Avril 2000
FAD— Réforme des impôts directs	Septembre 2000
FAD/MCD— Contrôle budgétaire et gestion de la liquidité du Trésor	Février 2001
FAD— Administration fiscale et mise en place possible d'une TVA	Avril 2002
STA— Statistiques de finances publiques	Mai 2001
STA— Comptabilité nationale et statistiques de balance des paiements	Janvier 2002
STA— Statistiques de balance des paiements	Novembre 2003
MFD— Contrôle bancaire	Décembre 2002
MFD— Contrôle bancaire	Décembre 2003
STA— Statistiques monétaires et bancaires	Novembre/Décembre 2004
FAD— Administration fiscale et douanière	Janvier/Février 2005
MFD- Comptabilité de la banque centrale	Octobre 2005
FAD— Administration fiscale	Janvier 2007
FAD—Politique fiscale	Janvier 2007
LEG—Lutte contre le BC/FT	Juin 2007
STA— Statistiques de balance des paiements	Juin 2007
FAD— Politique fiscale	Juin 2007
FAD— Administration fiscale	Juillet 2007
MCM—Comptabilité de la banque centrale	Novembre 2007
STA— Statistiques monétaires et financières	Décembre 2007
FAD—Gestion des finances publiques	Février 2008
MCM— Comptabilité de la banque centrale	Février 2008
STA— Statistiques monétaires et financières	Janvier 2009
FAD— Gestion des finances publiques	Mai 2009
MCM—Contrôle de la banque centrale	Avril, septembre 2010
MCM—Gestion de liquidités	Mai 2010
FAD— Cadre budgétaire à moyen terme	Janvier 2011
FAD— Évaluation de la TVA et politique fiscale	Février-mars 2011
MCM—Contrôle bancaire	Avril-juillet 2011

XV. Représentant résident

Le FMI a eu un représentant résident à Djibouti de 1998 à avril 2007. Un nouveau représentant résident, M. Samba Thiam, est entré en fonction en novembre 2010.

**ANNEXE II. DJIBOUTI: PLAN D'ACTION CONJOINT BANQUE MONDIALE–FMI
JUN 2011–MAI 2012**

Titre	Produits	Date provisoire des missions	Date prévue d'achèvement
1. Programme de travail de la Banque mondiale	Questionnaire gouvernance	Octobre 2010	Juillet 2011
	Stratégie d'assistance pays		Juin 2012
	Étude modèle de croissance		Mai 2012
	PEFA	Décembre 2010	Juin 2012
	Système de suivi et d'évaluation pour l'INDS		Février 2012
2. Programme de travail du FMI	AT subventions aux carburants	Janvier 2012	Février 2012
	AT SGDD	Décembre 2011	Janvier 2012
	AT statistiques BDP	Novembre 2011	Décembre 2011
	AT contrôle bancaire	Janvier 2012	Février 2012
	AT gestion des finances publiques	Janvier 2012	Février 2012
	AT AVD	Janvier 2012	Février 2012
	AT gestion des réserves	Mars 2012	Avril 2012
	5 ^e revue FEC	Octobre 2011	Décembre 2011
	6 ^e revue FEC	Mars 2012	Mai 2012
	Renforcement des statistiques de comptabilité nationale		
3. Programme conjoint Banque mondiale/FMI	Participation à l'évaluation des besoins après la catastrophe	Octobre 2011	Novembre 2011
	Travaux conjoints sur l'INDS		Juin 2012
	Participation à la conférence des donateurs		Juin 2012

ANNEXE III. DJIBOUTI : QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

Général: *Les données communiquées au FMI sont globalement suffisantes pour assurer la surveillance.* Il existe en revanche d'importantes lacunes dans les domaines de la comptabilité nationale, de la balance des paiements, de la dette extérieure, et récemment des données budgétaires. Djibouti ne participe pas encore au Système général de diffusion des données (SGDD), mais a présenté des métadonnées.

Comptabilité nationale: Malgré la création de la Direction des statistiques (DISED) en 2002 et plusieurs missions d'assistance technique pour renforcer la capacité de la structure des statistiques et utiliser plus efficacement les ressources disponibles, les autorités ne recueillent pas de données sur les comptes nationaux, en raison essentiellement d'une faible capacité d'exécution. Il est urgent que Djibouti bénéficie d'une assistance dans ce domaine, car cette situation gêne considérablement la surveillance. Un recensement de la population, terminé en 2009, ainsi que les enquêtes approfondies ultérieures sur l'économie et les dépenses des ménages devraient permettre d'intégrer ces données dans les estimations des comptes nationaux. Cela devrait également contribuer à réviser les pondérations du panier de l'IPC et à actualiser différents indicateurs sociaux, en apportant notamment de nouvelles estimations sur la pauvreté et la répartition des revenus.

Secteur extérieur: D'importants progrès ont été réalisés pour améliorer les statistiques de la balance des paiements conformément aux recommandations faites par les différentes missions d'assistance technique du FMI de ces dernières années. Cependant, comme l'a souligné une mission de la balance des paiements en Juin 2007, de sérieux problèmes persistent en matière d'établissement des statistiques du commerce, de la couverture des investissements directs dans la balance des paiements, et de l'estimation des envois de fonds des travailleurs. Des améliorations pourraient en outre être apportées à divers postes tels que le transport des marchandises, les revenus d'investissement, les opérations dans le cadre de bases militaires étrangères, et d'autres investissements du secteur privé (utilisation des données sur l'impôt sur le bénéfice des sociétés). Malgré la mise en place d'un nouveau système de gestion de la dette extérieure en 2002, les statistiques sur la dette ont continué à être fournies avec irrégularité et retard. Une mission d'assistance technique sur le secteur extérieur devrait aller à Djibouti en novembre 2011 pour aider les autorités à établir leurs statistiques de balance des paiements et de position extérieure globale et à bien préparer le passage du *MBP5* au *MBP6*.

Finances publiques: Les données budgétaires sont disponibles sur une base mensuelle, mais avec un retard important (2 mois de décalage). Par ailleurs, ces données ne couvrent pas certains comptes extrabudgétaires, notamment trois caisses de retraite. Les dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures sont communiquées de façon régulière. En outre, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour améliorer le recueil de données budgétaires et leur couverture, notamment au niveau institutionnel, de façon à respecter les recommandations faites par une mission de statistique des finances publiques en 2001. Le ministère des finances ne communique ni les données annuelles pour diffusion dans *l'annuaire FSP*, ni les données à fréquence élevée pour publication dans les *Statistiques financières internationales (SFI)*. Pour améliorer la collecte et la déclaration des données, une unité macroéconomique a été mise en place au sein du Ministère des finances.

Comptes monétaires: Les statistiques monétaires sont globalement satisfaisantes et couvrent la banque centrale et le bilan global de toutes les banques commerciales. Djibouti a reçu trois missions de statistiques monétaires et financières (2004-2009) sur les méthodes d'établissement de statistiques monétaires et financières conformément au *Manuel de statistiques monétaires et financières (MSMF)* du FMI. Au cours de cette période, la BCD a appliqué certaines recommandations, notamment l'instauration d'une sectorisation des entités économiques de Djibouti. Cependant, les recommandations n'ont en majorité pas été mises en pratique, essentiellement pour des raisons de contraintes de personnel au sein de la BCD.

Annexe IV. Djibouti : Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance À janvier 2012					
	Date de l'observation la plus récente	Date de réception des données	Fréquence des données ⁷	Fréquence de communication ⁷	Fréquence de publication ⁷
Taux de change	ND	ND	ND	ND	ND
Avoirs de réserve internationaux des autorités monétaires et engagements constituant des réserves pour les autorités ¹	Novembre 2011	Janvier 2012	M	M	ND
Monnaie centrale	Novembre 2011	Janvier 2012	M	M	M
Monnaie au sens large	Novembre 2011	Janvier 2012	M	M	M
Bilan de la banque centrale	Novembre 2011	Janvier 2012	M	M	A
Bilan consolidé du système bancaire	Novembre 2011	Janvier 2012	M	M	A
Taux d'intérêt ²	Septembre 2011	Novembre 2011	M	M	A
Indice des prix à la consommation	Novembre 2011	Décembre 2011	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administrations publiques ⁴	Août 2011	Novembre 2011	M	M	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administration centrale	Août 2011	Novembre 2011	M	M	ND
Stock de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	Septembre 2011	Octobre 2011	A	A	ND
Solde extérieur courant	Juin 2011	Octobre 2011	A	A	A
Exportations et importations de biens et de services	Juin 2011	Octobre 2011	T	T	A
PIB/PNB	Septembre 2011 ⁸	Octobre 2011	A	A	A
Dette extérieure brute	Septembre 2011	Octobre 2011	A	A	I
Position extérieure globale ⁶	Décembre 2010	Mars 2011	A	A	A

¹ Y compris les avoirs de réserve gagés ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.
² Taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, les taux des bons, obligations et autres titres d'emprunt du Trésor.
³ Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.
⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (à l'exclusion des fonds extrabudgétaires et des fonds de sécurité sociale) et des administrations locales.
⁵ Y compris la composition par monnaie et par échéance.
⁶ Y compris les positions en avoirs et engagements financiers bruts à l'égard des non-résidents.
⁷ Quotidienne (Q); hebdomadaire (H); mensuelle (M); bimensuelle (B); trimestrielle (T); annuelle (A); irrégulière (I); non disponible (ND).
⁸ Données sur le PIB estimées par les services du FMI sur la base de données partielles fournies par les autorités.



Communiqué de presse n° 12/38
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 6 février 2012]

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI conclut la cinquième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit en faveur de Djibouti et approuve une demande d'augmentation de l'accès aux ressources ainsi qu'un décaissement de 9,7 millions de dollars EU Djibouti

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu aujourd'hui la cinquième revue des résultats économiques de Djibouti dans le cadre d'un accord au titre de la facilité élargie de crédit⁷ (FEC) et approuvé, à la demande des autorités, une augmentation du niveau d'accès de 9,54 millions de DTS (14,7 millions de dollars EU, ou 60 % de la quote-part) afin de répondre au besoin supplémentaire de financement extérieur créé par la hausse des cours des matières premières et par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique. L'augmentation sera décaissée en quatre tranches égales dès l'achèvement des cinquième et sixième revues.

La décision du Conseil permet le décaissement immédiat de 6,246 millions de DTS (environ 9,7 millions de dollars EU), qui porte le total des décaissements au titre du programme à 16,014 millions de DTS (24,75 millions de dollars EU).

Le Conseil a également approuvé, à la demande des autorités, deux dérogations pour non-respect des critères de réalisation à fin juin 2011 sur le solde budgétaire et le crédit bancaire net à l'État. Il a aussi accordé des dérogations pour l'inobservation du critère de réalisation

⁷ La facilité élargie de crédit (FEC), qui a remplacé la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) comme principal outil dont dispose le FMI pour apporter un appui financier à moyen terme aux pays à faible revenu, se caractérise par des plafonds d'accès plus élevés, des conditions de financement plus concessionnelles, une plus grande souplesse dans la conception des programmes qu'elle appuie et une conditionnalité à la fois simplifiée et mieux ciblée. Le taux d'intérêt des crédits accordés au titre de la FEC est de 0 %, avec un différé d'amortissement de cinq ans et demi et une échéance maximale de dix ans (<http://www.imf.org/external/np/exr/facts/ecf.htm>). Le FMI revoit tous les deux ans les taux d'intérêt de tous ses guichets de financement concessionnel.

permanent sur la non-accumulation d'arriérés extérieurs et l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs (liés aux retards dans le paiement des salaires et pensions), critères qui n'ont pas été observés au second semestre en raison des difficultés de trésorerie. Ces dérogations ont été accordées en raison du caractère temporaire ou mineur des écarts par rapport aux objectifs du programme ou aux mesures correctives prises par les autorités. Le Conseil a en outre accordé une dérogation pour non-respect du critère de réalisation sur les arriérés de paiements extérieurs suite à une légère révision des données après la conclusion de la quatrième revue de l'accord FEC.

L'accord FEC en faveur de Djibouti a été approuvé le 17 septembre 2008 (voir le communiqué de presse no 08/211) pour un montant de 12,72 millions de DTS (environ 19,66 millions de dollars EU, ou 80 % de la quote-part du pays au FMI). Le 7 janvier 2011, l'accord FEC a été prorogé de neuf mois, jusqu'au 16 juin 2012 (voir le communiqué de presse no 11/3).

À l'issue des débats du Conseil d'administration, Mme Nemat Shafik, Directrice générale adjointe et Présidente par intérim, a fait la déclaration suivante :

« Djibouti a été durement touché par la flambée des prix des matières premières et par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, phénomènes qui ont particulièrement éprouvé les ménages les plus démunis. Ces chocs ont renchéri les importations, notamment de produits alimentaires et énergétiques, rehaussant le compte courant et les besoins de financement extérieur, et ils ont rétréci l'espace budgétaire en raison de la baisse des recettes fiscales et de la hausse des subventions aux carburants. L'augmentation de l'accès au titre de la FEC (60 % de la quote-part) permettra à Djibouti de répondre aux besoins de financement supplémentaires résultant des deux chocs exogènes.

« Il s'agit désormais d'appliquer résolument le programme appuyé par la FEC afin de préserver la stabilité macroéconomique et de réduire la pauvreté. La politique budgétaire devrait mettre l'accent sur l'accroissement des recettes et la maîtrise des dépenses, tout en protégeant les dépenses sociales prioritaires et les investissements en capital. L'amélioration continue de la gestion des finances publiques devrait consolider le processus budgétaire. L'application d'une politique prudente en matière d'endettement reste cruciale ; à cet égard, et pour assurer la viabilité de la dette, il est notamment essentiel d'éviter les emprunts non concessionnels.

« Le renforcement du contrôle et de la réglementation bancaires permettra de résoudre les difficultés inhérentes au développement rapide du secteur financier. Les réformes structurelles devraient viser à améliorer la compétitivité et à promouvoir le développement du secteur privé. La réforme de la société publique d'électricité permettra d'abaisser les coûts de l'énergie et de réduire les transferts publics. »

Déclaration de Kossi Assimaidou, Administrateur pour Djibouti 6 février 2012

Introduction

1. Au nom des autorités de Djibouti, pays que je représente, je remercie la direction et les services du FMI de leur soutien continu aux efforts qu'elles ont déployés pour mettre en place le programme économique et financier soutenu par l'accord FEC. À l'heure qu'il est, Djibouti est confronté à d'énormes défis posés par des contraintes de capacité et une conjoncture difficile caractérisée par le niveau élevé des prix des produits de base, l'insécurité dans la Corne de l'Afrique et une grave sécheresse qui a durement touché la région. Ces chocs ont eu des répercussions sur l'application du programme — en particulier dans le domaine budgétaire — et ont accru les besoins de financement pour 2011-12 en dépit des engagements pris par la communauté internationale d'aider le pays à faire face à l'impact de la sécheresse. Cependant, l'attachement des autorités à des politiques prudentes et la mise en œuvre de mesures d'ajustement ont contribué à maintenir le programme dans la voie tracée, quoique certains critères de réalisation, objectifs indicatifs quantitatifs et repères structurels pour fin juin 2011 n'aient pas été respectés.

2. Malgré les défis auxquels Djibouti est confronté, les autorités demeurent attachées à la réalisation des objectifs du programme. Elles entendent poursuivre leurs efforts pour renforcer l'application du programme d'ajustement dans le cadre de la FEC, qui est en conformité avec l'Initiative nationale de développement social (INDS).

3. Sur la base de leur attachement à la conduite de politiques saines dans le cadre du programme, les autorités de Djibouti sollicitent le soutien des administrateurs à leur demande de conclusion de la cinquième revue au titre de l'accord FEC et de dérogations pour non-respect des critères de réalisation à fin juin 2011 concernant le solde budgétaire et le crédit net à l'État et des critères de réalisation permanents sur la non-accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs. En outre, pour compléter le montant engagé par les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux en vue de répondre aux besoins de financement engendrés par les chocs exogènes, les autorités sollicitent une augmentation du niveau d'accès et le rééchelonnement correspondant.

Évolution récente de l'économie : l'impact de la sécheresse

4. La population et l'économie de Djibouti ont été durement touchées par la grave sécheresse dans la Corne de l'Afrique, par l'insécurité qui règne dans la région et par la hausse des cours mondiaux des produits de base. Dans ce contexte, les politiques prudentes des autorités et la reprise des activités de transbordement et du commerce avec l'Éthiopie a entraîné une croissance de l'activité économique en 2011. En conséquence, le PIB réel a augmenté, selon les estimations de 4,4 %, contre 3,5 % en 2010. Cependant, du fait de l'accroissement des importations face aux effets de la sécheresse et de la hausse sensible des cours mondiaux des produits alimentaires et énergétiques, l'inflation a atteint 5,3 % en 2011, contre 4,0 % en 2010. Le déficit des transactions courantes s'est nettement élargi. Quant aux réserves internationales brutes, elles se situaient à 231 millions de dollars EU à fin 2010 et, malgré les fortes tensions causées par la hausse des importations et une reprise moins vigoureuse que prévue des IDE, elles étaient demeurées à peu près stables à fin 2011.

5. Les résultats budgétaires, en particulier au premier semestre de 2011, reflètent les effets négatifs des chocs exogènes. Côté recettes, les recouvrements d'impôts ont été plus faibles que prévu, en raison principalement de la sécheresse. Côté dépenses, les autorités ont maintenu la discipline tout en s'attaquant aux effets négatifs de la sécheresse et de l'instabilité dans les pays voisins. Étant donné le manque à percevoir, les autorités ont dû réduire fortement les dépenses, notamment dans le domaine social. En outre, les prix du gazole ont été relevés en octobre, novembre et décembre 2011 de 4 % au total, ce qui a réduit la subvention correspondante et son impact sur le budget.

6. Les autorités de Djibouti ont fortement progressé dans les efforts qu'elles déploient pour stimuler plus fortement la croissance économique et réduire davantage la pauvreté. À cet égard, le coût de l'électricité et l'approvisionnement en eau, définis comme étant des obstacles majeurs au développement de Djibouti, sont des problèmes auxquels elles s'attaquent actuellement. Pour ce qui est de l'électricité, l'interconnexion avec le réseau éthiopien devrait permettre de répondre à environ 50 % des besoins en électricité de Djibouti à un coût plus faible et aider EDD à absorber les pertes dues à la hausse des cours du pétrole. Quant à l'eau, une usine de dessalement financée par l'Union européenne sera achevée en 2015 et contribuera à satisfaire aux besoins en eau à moyen terme de Djibouti.

7. En ce qui concerne la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, Djibouti est l'un des pays les plus touchés de la région. En effet, elle a frappé 50 % de la population rurale. Étant donné le nombre des réfugiés, qui atteint environ 20.000, la sécheresse a aggravé une situation structurellement critique en matière de sécurité alimentaire, 14,5 % de la population urbaine vivant dans l'insécurité alimentaire. Face à une telle situation, les autorités ont lancé un appel d'aide d'urgence à leurs partenaires. Dans le même ordre d'idées, un comité interministériel de lutte contre la sécheresse, qui comprend les représentants des donateurs, a été créé pour assurer le suivi de cette aide d'urgence. Les autorités de Djibouti se réjouissent de la réponse positive reçue jusqu'à présent de leurs partenaires au développement. Cependant, la sécheresse a coïncidé avec la flambée des prix mondiaux des produits alimentaires et énergétiques. Pour faire face aux besoins supplémentaires de financement de la balance des paiements en 2011-12, les autorités sollicitent une augmentation de l'accès aux ressources de la FEC égale à 60 % de la quote-part de Djibouti.

Politiques macroéconomiques et réformes structurelles pour 2012

Politique budgétaire

8. Les autorités de Djibouti continueront à centrer leurs efforts sur le rééquilibrage budgétaire pour préserver la viabilité de la dette et poursuivre le financement non monétaire du déficit budgétaire, ménageant un espace budgétaire pour les dépenses sociales et modernisant la gestion budgétaire. À cet égard, la loi de finances de 2012 approuvée en décembre 2011 est en conformité avec les objectifs de l'accord FEC et le cadre de l'INDS. En particulier, les autorités cherchent à maintenir le ratio recettes fiscales/PIB à son niveau de 2011 par des réformes de la TVA et des exonérations, ainsi que par une intensification des efforts de recouvrement des impôts. Elles accroîtront par ailleurs les dépenses d'équipement dans les secteurs dotés d'un potentiel de croissance tout en maintenant l'austérité budgétaire, étant donné les contraintes observées du côté des recettes. En outre, les autorités de Djibouti sont déterminées à maintenir le gel des recrutements dans le secteur public, à l'exception des secteurs de la santé et de l'éducation.

9. Les efforts déployés pour faire avancer les réformes budgétaires seront intensifiés afin de renforcer les capacités de recouvrement des impôts, de contrôle des dépenses et de gestion budgétaire. Dans le cadre de l'exercice 2012, une commission a été créée, avec pour mandat de lancer et de recommander de nouvelles mesures fiscales visant à accroître le niveau des recettes fiscales et à simplifier le cadre des affaires. La coordination entre les entités chargées de l'administration de la TVA et de la fiscalité directe sera renforcée par l'utilisation d'un numéro d'identification unique des contribuables.

Gestion et viabilité de la dette

10. Les autorités poursuivront leurs efforts pour améliorer la gestion de la dette. Leur but est de réduire l'encours des arriérés intérieurs avec l'aide éventuelle de donateurs et de prévenir une nouvelle accumulation de ces arriérés. À cet effet, la chaîne de contrôle des dépenses sera renforcée de manière à éviter l'accumulation de nouveaux arriérés. Par ailleurs, la prudence sera de rigueur dans les dotations aux dépenses courantes et sociales.

11. En ce qui concerne la dette extérieure, les autorités sont déterminées à éviter toute nouvelle accumulation d'arriérés, y compris ceux qui sont liés aux entreprises publiques. Elles renforceront en outre les capacités de suivi des paiements au titre du service de la dette en collaboration avec les partenaires extérieurs, dont le FMI. Pour préserver la viabilité de la dette de Djibouti, les autorités ne contracteront que des emprunts concessionnels et établiront l'ordre de priorité des projets à financer dans le cadre de l'INDS. Les entreprises sont tenues de s'abstenir de contracter des emprunts non concessionnels, à l'exclusion des entreprises gérées selon des principes purement commerciaux. En outre, des progrès ont été accomplis dans les efforts de rééchelonnement de la dette, avec la signature d'accords alignés sur l'accord du Club de Paris avec le reste des créanciers bilatéraux officiels.

Questions monétaires et financières

12. La politique monétaire des autorités de Djibouti continuera à s'articuler autour du régime de caisse d'émission pour répondre aux besoins de l'économie et assurer la stabilité des prix. Les autorités demeurent fortement résolues à maintenir un taux de couverture supérieur à 105% de la monnaie centrale et des dépôts de l'État à la Banque centrale de Djibouti.

13. Dans le sillage de l'expansion du secteur bancaire, les autorités ont engagé des efforts de réforme du contrôle bancaire et les poursuivront conformément aux directives du Programme d'évaluation du système financier et en collaboration avec le FMI et d'autres partenaires. En outre, la charte des bureaux de change sera revue selon les dispositions de la nouvelle loi bancaire. Par ailleurs, les efforts de développement du secteur financier et de l'accès au financement seront intensifiés avec l'aide des partenaires au développement de Djibouti, dont la Banque mondiale et le PNUD.

14. Les autorités demeurent résolues à mettre en œuvre les recommandations issues de l'évaluation des sauvegardes pour renforcer la gouvernance de la Banque centrale et assurer l'intégrité de ses opérations. À partir de l'exercice 2011, les états financiers seront achevés et publiés dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Un comité d'audit, en cours de création, sera chargé des opérations de surveillance et de la préparation d'une charte d'audit. Après avoir amendé les lois sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du

terrorisme, les autorités cherchent à obtenir une assistance technique à long terme de leurs partenaires au développement.

Réformes structurelles et compétitivité

15. Les autorités de Djibouti ont réalisé de gros progrès dans le domaine des réformes structurelles pour accroître l'attrait de Djibouti comme lieu d'investissement. À cet égard, elles ont mis en place des codes d'investissement et de commerce attractifs et ont approuvé la loi sur la propriété industrielle. Elles ont poursuivi leurs efforts pour s'attaquer au coût élevé des facteurs de production, dont l'électricité, l'eau et la main-d'œuvre.

L'interconnexion avec le réseau électrique éthiopien est maintenant achevée et couvre plus de 50 % de la consommation actuelle à des tarifs favorables. Quant à l'eau, les donateurs financeront, avec une aide importante de l'Union européenne, un gros projet de dessalement de l'eau de mer.

16. En ce qui concerne la main-d'œuvre, un centre de formation aux compétences nécessaires dans les secteurs de haute technologie a été ouvert. Pour faciliter l'emploi des jeunes diplômés en dehors de la fonction publique, les autorités ont créé un fonds de promotion de l'emploi des jeunes et établi une initiative de prêt pour la création d'entreprises, avec son fonds de garantie. Les efforts centrés sur la restructuration des entreprises publiques et l'amélioration du cadre juridique et réglementaire seront poursuivis avec l'assistance technique de partenaires au développement.

17. Les autorités sont déterminées à poursuivre la réforme des subventions aux combustibles pour en contenir le coût budgétaire, rétablir le mécanisme de lissage automatique et mieux cibler les besoins du groupe vulnérable de la population. Elles chercheront à obtenir du FMI une assistance technique dans ce domaine.

Conclusion

18. Un ferme attachement des autorités à des politiques et réformes prudentes dans le cadre du programme a aidé l'économie de Djibouti à résister à la sécheresse et aux autres chocs exogènes qui se sont produits en 2011. Elles sont déterminées à assurer la réalisation des objectifs du programme, qui sont en particulier de préserver la stabilité des finances publiques et de la dette, d'accroître la mobilisation des ressources et de renforcer la compétitivité et la croissance de l'économie pour lutter contre la pauvreté et le chômage des jeunes. Sur la base de la solidité continue des résultats dans une conjoncture difficile, je serais reconnaissant aux administrateurs de leur soutien à la demande de conclusion de la cinquième revue présentée par les autorités de Djibouti, pays que je représente, ainsi qu'aux décisions soumises.